EVALUATION HAS EHPAD FILDARGENT 4 RUE MALBECK VALLERAUGUE 30570 VAL D'AIGOUAL

Accueil

Bonjour

La raison de l'existence de ce site internet identifiant les différents critères de l'évaluation HAS (Haute Autorité de Santé) s'inscrit dans une approche pragmatique suite à la réunion de cadrage du 1er décembre 2025 en présence des évaluateurs HAS. Ces derniers indiquent que lors des échanges à venir les 13 et 14 janvier 2026 prochain si les professionnels ne savent pas où se situe les documents de l'institution, ces derniers n'existent pas aux yeux de l'évaluation HAS.

Devant la masse d'informations / de communications / de sensibilisations / de feuilles d'émargement / de documents / de travail d'analyse / de réunions /... produite auxquels s'ajoutent les 374 recommandations de bonnes pratiques que nous avons pu identifiées (uniquement pour les personnes âgées) , il est tout à fait impossible que nous nous souvenions de tout et de tout ce qui a été construit en l'espace de 3 ans. Aussi la direction a pris le partie de tenter de centraliser ces éléments d'une part de manière numérique avec ce site internet et au format papier au travers de différents classeurs. Le format papier comme support permet de se prémunir des coupures internet fréquentes en ruralité afin de ne pas être pris à défaut. Ces classeurs sont mis à disposition des interviewés et reprennent l'exact contenu présent sur ce site internet sans l'anonymisation (secret professionnel et partagé oblige). Le format numérique comme support externalisé respectant le RGPD (donc anonymisé) permet de pallier au risque d'incendie pouvant détruire le format papier. Ces deux dispositifs ont une fonction historique et mémorielle pour la préservation de l'agir de l'institutionnel. Ces supports format papier et numérique servent de base de manière séparés et ou ensemble à tous les échanges officiels pour faciliter les réponses de tous dans le cadre de cette évaluation HAS (et autres) qui s'inscrit dans un double objectifs : une démonstration de la traçabilité de la démarche qualité continue existante aboutissant à la conformité de l'évaluation, doxa de la has, pour un renouvellement de l'agrément de l'établissement en janvier 2032 par les autorités de tarification.

Ce travail de compilation est énorme à mettre en œuvre nous espérons pouvoir le terminer à temps, si c'est le cas nous changerons la formulation de cette introduction. Cette approche novatrice ne respecte pas le formalisme qualiticien au niveau des écrits comme référence de la pratique. De ce fait et dans ce contexte la question du versioning des protocoles, d'approches stratégiques n'ont pas de sens à nos yeux car on voit toujours la dernières version comme étant la version de référence applicable. Personne s'amuse à comparer les versions sauf si on arrive à rendre visible et surtout accessible ses changements Au delà de l'idée de faire de la novation dans la novation nous allons proposer une manière d'agir qui permettra dans la mesure du possible en ressources bureaucratique de comparer l'évolution d'un document entre lui même à deux dates distincts. Nous ne pensons pas y arriver pour cette évaluation de la HAS mais nous y travaillerons pour les autoévalaution documentées à venir. Pour se faire cela nécessite une mise en forme simple de tous les documents sans en-tête et sans versioning. nous tenons pas contre à montrer par l'exemple le résultat de cette méthode pragmatique, voir document "stratégie numérique" partie 1 et partie 2, élément preuve ci dessous.

Méthodologie utilisée :

Concernant les classeurs papiers, mis à disposition ces derniers sont construits au nombre de trois. Ils sont identifiés par catégories de critères

- La personne accompagnée quand le critère commence par la personne
- Les professionnels quand le critère commence par les professionnels
- L'ESSMS quand le critère commence par l'ESSMS

Cette méthodologie constitue des classeurs avec des critères de différents chapitre mais permet une exhaustivité par entretien. Ils contiennent les critères afférents à leurs catégories. Derrière la feuille de chaque critère sont insérées les différentes preuves. Chaque critères comprend un paragraphe de réponse à transmettre aux évaluateurs avec ses éléments preuves impérativement à nommer et à montrer (sinon la preuve n'existe pas) :

- pour les personnes accompagnées c'est une réponse pour soutenir leur propos devant le stress de l'exercice dans l'esprit de l'annonce faite sur le site internet des familles le mardi 2 décembre 2025.
- pour les professionnels c'est une réponse qui essaye d'être exhaustive en lien avec la réalité de notre terrain à l'ehpad Fil d'Argent à Val d'aigoual. Cette réponse croise les éléments du guide de l'HAS, nos écrits, nos pratiques. Elle est à lire dans un premier temps et à compléter dans un deuxième temps par l'expérience des professionnels interviewés.
- concernant l'Essms la direction s'en charge dans la même approche que celle des professionnels

Afin de faciliter l'accès aux documents :

- Nous avons un premier site internet identifié comme environnement numérique de travail fildargent.pro (ENT).
- Nous avons un deuxième site internet identifié comme site des familles fildargent.fr (renvoyant vers sa base dont le nom de domaine est services-autonomie.fr)
- Nous avons le réseau informatique de l'établissement
- Nous avons un troisième site internet qui comprend l'ensemble des données numériques des résidents c'est NETSOINS. Tous les professionnels de l'établissement ont accès à cette plateforme numérique en fonction de son poste à partir d'un profil de droit limitant les accès à certains contenus. Pour autant chaque professionnel à un nom d'utilisateur et un mot de passe.
- De manière supplémentaire nous avons le service d'un site numérique ANISEN imbriqué avec NETSOINS. ANISEN est un logiciel de gestion de la vie sociale mis à disposition de l'animation. Les bilans vie sociale et bien être des personnes concernées proviennent de cette traçabilité des activités misent en œuvre par l'animation.
- Nous avons un quatrième site internet concernant le planning et l'espace documentaire nommé OCTIME associés à chaque professionnel ayant accès au planning. L'espace documentaire du planning permet d'avoir accès au différents documents institutionnels par catégorie
- Nous avons un cinquième site, celui-ci nous permet de dire la définition des mots soit pour en préciser le sens dans le contexte de notre activité ou soit pour en élargir le sens trop restrictif dans le secteur de la Santé. nous donnerons deux exemple :
    - Approche plus précise avec le mot dispositif
    - Approche plus large avec le mot identitovigilance

Nous avons un sixième. Ce site, compilation des documents et récits en lien avec les critères de l'évaluation de la HAS (Haute Autorité de

- Nous avons un sixième. Ce site, compilation des documents et récits en lien avec les critères de l'évaluation de la HAS (Haute Autorité de Santé) sur https://www.evaluation-has-fildargent.fr.

Afin de faciliter la recherche documentaire la direction essaye d'utiliser autant que possible des liens hypertexte renvoyant vers les documents mentionnés et/ou les extraits adaptés. Ces liens hypertextes sont visibles car ils s'affichent en bleu sur ce site internet afin d'être le plus identifiable possible. Il suffit de cliquer dessus pour avoir accès à l'information utile.

Exemple qui n'est pas choisi au hasard - les 18 critères impératifs de l'évaluation HAS

ENTRETIEN AVEC LES PROFESSIONNELS	ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION
8 CRITÈRES IMPÉRATIFS	**10 CRITÈRES IMPÉRATIFS**
2.2.1 - Liberté d'aller et venir	2.2.6 - Exercice des droits
2.2.2 - Dignité et intégrité	2.2.7 - Protection des données de la personnes
2.2.3 - Vie privé et intimité	3.11.1 - Plan de prévention de maltraitance
2.2.4 - Liberté d'opinion, vie spirituelle	3.11.2 - Traite les signalements
2.2.5 - Droit à l'image	3.12.1 - Plaintes et réclamations
3.12.3 - Analysent plaintes et réclamations	3.12.2 - Communique sur les plaintes et réclamations
3.13.3 - Déclarent, analysent et corrigent les évènement indésirables	3.13.1 - Organise le traitement des évènements indésirables
3.6.2 - Circuit du médicament	3.13.2 - Communique sur le traitement des évènement indésirables
	3.14.1 - Plan de gestion de crise et plan de continuité de l'activité
	3.14.2 - Communique sur le plan de gestion de crise

Le niveau de formalisation et de formulation demandé par la haute autorité de santé pour cette évaluation nécessiterait un temps plein que nous n'avons pas aussi nous faisons avec nos moyens, nos ressources et notre bonne volonté. Depuis 2026 le PAQ crée ultérieurement dans le cadre du club qualité pour suivre en continue la démarche qualité est remplacé par le suivi des différents critères de la Haute Autorité de Santé présent dans son guide. Cette autoévaluation documentée accessible est disponible en h24, 7 jours sur 7 pour tous ceux qui s'intéresse à notre travail.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

La Direction

M. Martinez

Eléments Preuves Introduction

- 0.0.0-FILDARGENT EXEMPLE COMPARAISON DU DOCUMENT STRATEGIE NUMERIQUE ENTRE DEUX DATES PARTIE 1.pdf
- 0.0.0-FILDARGENT EXEMPLE COMPARAISON DU DOCUMENT STRATEGIE NUMERIQUE ENTRE DEUX DATES PARTIE 2.pdf
- EHPAD-FILDARGENT HAS - RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES.pdf

PERSONNES AGEES - 374 RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES DE LA HAUTE AUTORITE DE SANTE (HAS)

MÉTHODOLOGIE POUR OUVRIR UN DOCUMENT FAIRE UN CLIC DROIT SUR LE DOCUMENT CHOISI PUIS CLIQUER SUR "OUVRIR LE LIEN DANS UN NOUVEL ONGLET" OU "OUVRIR LE LIEN DANS UNE NOUVELLE FENETRE" AU CHOIX. CETTE MÉTHODOLOGIE D'OUVERTURE DE DOCUMENT EST VALABLE ET SOUHAITABLE POUR TOUT CE SITE INTERNET

- DOCUMENTS DE REFERENCE DE L'ETABLISSEMENT
  - 2002-OUTILS DE LA LOI
    - 2025-FA Livret daccueil -p-10-PublicLocauxChambres.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p-11-ChambresSuiteSalleActivités.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p5-LeMotDuDirecteur_censuré.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p6-Historique.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p7-PortageRepasDernierParagraphe.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p8-Envirronement.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p9-EnvironnementSocioEconomiqueStatutCapacité.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p12-SalleaMangerCantouUnitéDevieProtégée.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p13-Organigramme.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p14-UneEquipePluridisciplinaire.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p15-EffetsPersonnelsObjetsDeValeursCourrierAccueil.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p16-MénageRepasSoinsEsthétique.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p17-VisitesCultesVieSocialeEtCulturelle.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p18-Droit-A-ImageRgpdArticle6Licéité.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p18-LaSantéDuRésident.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p18-LaSantéDuRésidentChoixDuMedecinTraitant.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p19-LaSantéDuRésidentEquipeSoignanteParamédicauxFinancementDesSoins.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p20-LesDroitsDesRésidents.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p21-LesDroitsDesRésidentsSuiteFormalitéAdmission.pdf
    - 2025-FA Livret daccueil -p22-LesFraisHébergement.pdf
    - 2025-FA-Contrat de séjour p-6-AutorisationUsageDonnéesPersonnelles.pdf
    - 2025-FA-Contrat de séjour p-6-ConditionsAdmissionListeDocumentsAFournir.pdf
    - 2025-FA-Contrat de séjour p-7-PeriodeAdaptationProjetPersonnalisé.pdf
    - 2025-FA-Contrat de séjour p-13-TribunalCompetentEnCasDeLitige.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-1-Préambule.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-2-Admission.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-2-ContratDeSejour.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-3-EvolutionAccueilAccompagnementIndividualisé.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-3-ExpressionDesRésidentsConseilDeLaVieSociale.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-3-ExpressionDesRésidentsDroitsAutonomieConsentement.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-3-ReferentExerne.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-4-6-DroitsDevoirsEtLibertés.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-4-ExpressionDesRésidentsMédiation.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-6-LesSoinsDossierMedicalMedecinsMedicaments.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-6-RelationAvecLePersonnel.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-7-Animation.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-7-LaSécuritéLeLinge.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-7-LaSécuritéLesRepas.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-7-LaSécuritéOuvertureEtFermetureDesPortes.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-8-Citoyenneté.pdf
    - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-8-DonsEtLegsFildargentAssociationDeBienfaisanceReconnue.pdf

- 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-8-Hygiène.pdf
- 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-8-ModificationDuRèglementDeFonctionnement.pdf
- 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-8-Spiritualité.pdf
- 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-8-TermeDuSejourRecueilSouhaitFinDeVie.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent FINAL.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-6-7-NotreHistoireNosValeursEtElementsDeMethode.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-8-PE-EnphaseAvecLesOrientationsDesPolitiquesMedicoSocialesDuTerritoire.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-10-13-P10LaDemarcheQualitéHasRbppP11OrganisationOutils-P12EnqueteDonnéesPersonnelles-P12-13Numerique.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-12-PlaintesEtRéclamationsEvenementsIndésirables.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-14-ReseauxProfessionnelsAccesFnadepaClubQualité.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-15-17-LaPolitiqueDePréventionDesRisques-P15EiEtEigP16RisquesInfectieuxProPlanBleuEtBlanc.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-18-AccesAuxDroitsDesPersonnesAccompagnées.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-21-GirEtPathos.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-22-OrganisationDesEquipes.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-23-Organigramme.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-26-PolitiqueGpec.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-28-29-p28EthiqueEtBientraitance-p29PromotionBientraitancePréventionMaltraintEtCharteDesDroitsEtLibertés.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-33-34-PlanDePreventionMaltraitance.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-35-39-ContinuitéParcoursDeSoins.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-40-AccompagnementSecteurFermé.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-41-SoinsPalliatifsEtFinDeVie.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-42-VieSocialeEtOuvertureEtablissement.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-43-44-ProjetPersonalisé.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-46-47-ProjetFichesAction.pdf
- 2025-PE Ehpad Le fil dargent p30-32-PlanDePreventionDuRisqueDeMaltraitance.pdf
- Charte droits et libertés FNADEPA.pdf
- FA Contrat de séjour FINAL.pdf
- FA Réglement de fonctionnement FINAL.pdf
- FA Livret daccueil - FINAL.pdf
- FALC-CharteDesDroitsEtLiberté_censuré.pdf

- ANISEN VIE SOCIAL BILAN INDIVIDUEL DEBUTE OCT-NOV 2023
  - Bilan2024-01-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2024-02-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2024-04-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2024-05-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2024-07-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2025-01-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2025-02-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2025-03-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2025-04-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2025-05-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2025-06-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2025-07-20_12_2025_censuré - Copie.pdf
  - Bilan2025AnimationsNotesine-251221_08_censuré.pdf

- Bilan2025AnimationsNetsoins_251221_08_censuré.pdf
- BENEVOLES - PARTENAIRES
  - 2024-PlanningCultesMessesPrésentsSurLeTerritoire_censuré.pdf
  - 2025-PlanningCultesMessesPrésentsSurLeTerritoire_censuré.pdf
- CANTOU - ACTIVITES NON MEDICAMENTEUSES
  - EHPAD fil dargent_cantou_2023 2024_séance 08_2024 04 12_CR_HD_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_2023 2024_séance 09_2024 04 25_CR_HD-SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_2023 2024_séance 10_2024 05 17_CR_HD-SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_2023 2024_séance 13_CR_2024 07 12_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_2023 2024_séance 14_CR_2024 07 25_MPL_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_2023 2024_séance 15_CR_2024 08 09_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_2023 2024_séance 16_CR_2024 08 19_MPL_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 12_CR_2024 06 17_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 18_CR_2024 10 28_MPL_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 19_CR_2024 11 20_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 20_CR_2024 11 29_HD_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 21_CR_2024 12 16_HD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 22_CR_2025 01 15_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 23_CR_2025 01 24_HD_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 24_CR_2025 02 07_HD_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 25_CR_2025 03 03_SD_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 26_CR_2025 03 31_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 27_CR_2025 04 14_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 28_CR_2025 04 28_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 29_CR_2025 05 23_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 30_CR_2025 06 23_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 31_CR_2025 07 25 (1)_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 31_CR_2025 07 25_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 32_CR_2025 08 04_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 33_CR_2025 08 13_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 34_CR_2025 09 19_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 35_CR_2025 09 26_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 36_CR_2025 10 17_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 38_CR_2025 11 10_censuré.pdf
  - EHPAD fil dargent_cantou_séance 39_CR_2025 11 24_censuré.pdf
  - EPHAD Fil dArgent_cantou_HD_SD_séance 01-2023 12 04_compte rendu_censuré.pdf
- CHARTES
  - 2025-CartographieDesRisquesDeMaltraitance.pdf
  - CHARTE DE BIENTRAITANCE.pdf
  - Charte droits et libertés FNADEPA.pdf
  - Charte_ISA_français - Charte_ISA_francaisSignée_censuré.pdf
  - Charte-de-la-bienveillance-.pdf
- CLUB QUALITE
  - 2025-CLUB QUALITE - CR GT 13.11.25-anonymisé.pdf
  - 2025-DevisDemarcheQualitéSigné-anonymsé.pdf
  - CR GT 04.09.25-anonymisé.pdf

- CR GT 09 octobre 2025-émargement-anonymisé.pdf
- CR GT 10 juin 2025 - émargement-anonymisé.pdf
- CONSIGNES SUR BULLETIN DE SALAIRE
  - 2022-08-bs-Informations et Communications sur www.fildargent.pro_censuré.jpg
  - 2022-09-bs-Informations et Communications www.fildargent.pro_censuré.jpg
  - 2022-10-bs-Ce mois ci vous trouverez avec votre bulletin, une attestation dinscription à Formatic Santé Informations et Communications www.fildargent.pro_censuré.jpg
  - 2022-11-bs-Informations et Communications www.fildargent.pro_censuré.jpg
  - 2022-12-bs-Lettres du Président et de lassociation ACCES - Joyeux Noël et Bonne Année 2023 Informations et Communications sur www.fildargent.pro_censuré.jpg
  - 2023-01-bs-Informations et Communications sur www.fildargent.pro_censuré.jpg
  - 2023-02-bs-Informations Et Communications sur www.fildargent.pro Note dinformation n 03 affichée depuis le 20-02-2023_censuré.jpg
  - 2023-04-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro + votre courriel professionnel + Courrier du président Note dinformation n 04 Les CP doivent être soldés au 31-05-2023 Prime 150 euros sur avril 2023_censuré (1).jpg
  - 2023-04-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro + votre courriel professionnel + Courrier du président Note dinformation n 04 Les CP doivent être soldés au 31-05-2023 Prime 150 euros sur avril 2023_censuré.jpg
  - 2023-05-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel_censuré.jpg
  - 2023-06-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel_censuré.jpg
  - 2023-07-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionne_censuré.jpg
  - 2023-09-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Note dinformation n°06 Pensez à consulter votre courriel professionnel._censuré.jpg
  - 2023-10-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Note dinformation n°06 Pensez à consulter votre courriel professionnel_censuré.jpg
  - 2023-11-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel_censuré.jpg
  - 2023-12-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel et à solder vos CP 2022-2023, ils seront perdus après_censuré journée de solidarité effectuée pour 2023.jpg
  - 2024-01-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro- Pensez à consulter votre courriel professionnel et à solder vos CP 2022-2023, ils seront perdus après le 31-05-2024 Bonne années 2024_censuré.jpg
  - 2024-02-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel et à solder vos CP 2022-2023, ils seront perdus après le 31-05-2024_censuré.jpg
  - 2024-03-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel et à solder vos CP 2022-2023, ils seront perdus après le31-05-2024_censuré.jpg
  - 2024-05-bs_Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel. Journée de solidarité effectuée le 20-05-2024censuré.jpg
  - 2024-06-bsConnectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel et la note dinformation N 4ter._censuré.jpg
  - 2024-07-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel et la note dinformation N 4ter._censuré.jpg
  - 2024-08-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel. Note dinformation n 05 casier judiciaire bulletin n 03_censuré.jpg
  - 2024-09-bsConnectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel_censuré.jpg
  - 2024-10-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel_censuré.jpg
  - 2024-11-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel_censuré.jpg
  - 2024-12-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel_censuré.jpg

- 2025-01-bs_Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro pensez a consulter votre courriel professionnel et a solder les cp 2023-2024_censuré.jpg
- 2025-02-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel et demandez à la direction vos codes Octime. Charte de bientraitance jointe_censuré.jpg
- 2025-03-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel et demandez à la direction vos codes Octime. Charte de bientraitance jointe_censuré.jpg
- 2025-04-bs-www.fildargent.fr et www.fildargent.pro et de votre espace documentaire planning dOctime, des ajouts se font très régulièrement_censuré.jpg
- 2025-07-bs-Connectez-vous et consulter lensemble des contenus de www.fildargent.fr et www.fildargent.pro et de votre espace documentaire planning dOctime des ajouts se_censuré.jpg
- 2025-08-bs-Connectez-vous et consulter lensemble des contenus de www.fildargent.fr et www.fildargent.pro, note dinformation 08 confidentialité et de votre espace_censuré.jpg
- 2025-09-bsConectezVousEtConsulterMailProfessionnel+EnsembleDesContenusFildargentFrFildargentProEspaceDocumentairePlanningOctime_censuré.jpg
- 2025-10-bsConectezVousEtConsulterEnsembleDesContenusFildargentFrFildargentProEspaceDocumentairePlanningOctime_censuré.jpg
- 2025-11-bsConectezVousEtConsulterEnsembleDesContenusFildargentFrFildargentProEspaceDocumentairePlanningOctime_censuré.jpg

- CONTRATS
  - 221018-NETSOINS-PROGRAMME-SONS-SIGNE.pdf
  - 20190619 LA COLLECTE MEDICALE Avenant contrat_censuré.pdf
- CONVENTIONS
  - 2015-CONVENTION SOINS PALLIATIFS EHPAD FIL D ARGENT.pdf
  - 2023-CONVENTION-PSYCHIATRIE.pdf
  - 2023-ConventionHad-AdeneGroupeAles.pdf
  - 2023-ConventionSoinPalliatifHopitalLeVigan.pdf
  - 2024-ConventionAvecCHU-De-Nimes.pdf
  - 2024-ConventionHad-AdeneGroupeAles.pdf
  - 2025-01-convention partenariat ehpad - la tessone- signé.pdf
  - 2025-CommunautéDesCommuneRepasAvecIntergenerationnel.pdf
  - 2025-ConventionPharmacieDeAigoual.pdf
  - 2025-EquipeMobileLeVigantGeriatrie.pdf
  - 2025-MEDECIN-COORDONNATEUR-CONVENTION-ST.RYTHM-SIGNEE.pdf
  - 2026-ConventionPharmacieDeAigoualEhpadFildargent.pdf
  - 2026-ConventionPréventionDesInfectionsEquipeMobileHygieneEmhChuNimes.pdf
- CVS
  - 2024-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-2024-anonyme.pdf
  - 2024-EHPAD FILDARGENT - Règlement intérieur du Conseil de la Vie Sociale.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p1a3-ParolesAuxRésidentsEtAuxFamilles.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p3-ActualitéFildargentFetesProcedureAncienKinéEnCoursAccesEtGie.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p3-ActualitéFildargentRestauration.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-PointDémarcheQualitéFormationRisqueIncendieEtExerciceDeSimulation.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-PointDémarcheQualitéLesEvènementIndésirables.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-PointDémarcheQualitéLesRéclamations.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-PointDémarcheQualitéPrésentationDeEnvironnementNumériqueDeTravail.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-

PointDémarcheQualitéTravauxActualisationProjetEtablissement.pdf

241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-PointPréventionDesRisquesPlanBleuPlanDeContuitéDeActivité.pdf

241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-PromotionBientraitanceLutteContreMaltraitanceSensibilisationsRéunionsPrésentationEspaceBientraitanceSurFildargentPro.pdf

250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-anonyme.pdf

250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-1a4-ParolesAuxRésidentsEtAuxFamilles.pdf

250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-5-ActualitéFildargentFeteProcedureAncienKinésithérapeuteEnCours.pdf

250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-5-PointDémarcheQualitéEnvironnementNumériqueDeTravaill.pdf

250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-5-PromotionBientraitanceLutteContreLaMaltrainceSensibilisationRéunionContratDeTravail.pdf

250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-6-PointDémarcheQualitéFormationQualitéDeVieAuTravailpourToutLePersonnel.pdf

250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-6-PointDémarcheQualitéLesEvenementsIndésirables.pdf

250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-6-PointDémarcheQualitéLesRécamationsl.pdf

250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-6-PointPréventionDesRisques.pdf

250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-6-PromotionBientraitanceLutteContreLaMaltrainceSensibilisationRéunionContratDeTravaill.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-1a3-ParolesAuxRésidentsEtAuxFamilles.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-3-ActualitéFildargentJournéePecheAuLacFeteDuVillageEtEtablissementAffaireAncienKinéEnCours.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-3-ActualitéFildargentTravailEnRéseauAvecAcces.pdf.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-ActualitéFildargentPoursuiteDuTravailConcernantLesProjetPersonnalisés.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-ActualitéFildargentTableauAffichageAConsulterDansleHallMaintienSignaturePourEntrer.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PointDemarcheQualitéEnvironnementNumeriqueDeTravail.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PointDemarcheQualitéLesEvèmentsIndésirables.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PointDemarcheQualitéLesRéclamationsLaDirectionEstDisponiblePourEchanger.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PointDemarcheQualitéRésultatsEnquêtesDeSatisfactionRésidentsEtFamilles.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PointDemarcheQualitéTravauxActualisationProjetEtablissement.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PromotionDeLaBientraitanceLutteContreLaMaltraitanceSensibilisationDesProfessionnelsurFildargentProEtCharteBientraitance.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-5-PointPréventionDesRisques.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-5-PointPréventionDesRisquesDocumentUniqueDesRisquesProfessionnelsEnCours.pdf

250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-SIGNE_anonyme.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-1a3-ParolesAuxRésidentsEtAuxFamilles.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-3-TableauAffichage.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-3-TravailEnRéseauxAccesEtGie.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-4-InformationTrameProjetPersonnaliséDansContratDeSejour.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-4-PointDemarcheQualitéEspaceNumériqueDeTravail.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-4-PointDemarcheQualitéLesRéclamationsRésidentsFamilles.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-4-PromotionBientraitanceLutteContreMaltraitance.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-4-PromotionBientraitanceLutteContreMaltraitanceCharteBientraitanceAffichéeHallAccueil.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-4-PromotionBientraitanceLutteContreMaltraitanceQuestionnementEthique.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-4-

PromotionBientraitanceLutteContreMaltraitanceSensibilisationProfessionnelFildargentProEtContratDeTravail.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-4-PromotionBientraitanceLutteContreMaltraitanceSuiviAffaireKinésithérapeute.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-5-PointDemarcheQualitéEvènementsIndésirables.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-5-PointDemarcheQualitéInformationEvaluationHas.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-5a6-PointDemarcheQualitéInformationEvaluationHas.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-6-PointPréventionDesRisquesConstructionContinueDuDuerpPrésentSurFildargentProEtbureauDirecteur.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-6-PointPréventionDesRisquesParticipationExerciceGestionDeCriseOrganiséParPréfecturePompierMairie.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-6-PointPréventionDesRisquesPlanDeGestionDeCriseEtPlanDeContinuitéActivitéPrésentéAuCvsAffichageBureauAdministratif.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-7-MaintienVigipirateAlerteAttentat.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-7-MaintienVigipirateAlerteAttentatGestionEtFiltrageDesAccesObligatoiresDesEnréesSortiesPourSécurisationDesLocauxEtDesRésidents.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-7-MaintienVigipirateAlerteAttentatSensibilisatonGestionDeCrisePourLesProfessionnelsSurFildargentPro.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-7-PointPréventionDesRisquesCommissionCommunaleDeSécuritéAvisFavorable.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-7-PointPréventionDesRisquesLesDifficultésAvecLancienKinéSontToujoursEnCoursDeTraitement.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-7-PointPréventionDesRisquesPlanBleuAcualiséEtEnvoyéEnRecommandéPréfecture.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-7-SensibilisationsDesProfessionnelsSurFildargentProGuideEtListing.pdf

251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-SIGNE-Anonyme.pdf

251202-FILDARGENT-ANNONCE-FAMILLES Guide de préparation à lentretien avec les évaluateurs HAS pour les membres du CVS.pdf

Entretien avec les membres du CVS 21.11.25-02.pdf

- DOCUMENTS OFFICIELS

230726-FILDARGENT-ASSOCIATION-ASSISTANCE-BIENFAISANCE-RECHERCHE-SCIENTIFIQUEMEDICALE.pdf

- FILDARGENTFR-ANNONCES

251206-Annonces du site FILDARGENT-FAMILLES.pdf

251211-Annonces du site FILDARGENT-FAMILLES.pdf

251211-CONTENU-DE TOUTES LES ANNONCES FAITES SUR LE SITE FAMILLE DE FILDARGENTFR.pdf

FILDARGENT-FAMILLES 2025 - Campagne de vaccinations FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES Activité Physique Adaptée (APA) FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES Articles Midi Libre Ehpad Fil dArgent FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES Café des Aidants Juillet 2023 FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES CHARTE DE BIENTRAITANCE FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES Document Personne de confiance FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES DONS LEGS - Modification de larticle XIX du Réglement de fonctionnement FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES EHPAD entierement climatisé - Plan Canicule 2025 FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES Ehpad Fil dArgent Fêtes de Noel FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES EVALUATION Haute Autorité de Santé (HAS) FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES FILDARGENT - 1ER JET DU NOUVEAU PROJET DETABLISSEMENT FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES FILDARGENT - ENQUETES DE SATISFACTION FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES FILDARGENT - Outils de la loi du 2 janvier 2022 FILDARGENT-FAMILLES.pdf

FILDARGENT-FAMILLES FILDARGENT - Personnes Qualifiées FILDARGENT-FAMILLES.pdf

- FILDARGENT-FAMILLES FILDARGENT - Personnes Qualifiées FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Guide de préparation à lentretien avec les évaluateurs HAS pour les membres du CVS FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Hébergements temporaires en sortie dhospitalisation en Occitanie en septembre 2025 FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Information du conseil départemental du Gard FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES INFORMATION GARDET AUTONOMIE FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Informations de la part du département du Gard FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Informations relatives aux Aidants FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Infos des Aidants du Gard FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Les valeurs de lEhpad Fil dArgent inscrites dans le Projet dEtablissement FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Linfo des aidants n°25 - Newsletter sur les proches aidants dans le Gard FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Linfo des aidants n°26 - Newsletter sur les proches aidants dans le Gard FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES LISTE DES CULTES SUR LA COMMUNE DE VAL DAIGOUAL FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Numéro canicule info services 0800 06 66 66, 9h-19h est activé. FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Permanence MDPH GARD FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Sensibilisation au recueil des plaintes et des réclamations FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENT-FAMILLES Sensibilisation aux Evenements Indésirables FILDARGENT-FAMILLES.pdf

- FILDARGENTFR-SITE
  - 251225-SiteDesFamillesPageAccueil-FILDARGENT-FAMILLES.pdf
- FILDARGENTPRO-ANNONCES
  - 2022-ANNONCES-FILDARGENTPRO.pdf
  - 2026-ANNONCE FILDARGENTPRO -PLANNING 2026 DES SENSIBILISATIONS DES THEMES A VOIR INSCRITES DANS LA DEMARCHE CONTINUE DE LA QUALITE DE LA HAS.pdf
  - 220415-Ehpad-FildargentPro-RecommandationsDeBonnesPratiquesProfessionnelles.pdf
  - 220415-Ehpad-FildargentPro-VaeAideSoignant(e).pdf
  - 220417-Ehpad-FildargentPro-InformationsSensibilisationSecourisme.pdf
  - 220421-Ehpad-FildargentPro-ReformeDuDeaes.pdf
  - 220505-Ehpad-FildargentPro-ServiceAnimation.pdf
  - 220514-Ehpad-FildargentPro-UnGlossaireInstitutionnelEstMaintenantDisponible.pdf
  - 220616-Ehpad-FildargentPro-AlerteCaniculeNouveauLienDisponible.pdf
  - 220616-Ehpad-FildargentPro-PlanCanicule2022.pdf
  - 220617-CreationUnNouveauLienInformationQualiteDeLairEnOccitanie.pdf
  - 220622-Ehpad-FildargentPro-LeNiveauVigilanceSecuriteRenforceeRisqueAttentatEstMaintenuSurEnsembleDuTerritoire.pdf
  - 220623-Ehpad-FildargentPro-PerturbationOrageuse.pdf
  - 220704-Ehpad-FildargentPro-VigilenceMeteorologiqueJaune.pdf
  - 220727-Ehpad-FildargentPro-ExtensionDuDeuxièmeRappelDeVaccinationContreLeCovid19AuxProfessionnelsDuSecteurDeLaSantéEtDuMedicoSocial.pdf
  - 220729-Ehpad-FildargentPro-IdentificationDesCyclesConcernantLePlanning2022.pdf
  - 220801-Ehpad-FildargentPro-CentreMeteorologiqueAixEnProvenceBulletinEmisLeLundi01aout2022.pdf
  - 220801-Ehpad-FildargentPro-LePortDuMasqueResteObligatoireDansInstitutionDansLeCadreDuMaintienDesGestsBarrieres.pdf
  - 220906-Ehpad-FildargentPro-ChangementHoraireEquipesDeNuit.pdf
  - 220912-Ehpad-FildargentPro-Evaluation2025.pdf
  - 220913-Ehpad-FildargentPro-AlerteOrange.pdf
  - 221005-Ehpad-FildargentPro-RGPD-InformationRegistreDesActivitésDeTraitements.pdf
  - 221013-Ehpad-FildargentPro-ArreteDesignantDesStationsServicesPourLesUsagersPrioritaires.pdf
  - 221014-Ehpad-FildargentPro-SPOC-FormationEnLignePourTousLesProfessinnelsDeEhpadFildargent.pdf

221020-Ehpad-FildargentPro-RGPD-DesignationOfficielUnNouveauDpo.pdf
221024-Ehpad-FildargentPro-ProjetBasucadeDeChataigne.pdf
221028-Ehpad-FildargentPro-OrganigrammeEtablissement.pdf
221103-Ehpad-FildargentPro-ProjetPersonnalisé.pdf
221125-Ehpad-FildargentPro-Numérique2022-2023-ProgrammeSons.pdf
221125-Ehpad-FildargentPro-SubventionEurpéenneAccordéeEtJamaisTransmise.pdf
221202-Ehpad-FildargentPro-DevelopperLesUsagesDuNumériqueAuSeinDuSecteurMedicoSocialEtSocial.pdf
221202-Ehpad-FildargentPro-InvitationWebinaires2023Semestre1PoleMnd.pdf
221206-Ehpad-FildargentPro-OvertureEspaceQualité.pdf
221209-Ehpad-FildargentPro-CommentDepenserVotreCarteCadeaux.pdf
221214--Ehpad-FildargentPro-MessageFormaticSanté-FormationAuxUsagesDuNumérique.pdf
221215-Ehpad-FildargentPro-IdentificationCyclesPlanning2023.pdf
221220-EHPAD-FILDARGENTPRO-NoteInformation02PlanningEquipeSoignante.pdf
230103-Ehpad-FildargentPro-Annonce-PartenariatConventionnéAvecEquipeMobileDeSoinsPalliatifs.pdf
230103-Ehpad-FildargentPro-Annonce-Voeux2023.pdf
230127- PIECE JOINTE DE ANNONCE - TOUTES LES ANNONCES FILDARGENTPRO 2022 AVEC PIECE JOINTE .pdf
230127-ANNONCES - TOUTES LES ANNONCES FILDARGENTPRO 2022 AVEC PIECE JOINTE.pdf
230215-Ehpad-FildargentPro-Annonce-EpisodeDePollutionDansLeGard.pdf
230220-Ehpad-FildargentPro-Annonce-IdentificationDesCyclesDuPlanning2023.pdf
230308-Ehpad-FildargentPro-Annonce-AjoutUnNouveauLienInternet.pdf
230322-Ehpad-FildargentPro-Annonce-ApprovisionnementEnCarburant.pdf
230323-Ehpad-FildargentPro-Annonce-Garanties2023MutuelleSanté.pdf
230407-Ehpad-FildargentPro-Annonce-ArretDuPortDuMasque.pdf
230511-Ehpad-FildargentPro-Annonce-ProtocolesCuisinesChariotRepas.pdf
230524-Ehpad-FildargentPro-Annonce-OuvertureEspaceProjetEtablissement.pdf
230601-Ehpad-FildargentPro-Annonce-EspacePlanning.pdf
230626-Ehpad-FildargentPro-Annonce-AffichageDuMontantNetSocialSurVotreBulletinDePaie.pdf
230630-Ehpad-FildargentPro-Annonce-PartenariatFildargent-ARS-FondationSielBleu.pdf
230703-Ehpad-FildargentPro-Annonce-LePlanningDeJuillet2023.pdf
230719-Ehpad-FildargentPro-Annonce-NuméroInformationCanicule.pdf
230826-Ehpad-FildargentPro-Annonce-NoteInformationN05-DemandeDeRéactualisationDuBulletinN03.pdf
230927-Ehpad-FildargentPro-Annonce-LeQuestionnementEthiqueAuCoeurDeNosPratiquesBientraitantes.pdf
231002-Ehpad-FildargentPro-Annonce-InformationEnedis.pdf
231011-Ehpad-FildargentPro-Annonce-ParticipationEhpadFildargentAuProgrammeDeFormationDeESNbyUM.pdf
231015-Ehpad-FildargentPro-Annonce-MessageAlerteRapideSanitaire(MARS)-VigiPirate.pdf
231018-Ehpad-FildargentPro-Annonce-InformationsIntempéries.pdf
231114-Ehpad-FildargentPro-Annonce-ProjetEtablissement2024EnCours.pdf
231115-Ehpad-FildargentPro-Annonce-ParticipationDeEhpadàLécoleEnSanténNumériqueDeUniversitéDeMontpellier.pdf
231123-Ehpad-FildargentPro-Annonce-VosCartesBimpliCadoArrivent.pdf
231125-Ehpad-FildargentPro-Annonce-InformationSystèmeDeJournalisation.pdf
231206--Ehpad-FildargentPro-Annonce-EspaceProtocolesSoins.pdf
251206-Annonces du site EHPAD-FILDARGENTPRO.pdf
251211-Annonces du site ENT EHPAD-FILDARGENTPRO POUR INFORMER LES PROFESSIONNELS.pdf
251211-ContenuToutesLesAnnonces2024InformationsPourProfessionnelsEntFildargentPro.pdf
260103-Ehpad-FildargentPro-EspaceProtocolesSoins.pdf
EHPAD-FILDARGENT 2025 - QUESTIONNAIRE SALARIES EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT 2025 - QUESTIONNAIRE SALARIES EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT 2025-NoteInformation-08-ConfidentialitéSecretProfessionnel EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT 2025-ORGANIGRAMME EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Action Logement EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Affichage du montant « net social » sur votre bulletin de paie EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Ajout dun espace Activité Physique et Sportive (APS) EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Ajout dun Espace DEAS EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Ajout dun nouveau lien internet EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT AJOUT PROTOCOLES SOINS EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Arrêt du Port du masque au sein de lEHPAD EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT ARS OCCITANIE INFORMATION VIGILANCE ORANGE PLUIES ET INONDATIONS EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT BUG DE FILDARGENT.PRO EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT CANICULE - Passage en niveau Orange EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT CARTE CADEAUX - Comment utiliser ma carte à offrir Swile EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Changement dhoraire J3 SN1 à partir du lundi 12 mai 2025 EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT CHARTE DE BIENTRAITANCE EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Communication concernant le plan de gestion de crise EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT CPIAS - Nouveauté documentaire EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT CPIAS OCCITANIE - Lettre dinfos n°3 - Octobre 2024 EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT CREDIT AGRICOLE OFFRE PARTENARIAT EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Désignation du référent de lactivités physique et sportive EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT DONS LEGS - Modification de larticle XIX du Réglement de fonctionnement EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT EHPAD entierement climatisé - Plan Canicule 2025 EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Episode de pollution dans le Gard EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT ESMS NUMERIQUE - Grappe UnisVers le Numérique EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Espace Documents dans le Logiciel Planning EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT ESPACE PLANNING 2023 EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Espace Protocoles Soins EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT EVALAUTION HAS A UN INSTANT T (JANVIER 2026) EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT EVALUATION HAS - FOCUS SUR LES CRITERES IMPERATIFS EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT EVALUATION HAS - LIVRETS NUMERIQUES EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Exercice Intercommunal de Gestion de Crise EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT FILDARGENT - 1ER JET DU NOUVEAU PROJET DETABLISSEMENT EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT FILDARGENT - HORS CONVENTION COLLECTIVE EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT FILDARGENT-PARTENAIRES EXTERIEURS EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Garanties 2023 Mutelle Santé - EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT HAS - RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Horaires de coupures des routes TDF du 16 juillet 2024 - Nîmes EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Humanitude - Proposition de lecture de la part de notre musicothérapeute EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Identification des cycles du Planning 2023 EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Information - Système de journalisation EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Information – Protection des données personnelles EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Information ENEDIS EHPAD-FILDARGENT.pdf

EHPAD-FILDARGENT Information HAS - Référentiel d'Évaluation auquel sont soumis toutes les structures (services et établissements) médico-sociales tous.pdf

- EHPAD-FILDARGENT Informations Intempéries EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Le Planning de juillet 2023 EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Le questionnement éthique au coeur de nos pratiques bientraitantes EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Lien pour accéder au planning Octime EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Lien Webmail pour consulter votre adresse mail professionnelle EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Message dAlerte Rapide Sanitaire (MARS) - VigiPirate EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Mise en place des téléphones des ASH EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Note d'information n°05 – Demande de réactualisation du bulletin n°3 EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Note dinformation 4 TER EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Note dinformation n°03 EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT NOUVEAU - Site internet GIE DACCES EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Numéro canicule info services 0800 06 66 66, 9h-19h est activé. EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Numéro dinformation canicule EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Ouverture de lespace Musicothérapie EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Ouverture de lespace Projet dEtablissement EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Participation de lEhpad Fil dArgent au programme de formation de lENSbyUM EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Participation de lEhpad Fildargent à lEcole en Santé Numérique by lUniversité de Montpellier EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Plan canicule 2025 EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Prélèvement à la Source - Information février 2025 EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT PRESENCE DES INFORMATICIENS EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Projet détablissement 2024 en cours EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Protocoles cuisines - Chariot Repas EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Relyens nous transmet un message de Viamedis EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT SENSIBILISATION A LINTELLIGENCE ARTIFICIELLE EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Sensibilisation aux évènements indésirables EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT SENSIBILISATION ETHIQUE CONFLIT DE CONSCIENCE DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ FACE AU DROIT DU SUICIDE ASSISTÉ EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT SENSIBILISATION POSTURES PROFESSIONNELLES BIENTRAITANTE EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Soyez Vigilant La Rue Malbeck va être à double sens EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT STRATEGIE NUMERIQUE EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT test EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Utilisation de la carte cadeau EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT VACANCES DETE EHPAD-FILDARGENT.pdf
- EHPAD-FILDARGENT Vos cartes Bimpli CADO arrivent ! EHPAD-FILDARGENT.pdf
- Fondation Siel Bleu EHPAD-FILDARGENT.pdf

- FILDARGENTPRO-ESPACES
  - 251211-CONTENU SENSIBILISATION A LETHIQUE EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - 251211-ContenuPageAccueilEnvirronnementNumeriqueDeTravailFildargentPro.pdf
  - 251211-SENSIBILISATION REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - Espace SENSIBILISATION A LA PRISE EN SOINS PALLIATIVE EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - Espace SENSIBILISATION A LETHIQUE EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - Espace SENSIBILISATION AU NUMERIQUE ET A LINTELLIGENCE ARTIFICIELLE EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - Espace SENSIBILISATION RISQUES MEDICAMENTEUX, INFECTIEUX APPROCHE NON MEDICAMENTEUSELe Circuit du médicament et sa sécurisation EHPAD-FILDARGENT.pdf
- FILDARGENTPRO-SITE

- 251206-Accueil SITE EHPAD-FILDARGENTPRO - SANS espace de travail.pdf
- FORMATIONS-SENSIBILISATIONS
  - 2.1.x-240414-QuestionnementEthiqueSignatureAsh_censuré.pdf
  - 2.1.x-250416-QuestionnementEthiqueSignatureSoignant_censuré.pdf
  - 2.1.x-251118-QuestionnementEthiqueSignatureSoignant_censuré.pdf
  - 2.2.6-SensibilisationEmargement-LiberteAllerEtVenir_anonymisé.pdf
  - 2022-2023-2024-2025- EHPAD FILDARGENTPRO Espace Sensibilisation Bientraitance et lutte contre la maltraitance.pdf
  - 2023- EHPAD FILDARGENT FILDARGENTPRO SENSIBILISATION SECOURISME.pdf
  - 2023- FILDARGENTPRO SENSIBILISATION RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES HAS.pdf
  - 2023-EHPAD FILDARGENTPRO SENSIBILISATION REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES.pdf
  - 2024- EHPAD FILDARGENTPRO SENSIBILISATION A LETHIQUE.pdf
  - 2024-SENSIBILISATION DUERP FILDARGENTPRO - Document Unique des Risques Professionnels.pdf
  - 2025 - EHPAD FILDARGENTPRO SENSIBILISATION AU NUMERIQUE ET A LINTELLIGENCE ARTIFICIELLE.pdf
  - 2025-conventionFormationAPA_ehpad-fildargent.pdf
  - 231012-FormationEponymDynamiqueEquipeAvecAcces_censuré.pdf
  - 231016-FormationEponymDynamiqueEquipeAvecAcces_censuré.pdf
  - 231103-FormationEponymOutilsComEnEhpadAvecAcces_censuré.pdf
  - 240909-EmargementRéunionSoigantsProjetPersonnalisé_censuré.pdf
  - 240910-EmargementRéunionSoigantsSensibilisationEvenementIndésirableSurNetsoins_censuré.pdf
  - 240911-EmargementRéunionSoigantsSensibilisationEvenementIndésirableSurNetsoins_censuré.pdf
  - 240923-EmargementRéunionAshDemarcheQualité+Duerp_censuré..pdf
  - 240923-EmargementRéunionAshDemarcheQualité+Duerp_censuré.pdf
  - 241113-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationTracabilitéDesEvènementsIndésirables+Bientraitance_censuré.pdf
  - 241118-EmargementRéunionAshSensibilisationBientraitanceLaQuestionDeLecoute_censuré.pdf
  - 241120-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationBientraitanceLutteContreMaltraitance+Rbpp_censuré.pdf
  - 241125-EmargementRéunionAshSensibilisationBientraitanceLutteContreLaMaltraitance_censuré.pdf
  - 241202-EmargementRéunionAshSensibilisationEthiqueBientraitanceEcouteActive_censuré.pdf
  - 241211-EmargementRéunionSoigantsSensibilisationProtection-AlerteAttentat_censuré.pdf
  - 241216-EmargementRéunionAshSensibilisationAlerte+AlerteAttentat_censuré.pdf
  - 241218-EmargementRéunionSoigantsSensibilisationAlerte+AlerteAttentat_censuré.pdf
  - 250108-EmargementRéunionSoignantsLaFinDeVie_censuré.pdf
  - 250115-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationAuxSoinsPalliatifs-EthiquePalliative_censuré.pdf
  - 250224-EmargementRéunionAshSensibilisationPlanningOctime_censuré.pdf
  - 250305-EmargementRéunionSoignantsProjetEtPersonnalisé_censuré.pdf
  - 250310-EmargementRéunionAshSensibilisationPlanningOctime_censuré.pdf
  - 250317-EmargementRéunionAshSensibilisationNumériqueLogiciels_censuré.pdf
  - 250319-EmargementRéunionSoignantsProjetEtablissementRecommandationsDeBonnesPratiques_censuré.pdf
  - 250331-EmargementRéunionAshRecommandationsDeBonnesPratiquesProjetEtablissement_censuré.pdf
  - 250402-EmargementRéunionSoignantsDémarcheQualité_censuré.pdf
  - 250414-EmargementRéunionAshQuestionnementEthique2.1.3_censuré.pdf
  - 250416-EmargementRéunionSoignantsEvaluationHasSynteèseRbppQuestionnementEthique_censuré.pdf
  - 250423-EmargementRéunionSoignantsAnalyseEnEquipeEig_censuré.pdf
  - 250505-EmargementRéunionAshDémarcheQualité-Evaluation-Ethique+RechercheDocumentaire_censuré.pdf
  - 250611-EmargementRéunionSoignantsAnalyseEvènementsIndésirables_censuré.pdf
  - 250702-EmargementRéunionSoignantsViePrivéeEtIntimitéDeLaPersonne_censuré.pdf
  - 250707-EmargementRéunionAshCanicule3.14.1_censuré.pdf

- 250707-EmargementRéunionAshCanicule3.14.2_censuré.pdf
- 250709-EmargementRéunionSoignantsEvaluationHasCritères2...._censuré.pdf
- 250716-EmargementRéunionSoignantsEvaluationHasCritèresImpératifs_censuré.pdf
- 250721-EmargementRéunionAshSensibilisationDroitsEtLibertés2.2.1._censuré.pdf
- 250723-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationProtectionDesDonnéesClasseurRGPD_censuré.pdf
- 250903-EmargementRéunionSoignantsEvaluationHas2.8_censuré.pdf
- 250908-EmargementRéunionAshSensibilisationEvaluationHas+Acces._censuré.pdf
- 250910-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationEvaluationHas_censuré.pdf
- 250915-EmargementRéunionAshSensibilisationNumériqueEvalHas3.15.3+ProjetPersonnalisé_censuré.pdf
- 250929-EmargementRéunionAshSensibilisationQuestionnementEthiqueVousTu+InfosNetsoinsdu29-9-25._censuré.pdf
- 250929-SensibilisationQuestionnementEthiqueAshVousEtTu+InfosNetsoinsDu29-09-2025_censuré.pdf
- 251008-EmargementRéunionSoignantsAggir+EvalautionHasPresentationMethodologie+AnalyseRéclamation_censuré.pdf
- 251009-CartographieDesRisquesDeMaltraitanceSoignants.pdf
- 251009-EmargementRéunionCartographieRisquesMaltraitancesSoignants_censuré.pdf
- 251013-EmargementRéunionAshSensibilisationEvaluation+Numérique+DémarcheQualité_censuré.pdf
- 251022-EmargementRéunionSoignantsDemarcheQualitéRetourCvsFauteuilSecteurFerméSensibilisationSecouriste_censuré.pdf
- 251022-EmargementRéunionSoignantsDemarcheQualitéRetourCvsFauteuilSecteurFerméSensibilisationSecouriste.pdf
- 251027-EmargementRéunionAshSensibilisationRisquesProfessionnelsInformationProduitsChimiques_censuré.pdf
- 251117-EmargentRéunionAshSensibilisationAuxDroitsDesUsagers_censuré.pdf
- 251118-EmargementRéunionSoignantsQuestionnementEthiqueDuProfessionnelDeSanté_censuré.pdf
- 251119-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationDroitImage+DroitLibertéAllerEtVenir_censuré.pdf
- 251126-EmargementRéunionSoignantsPlaintesReclationsEIG-DirectivesanticipéesProjetEtablissement_censuré.pdf
- 251126-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationUtilisationMatelasAirAvecValea_censuré.pdf
- 251203-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationGestionDeCrisePropostionAmélioration PlanBleauDarde_censuré.pdf
- 251209-EmargementRéunionSoignantsCartographieRisquesMaltraitance_censuré.pdf
- 251210-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationPreventionEtEducationSanté_censuré.pdf
- 251302-ÉmargementAnimationFormationAPA pie de mar_censuré.pdf

- GLOSSAIRE
  - 220514-ANNONCE FILDARGENTPRO GLOSSAIRE INSTITUTIONNEL.pdf
  - 250214-ANNONCE DICTIONNAIRE GLOSSAIRE EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - 251211-GLOSSAIRE EHPAD FILDARGENTPRO - ANNONCE CONTENU LES MOTS EN TRAVAIL SOCIAL EN SOINS.pdf
- NUMERIQUE
  - 2022-09-BS-Septembre-FildargentPro+FormaticSantéFormationAuNumérique3.15.3.pdf
  - 2022-2023-FormaticsantéOpenBadgesValidésParLesSalariésAnonymisésDeFildargent_censuré3.15.3.pdf
  - 2022-FormationAuNumeriquePourTous3.15.3.pdf
  - 2025-COURRIER-RGPD-PROFESSIONNEL-TYPE-A-SIGNE-3.15.2.pdf
  - 2025-FildargentProAnnonceStratégieNumérique3.15.2.pdf
  - 2025-STRATEGIE NUMERIQUE-V023.15.2.pdf
  - 230126-CHARTE INFORMATIQUE FILDARGENTPRO EHPAD-FILDARGENT.pdf
- PLANNINGS ANNUELS
  - 2023-FA-Planning2023-ActivitésSpirituelles-03.pdf
  - 2026-FA-Planning2026-Projet Personnalisé.pdf
  - 2026-FA-Planning2026-SensibilisationHas.pdf
  - 2026-FA-Planning2026-SensibilisationHas.xlsx
  - 2027-FA-Planning2027-Projet Personnalisé.pdf

- 2027-FA-Planning2027-SensibilisationsHas.ods
- 2027-FA-Planning2027-SensibilisationsHas.pdf

- PMS
  - PMS V3_Sogeres.pdf
- PROTOCOLES ADMINISTRATIF
  - 2025-ProtocoleAdministratif-Accueil-AccueilPhysique_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleAdministratif-Accueil-AccueilTelephonique_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleAdministratif-Accueil-AdmissionNouveauResident_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleAdministratif-Accueil-DistribuerLargentDeVieCourante_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleAdministratif-Accueil-GestionAdministrativeDossierRésidents_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleAdministratif-Accueil-GestionDesPaiements_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleAdministratif-Accueil-RelevéEtTraitementDuCourrier_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleAdministratif-GRH-GestionDepartSalarié_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleAdministratif-GRH-GestionDesInconduitesProfessionnelles_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleAdministratif-GRH-RecolteDesDonneesDeLaPaye_censuré.pdf
  - 2026-GRH-GestionDesDoublures_censuré.pdf
  - 2026-ProtocoleAdministratif-GRH-RecruterUnSalarié_censuré.pdf
  - 2026-ProtocoleAdministratif-GRH-RédactionOffreEmploi_censuré.pdf
  - FA Procédure ADMISSION V06.pdf
- PROTOCOLES HEBERGEMENT
  - 2025-ProtocoleHebergement-BalaygeHumide_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-EntreeNouveauResident_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-FonctionnementCalandreuse_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-HygieneEnLingerie_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-LaTenueProfessionnelleDeBase_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-LavageSimpleDesMains_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-LingeriePassageEnZonePropre_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-MarcheEnAvantLingerie_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-MenageQuotidienDesChambres_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-ProtocoleCantou_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-RangementDesinfectionChambreAprèsDeces_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHebergement-RegleHygieneRestaurationCollective_censuré.pdf
- PROTOCOLES PSYCHOSOCIALS
  - 2025-ProtocoleAccompagnementVieSpirituelle_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleBasketSanté_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleCitoyenneté_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleCvs_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleMarchetEtPréventionDesChutes_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleProjetPersonnaliséSigné_censuré.pdf
- PROTOCOLES SOINS
  - 2025-ApprocheNonMedicamenteuse.pdf
  - 2025-CircuitDuMédicament.pdf
  - 2025-DéléguationDeDistributionPourLesSoignants.pdf
  - 2025-GestionDesGastroentéritesAigue.pdf
  - 2025-InterventionMedicaleStaffDuMedecinCoordinateur_censuré.pdf
  - 2025-PreventionEtGestionDesGastroEnteritesAigues-GEA_censuré.pdf

- 2025-ProcédurePatientsPorteursBmr_censuré.pdf
- 2025-ProcedureRefusDeSoins_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleAdministrationDesGouttesEtLiquides_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleCovid2025_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleDécésVersion02.pdf
- 2025-ProtocoleDeLaSecurisationDeLaPriseEnChargeMédicamenteuse_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleDelegationDistributionTraitementParEquipeSoignante_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleEnCasDeDeces_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleFugue_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleGestionDesDechetsActiviteDeSoins_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleHygieneDesMains_censuré.pdf
- 2025-ProtocolePansement4Temps_censuré.pdf
- 2025-ProtocolePreventionDesEscarres_censuré.pdf
- 2025-ProtocolePriseEnChargeEtActionsMisesEnOeuvrePourLaGale_censuré.pdf
- 2025-PROTOCOLES-STUPEFIANTS-OXYGENE_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleSoinsLegionellose_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleSoinsLesCrisDeLaPersonnesAgee_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleSoinsPriseEnChargeDesTroublesCognitifs_censuré.pdf
- 2025-ProtocoleSoinsRespectDiginiteEtIntegriteDeLaPersonneAccompagnée_censuré.pdf
- 250426-PROTOCOLE DE CONTENTION.pdf

- RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES
  - 220415-ANNONCE FILDARGENTPRO RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES.pdf
- RGPD
  - 2022-2023-DesignationRtoPourDpo-anonyme.pdf
  - 2024-2025-FILDARGENT-RGPD-Activités thérapeutiques.pdf
  - 2024-2025-FILDARGENT-RGPD-Comptabilité.pdf
  - 2024-2025-FILDARGENT-RGPD-Dossiers administratifs des résidents.pdf
  - 2024-2025-FILDARGENT-RGPD-Extranet.pdf
  - 2024-2025-FILDARGENT-RGPD-Gestion de la sécurité du système dinformation.pdf
  - 2024-2025-FILDARGENT-RGPD-Management de la qualité.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Animation.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Dossier médical.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Entretien et suivi du linge.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Facturation.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Gestion des demandes d'emploi.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Gestion des fournisseurs.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Gestion des Ressources humaines.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Nettoyage des locaux.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Planning des temps de travail.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Production et livraison de repas.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Site internet.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPD-Traitement de la paie.pdf
  - 2025-FILDARGENT-RGPDRegistre des activités de traitement .pdf
  - Animation.pdf
  - Charte archivage EHPAD public .pdf
  - Comptabilité.pdf

- Comptabilité.pdf
- Cybersécurité.pdf
- Dossier médical.pdf
- Dossiers administratifs des résidents.pdf
- Entretien et suivi du linge.pdf
- Extranet.pdf
- Facturation.pdf
- Fiche-pratique -Appareil-mobiles.pdf
- Gestion de la sécurité du système dinformation.pdf
- Gestion des demandes d'emploi.pdf
- Gestion des fournisseurs.pdf
- Gestion des Ressources humaines.pdf
- Guide STT.pdf
- guide_durees_de_conservation.pdf
- Nettoyage des locaux.pdf
- Notification violation de données.pdf
- Planning des temps de travail.pdf
- Production et livraison de repas.pdf
- Protection données personnelles.pdf
- Référentiel social.pdf
- Registre des activités de traitement .pdf
- SécuFiche-pratique-usages-pro-perso.pdf
- Sécurité - Arnaques faux support technique.pdf
- Sécurité - Déni de service .pdf
- Sécurité - Fiche_Réflexe_Defiguration.pdf
- Sécurité - Fiche-reflexes-hameconnage.pdf
- Sécurité - mots-de-passe.pdf
- Sécurité - Navigation sur internet .pdf
- Sécurité - Plan de reprise dactivité.pdf
- Sécurité- Fiche-reflexes-Rancongiciel.pdf
- SENSIBILISATION REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES EHPAD-FILDARGENT.pdf
- Site internet.pdf
- Traitement de la paie.pdf

- RISQUES
  - 2024-SENSIBILISATION DUERP FILDARGENTPRO - Document Unique des Risques Professionnels.pdf
  - 240911-EmargementRéunionSoigantsDuerp_censuré.pdf
  - 240923-EmargementRéunionAshDemarcheQualité+Duerp_censuré..pdf
  - 240923-EmargementRéunionAshDemarcheQualité+Duerp_censuré.pdf
  - 240925-EmargementRéunionSoignantsDuerp_censuré.pdf
  - 240930-EmargementRéunionAshDuerp_censuré.pdf
  - 241002-EmargementRéunionSoignantsDuerp_censuré.pdf
  - 241011-EmargementRéunionSoignantsDuerp_censuré.pdf
  - 241014-EmargementRéunionAshDuerp_censuré.pdf
  - 241016-EmargementRéunionSoignantsDuerp_censuré.pdf
  - 241021-EmargementRéunionAshDuerp_censuré.pdf
  - 241028-EmargementRéunionAshDuerp_censuré.pdf

- 241030-EmargementRéunionSoignantsDuerp_censuré.pdf
- 241106-EmargementRéunionSoignantsDuerp_censuré.pdf

VIDEOS

- [FORMATICSANTE-Mooc2]Video_ethique_jl_martinez_.mp4
- ESNBYUM-FILDARGAENT-PROJET-PERSONNALISE_UnivMontpellier.mp4
- ESNBYUM-FILDARGENT-IntégrationDesOutilsNumérique_UnivMontpellier.mp4

EVALAUTION HAS GUIDE DE 2025

CRITÈRE 1.1.1 – La personne accompagnée exprime sa perception de la bientraitance

Nous utilisons une plateforme celle de qualitéval et plus particulièrement ses enquêtes de satisfactions orientées bientraitance en lien avec les demandes des critères de l'évaluation de la HAS. Comme vous pouvez le constater dans les documents éléments preuves nous vous mettons à disposition le contenu des questions posées et le résultat créés par le logiciel à partir des réponses données. Le classeur enquêtes 2025 est à votre dispositions pour contrôler la véracité des données présentées. Ces résultats ont été transmis lors du CVS du 6 juin 2025, vous pouvez consulter son compte rendu dont ces indications sont en fin de page 4 dans le fichier CVS ci-dessous. Les professionnelles du service psychosocial recueil les habitudes de vie de la personne accueillie et dans le cadre de cette démarche elles les invitent à donner leur regard sur plusieurs sujet en lien avec la vie de l'établissement. Afin d'aider à identifier ce que le concept de bientraitance recouvre une charte est à l'affichage et sur le site internet pour les familles https://www.fildargent.fr (redirigeant automatiquement vers https://www.services-autonomie.fr) accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Voir le lien suivant sur https://www.fildargent.pro Environnement Numérique de travail pour les professionnels : https://www.fildargent.pro/pluginfile.php/713/mod_resource/content/1/CHARTE%20DE%20BIENTRAITANCE.pdf

Voir le lien internet suivant sur le sites des familles sur https://www.fildargent.fr : https://www.services-autonomie.fr/pluginfile.php/45/mod_resource/content/1/CHARTE%20DE%20BIENTRAITANCE.pdf

Dans une démarche de débat et d'échanges concernant ce site internet vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : dpo@evaluation-has-fildargent.fr

Critère 1.1.1 : Eléments Preuves FAIRE UN CLIC DROIT SUR LE FICHIER QUE VOUS VOULEZ OUVRIR

- 2018-CreaiPacaCorseEntreDomicileHebergementCollectifP47.pdf
- 2025-FILDARGENT-Questionnaire-Famille.pdf
- 2025-ResultatEnqueteSatisfactionDesFamilles_anonymisé.pdf
- 2025-ResultatEnqueteSatisfactionDesRésidents_anonymisé.pdf
- 250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-SIGNE_anonymisé.pdf
- CHARTE DE BIENTRAITANCE.pdf
- Enquete-de-satisfaction-2025-FILDARGENT-QUESTIONNAIRE-RESIDENTS.pdf

CRITÈRE 1.2.1 – La personne accompagnée et son entourage sont informés du rôle des professionnels et autres intervenants et peuvent les identifier

À l'EHPAD Fil d'Argent, au sein de ce petit ehpad familiale la personne âgée et son entourage sont systématiquement informés des rôles de chaque intervenant dès l'admission, la présentation orale faite par l'IDEC de référence. Les badges nominatifs précisent fonction et service, ce qui facilite l'identification des professionnels au quotidien. Lors des temps d'échanges formalisés (réunions d'accueil, rencontres familles, CVS), les missions de chacun sont rappelées en lien avec les valeurs associatives (solidarité, respect, bientraitance). Cette organisation permet à la personne de savoir à qui s'adresser selon sa demande (soins, animation, accompagnement social, spiritualité), et donne à la famille des repères clairs, rassurants, sur l'équipe qui entoure leur proche.

CRITÈRE 1.2.1 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.2.2 – La personne accompagnée est informée de ses droits et devoirs dans le cadre de la vie collective ou du fonctionnement du service

À l'EHPAD Fil d'Argent, chaque résident est informé de manière claire, accessible et personnalisée de ses droits et devoirs dès son admission, puis tout au long de son séjour. Cette information est transmise à l'aide du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement, de la charte des droits et libertés, ainsi que lors d'entretiens individuels effectués par l'équipe administrative, soignante ou la psychologue selon les besoins de compréhension. Les professionnels reformulent si nécessaire, utilisent un langage simple ou des supports visuels adaptés aux capacités cognitives de la personne, et associent la famille ou la personne de confiance lorsque le résident le souhaite. Les droits relatifs à la liberté, la dignité, la confidentialité, la vie privée, la participation au CVS et l'accès à l'information sont abordés avec attention, tout comme les devoirs indispensables à la vie collective : respect des autres, des espaces communs et des règles de sécurité. Cette démarche vise à créer un cadre de vie harmonieux, sécurisant et respectueux, incarnant pleinement les valeurs humaines, éthiques et spirituelles de Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.2.2 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.2.3 – La personne accompagnée est systématiquement informée de la possibilité de désigner une personne de confiance pour l'accompagner et l'assister dans ses démarches.

À l'EHPAD Fil d'Argent, chaque résident est informé dès son admission — et rappelé autant que nécessaire — de son droit à désigner une personne de confiance pour l'accompagner et l'assister dans ses démarches administratives, médicales et décisionnelles. Cette information est présentée de manière claire, adaptée à ses capacités de compréhension, et peut être reformulée ou expliquée à l'aide de supports écrits ou visuels. Les professionnels prennent soin d'expliquer le rôle de la personne de confiance : être consultée en cas de difficulté d'expression, accompagner les entretiens médicaux, soutenir les choix de la personne et faire valoir ses volontés si elle n'est plus en mesure de les exprimer. Le résident peut modifier ou retirer cette désignation à tout moment. L'équipe s'assure que ce choix reste libre, éclairé et consigné dans le dossier. Cette démarche favorise la sécurité décisionnelle, le respect de l'autonomie et l'expression des préférences, en cohérence avec les valeurs de dignité, de transparence et de bienveillance portées par Fil d'Argent.

La personne accompagnée et sa famille ou ses proches ont accès au contrat de séjour qui non seulement mentionnent le document de la personne de confiance comme étant une pièce essentielle de l'admission mais aussi un accès privilégié sur le site au site internet des familles crée un lien vers le document de la personne de confiance à télécharger remplir et à renvoyé à l'institution si la personne souhaite le faire au travers du numérique

Dans le cadre de ses droits la personne est libre de refuser de désigner une personne de confiance – la structure n'a pas le droit de contraindre la personne accueillie d'avoir une personne de confiance. La structure sollicite régulièrement et avec bienveillance la personne accueillie si elle n'a pas ce document remplie. La structure à le devoir de demander ce document.

Voir annonce sur le site des familles : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=27#p28

Voir le document sur le site des familles : https://www.services-autonomie.fr/pluginfile.php/46/mod_resource/content/1/da_personne_confiance_v9.pdf

CRITÈRE 1.2.3 – Eléments Preuves

- 2025-AnnonceDocumentsPersonneDeConfiance.pdf

CRITÈRE 1.2.4 – La personne a accès aux informations relatives à son accompagnement.

À l'EHPAD Fil d'Argent, chaque résident dispose d'un droit plein et entier d'accès aux informations le concernant, qu'il s'agisse de son dossier médical, de son projet d'accompagnement, des comptes rendus de réunions pluridisciplinaires ou des décisions prises dans le cadre de son suivi. Les professionnels veillent à informer la personne qu'elle peut consulter ces éléments à tout moment, selon les modalités sécurisées définies par l'établissement (accès accompagné, consultation en présence d'un professionnel, copie sur demande). Les explications sont adaptées aux capacités cognitives et sensorielles du résident, et peuvent être reformulées pour garantir une compréhension réelle. La personne de confiance ou le représentant légal peut également être associé à cette démarche, si le résident le souhaite. Cette transparence contribue à renforcer la confiance, l'adhésion aux accompagnements, la compréhension des décisions et le respect de l'autonomie. Elle témoigne de l'engagement profond de Fil d'Argent à offrir un accompagnement respectueux, digne et fondé sur l'ouverture de l'information.

Dans le cadre de l'interroperabilité entre le logiciel résidents netsoins et le Dmp il est tout à fait possible de transferrer les données d'accompagnement de la personne concernée.

Eléments à aller chercher c'est le contrat SONS qui identifie cette interopérabilité

Comme l'indique le contrat interopérabilité c'est à dire le lien entre le logiciel netsoins de la structure et les autres organismes d'état comme le Dossier Médical Partagé est à durée limitée (6 ans).

Annonce sur le site des familles : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=31#p32

CRITÈRE 1.2.4 – Eléments Preuves

- 221018-NETSOINS-PROGRAMME-SONS-SIGNE.pdf
- 251213-MON ESPACE SANTE - DMP - La personne a accès aux informations relatives à son accompagnement (1.2.4).pdf

CRITÈRE 1.2.5 – La personne peut s'adresser aux professionnels qui l'accompagnent pour être orientée, accompagnée et soutenue dans l'exercice de ses droits individuels.

À l'EHPAD Fil d'Argent, chaque résident peut solliciter à tout moment les professionnels de l'établissement pour être informé, soutenu ou accompagné dans l'exercice de ses droits individuels. Les équipes — aides-soignants, infirmiers, psychologue, direction, personnels administratifs — adoptent une posture d'écoute active et bienveillante afin de répondre aux interrogations liées aux droits, aux démarches administratives, aux demandes de médiation, aux réclamations, à la confidentialité ou aux modalités d'expression de leurs choix. Les professionnels sont formés pour orienter correctement la personne vers l'interlocuteur le plus adapté et pour l'accompagner dans la compréhension des documents et procédures. Lorsque nécessaire, le résident peut être accompagné dans la formulation de ses demandes, la rédaction d'un courrier ou l'accès à des dispositifs externes (conciliation, instances de recours, associations). Cette disponibilité et ce soutien renforcent l'autonomie décisionnelle, la confiance et la participation active du résident, en cohérence avec les valeurs humaines, éthiques et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.2.5 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.2.6 – Les professionnels informent la personne accompagnée de ses droits et de leurs modalités d'exercice, ou l'orientent vers le bon interlocuteur.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à informer chaque résident, de manière claire et adaptée, de ses droits fondamentaux, de ses possibilités de participation et des démarches lui permettant d'exercer pleinement ces droits. Lorsqu'une question ou un besoin particulier émerge — accès au dossier, expression d'un refus, désignation d'une personne de confiance, recours en cas de désaccord, plaintes, représentation au CVS — l'équipe prend le temps d'expliquer les modalités concrètes et les démarches à suivre. Si la demande dépasse leur champ de compétence, les professionnels orientent immédiatement la personne vers l'interlocuteur adéquat : direction, psychologue, médecin coordonnateur, secrétaire administrative, représentant légal ou partenaire extérieur. Cette orientation, toujours accompagnée et bienveillante, garantit au résident un accès équitable et fluide à l'information et aux dispositifs existants. Cette démarche proactive et respectueuse incarne les valeurs de dignité, de transparence et de bientraitance qui fondent l'identité de Fil d'Argent.

Les professionnels informent et savent orienter les personnes accompagnées vers les affichages présents dans le hall d'accueil de l'Ehpad et les documents type règlement de fonctionnement, livret d'accueil présents en h24 sur le site internet des familles disponible sur https://www.fildaent.frgr Les professionnels sont informées l'existence des sites internet de l'institution de manière mensuelle sur leur bulletin de salaire dans la partie commentaire avec devoir de consultation.

CRITÈRE 1.2.6 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.2.7 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la connaissance des droits de la personne accompagnée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels bénéficient régulièrement de sensibilisations et de formations destinées à renforcer leur connaissance des droits des personnes accompagnées, afin de garantir un accompagnement juste, respectueux et conforme au cadre légal. Ces formations portent notamment sur la Charte des droits et libertés de la personne accueillie, la liberté d'aller et venir, le consentement éclairé, la confidentialité, la désignation de la personne de confiance, la participation des résidents à la vie collective, les modalités de plainte et de recours, ainsi que la prévention de la maltraitance. Les nouveaux salariés reçoivent une sensibilisation initiale lors de leur intégration, puis des rappels réguliers sont assurés au fil de l'année lors de réunions d'équipe, d'ateliers thématiques, d'analyses de pratiques ou de sessions animées par la direction ou la psychologue. Cette montée en compétences constante permet d'harmoniser les pratiques et d'incarner au quotidien les valeurs fondamentales de dignité, de respect, de bientraitance et de protection des droits qui fondent l'identité de Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.2.7 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.3.1 – La personne accompagnée est associée à la révision des règles de vie collective ou des modalités de fonctionnement du service et des outils favorisant leur compréhension.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les résidents sont activement associés à la réflexion et à la révision des règles de vie collective, afin de garantir un cadre de vie harmonieux, respectueux et réellement adapté à leurs besoins. Cette participation s'exprime notamment lors des réunions du Conseil de la Vie Sociale (CVS), des rencontres d'étage, des ateliers participatifs ou des échanges individuels avec la direction et les professionnels. Les résidents peuvent formuler des propositions concernant l'organisation des repas, la vie quotidienne, l'animation, les horaires, l'usage des espaces communs ou tout élément de fonctionnement. L'établissement met également à leur disposition des supports facilitant la compréhension des règles (documents simplifiés, affichages, reformulations orales). Les modifications retenues sont ensuite expliquées à l'ensemble des résidents, garantissant une transparence totale et une cohérence institutionnelle. Cette démarche participative favorise le sentiment d'appartenance, renforce la confiance et reflète les valeurs de dignité, d'écoute, de bienveillance et de co-construction portées par Fil d'Argent.

lien annonce 20251202 : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=28#p29

- CRITÈRE 1.3.1 – Eléments Preuves
  - 1.3.1 Groupe de parole CVS 1_censuré.pdf
  - 1.3.1 Groupe de parole CVS 2_censuré.pdf
  - 20251202-AnnonceFildargentFrGuidanceEntretienEvaluationHas.pdf
  - Entretien avec les membres du CVS 21.11.25-02.pdf

CRITÈRE 1.3.2 – Les professionnels coconstruisent les règles de vie collective ou les modalités de fonctionnement du service dans le respect des droits et libertés de la personne accompagnée

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels participent activement à la coconstruction des règles de vie collective et des modalités de fonctionnement du service, en veillant systématiquement à respecter les droits, les libertés et la dignité des résidents. Cette coconstruction se fait lors de réunions d'équipe, de temps de coordination ou d'ateliers dédiés, durant lesquels les professionnels confrontent leurs expériences, leurs observations et les retours des résidents recueillis au quotidien. L'objectif est d'élaborer un cadre de vie cohérent, sécurisant et bientraitant, sans jamais porter atteinte à la liberté d'aller et venir, au droit à la vie privée, à la participation, ou à l'expression des préférences personnelles. Les règles sont pensées pour soutenir l'autonomie, favoriser l'intégration sociale et prévenir les conflits, tout en garantissant la sécurité collective. Une fois validées, elles sont présentées de manière claire aux résidents, affichées et régulièrement réévaluées. Cette démarche repose sur la coopération, l'écoute et le respect mutuel, incarnant les valeurs d'humanité, de transparence et de bientraitance qui caractérisent Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.3.2 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.4.1 – La personne est assurée que les choix qu'elle exprime sur son cadre de vie ou d'accompagnement sont pris en compte.

À l'EHPAD Fil d'Argent, chaque résident est assuré que ses choix, ses souhaits et ses préférences concernant son cadre de vie et son accompagnement sont véritablement entendus et pris en compte par les professionnels. Les équipes prennent le temps de recueillir ces choix lors de l'admission, puis régulièrement au cours du séjour, que ce soit lors des entretiens individuels, du projet d'accompagnement, des temps informels ou des échanges avec la psychologue ou l'équipe soignante. Les décisions concernant l'organisation de la chambre, les habitudes de vie, les activités préférées, les horaires, l'alimentation ou les modalités de soins sont systématiquement discutées avec la personne, reformulées si nécessaire et inscrites dans son projet personnalisé. Lorsque certaines demandes ne peuvent être satisfaites en totalité, les professionnels expliquent clairement les raisons et proposent des alternatives adaptées. Cette démarche renforce la confiance, soutient l'autonomie décisionnelle et témoigne du profond respect accordé à la personne, en cohérence avec les valeurs d'humanité, de dignité et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.4.1 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.4.2 – La personne accompagnée bénéficie d'un espace de vie privé, adapté et respectueux de ses droits fondamentaux, qu'elle est encouragée à personnaliser.

À l'EHPAD Fil d'Argent, chaque résident bénéficie d'un espace de vie privé qui garantit sa dignité, son intimité et le respect de ses droits fondamentaux. Les chambres sont conçues pour offrir confort, sécurité et autonomie : accès adapté, éclairage suffisant, dispositifs d'appel, salle de bain sécurisée, mobilier fonctionnel et espaces permettant la circulation. Dès son arrivée et tout au long de son séjour, la personne est encouragée à personnaliser cet espace selon ses goûts : objets personnels, photographies, petit mobilier, décorations, éléments spirituels ou souvenirs qui contribuent à créer un environnement familier et rassurant. Les professionnels veillent à respecter ce lieu comme un espace intime, n'y entrant qu'avec l'accord du résident ou pour des interventions nécessaires, en adoptant une posture discrète et respectueuse. Cette attention portée à l'espace privé favorise le sentiment d'appartenance, la continuité de l'identité et le bien-être psychologique, en cohérence avec les valeurs d'humanité, de respect et de bienveillance qui caractérisent Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.4.2 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.5.1 – La personne accompagnée participe aux instances collectives ou à toutes autres formes de participation.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la participation des résidents s'exerce principalement à travers le CVS, les réunions d'étage, les groupes de parole et les temps d'échanges organisés autour de la vie quotidienne (repas, animations, cadre de vie). Les invitations sont diffusées largement (affichage, rappel oral, sollicitation individuelle) en tenant compte des capacités cognitives, sensorielles et motrices de chacun. Les professionnels encouragent les personnes plus réservées ou en perte d'initiative à s'exprimer dans des formats plus adaptés : petits groupes, entretiens individuels, rencontres informelles avec la direction. Les propositions des résidents sur les menus, les horaires, les activités, l'aménagement des espaces ou la vie spirituelle sont activement recherchées. Cette dynamique de participation est cohérente avec les valeurs de solidarité, d'ouverture d'esprit et de bienveillance portées par l'association Fil d'Argent.

lien annonce 20251202 : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=28#p29

- CRITÈRE 1.5.1 – Eléments Preuves
  - 1.5.1 Participation au CVS en tant élue_censuré.pdf
  - 251202-FILDARGENT-ANNONCE-FAMILLES Guide de préparation à lentretien avec les évaluateurs HAS pour les membres du CVS.pdf
  - Entretien avec les membres du CVS 21.11.25-02.pdf

CRITÈRE 1.5.2 – La personne accompagnée est informée de la suite donnée aux demandes formulées dans le cadre des instances collectives ou à toutes autres formes de participation.

À Fil d'Argent, les demandes exprimées par les résidents en CVS, en réunion d'étage ou lors d'autres temps d'expression font l'objet d'un suivi systématique. Un registre ou tableau de suivi permet de noter chaque demande, la réponse envisagée, les délais et le responsable de mise en œuvre. Les décisions prises (acceptation, adaptation, impossibilité) sont restituées de manière claire et régulière : comptes rendus du CVS affichés, lecture commentée en réunion, information individualisée pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Lorsque certaines demandes ne peuvent être satisfaites (contraintes de sécurité, budget, réglementation), les raisons sont expliquées avec transparence, et des solutions alternatives sont recherchées avec les résidents. Cette traçabilité des suites données montre concrètement que la parole des personnes accueillies est prise en considération et renforce la confiance dans les instances de participation.

lien annonce 20251202 : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=28#p29

- CRITÈRE 1.5.2 – Eléments Preuves
  - 20251202-AnnonceFildargentFrGuidanceEntretienEvaluationHas.pdf
  - Entretien avec les membres du CVS 21.11.25-03.pdf

CRITÈRE 1.5.3 – Les professionnels facilitent l'accès à la traçabilité des échanges et réponses apportées dans le cadre des instances collectives ou à toutes autres formes de participation.

Les professionnels de l'EHPAD Fil d'Argent veillent à ce que les résidents puissent accéder facilement aux informations issues des instances collectives : comptes rendus du CVS, synthèses des réunions d'étage, décisions relatives à l'organisation de la vie quotidienne. Ces documents sont affichés dans des lieux stratégiques (hall, salles communes), rédigés en langage simple et, si besoin, complétés par des versions en gros caractères ou des supports visuels. Pour les personnes ayant des difficultés de lecture ou de compréhension, les soignants, l'animatrice ou la direction prennent le temps de commenter les décisions en face à face ou en petits groupes. Les familles peuvent également consulter ces éléments lorsqu'elles accompagnent la personne. Cette traçabilité accessible permet de rendre visibles les échanges et arbitrages réalisés, et de montrer que la participation des résidents produit des effets concrets sur le fonctionnement de l'EHPAD. Les professionnels peuvent échanger avec les personnes concernées pour leur montrer explicité le contenu de l'organisation de l'Ehpad avec comme support le site internet des familles, netsoins, anisen, ces échanges ont lieu régulièrement avec l'animation pour transmettre les informations de vie de la personnes concernées à cette dernière et à sa famille. Ces échanges ne se font pas sur un mode de réclamation ni de plainte. L'ouverture de l'institution est une valeur de l'établissement voir les valeurs du projet d'établissement.

- CRITÈRE 1.5.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.6.1 – La personne accompagnée est soutenue dans son expression. Le partage de son expérience est favorisé et l'expression de ses préférences prise en compte.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels encouragent chaque résident à exprimer ses besoins, ses ressentis, son histoire de vie et ses préférences, que ce soit lors des échanges informels du quotidien ou dans des temps plus formalisés (entretiens d'admission, réunions de projet personnalisé, ateliers d'expression). Les équipes utilisent une approche bienveillante, centrée sur l'écoute active, pour créer un climat de confiance permettant à chacun de se sentir légitime pour parler de son vécu. Les personnes présentant des troubles cognitifs ou des difficultés d'élocution sont accompagnées à l'aide de supports adaptés (pictogrammes, reformulations, observation des réactions non verbales). Les préférences exprimées — habitudes de vie, rythmes, goûts alimentaires, activités, pratiques spirituelles — sont systématiquement prises en compte et tracées dans le projet personnalisé. L'objectif est de soutenir le pouvoir d'agir de la personne et de reconnaître la valeur unique de son expérience, conformément aux valeurs de respect, d'ouverture et de bienveillance de Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.6.1 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.6.2 – Les professionnels facilitent l'expression de la personne accompagnée grâce à l'utilisation de moyens et outils adaptés

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels mobilisent différents moyens pour permettre à chaque résident d'exprimer ses besoins, souhaits, inquiétudes ou préférences, quelles que soient ses capacités cognitives, sensorielles ou verbales. Les équipes utilisent un langage clair, des phrases courtes, des reformulations et une posture d'écoute active pour faciliter la compréhension et la mise en mots. Pour les personnes ayant des troubles de l'expression ou du langage, des outils adaptés sont employés : pictogrammes, cahiers de communication, supports visuels, gestes, observation des réactions non verbales. Les soignants prennent également le temps nécessaire pour laisser la personne s'exprimer, sans pression temporelle. Les proches et la personne de confiance peuvent être associés pour enrichir la compréhension des souhaits du résident tout en veillant à respecter sa volonté propre. Cette adaptation continue témoigne de l'engagement de Fil d'Argent envers l'inclusion, la dignité et la reconnaissance de la singularité de chacun.

Les professionnels facilitent l'expression de la personne accompagnée principalement au moyen de la parole. D'autres moyens de communication sont utilisé pendant les périodes d'activités au travers d'outils comme Anisen, le dessin la peinture. Des expositions des oeuvres des résidents sont organisés par l'animation.

CRITÈRE 1.6.2 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.6.3 – Les professionnels analysent le recueil de l'expression de la personne accompagnée et en tirent les enseignements.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les expressions, remarques, besoins et préférences formulés par les résidents sont systématiquement collectés puis analysés en équipe pluridisciplinaire lors des réunions de transmissions, de synthèse ou de révision des projets personnalisés. Les soignants, l'animatrice, la psychologue et la direction croisent leurs observations pour identifier des tendances ou des signaux récurrents (insatisfaction, difficultés, évolutions des attentes, risques de repli ou de mal-être). Ces analyses permettent d'ajuster rapidement l'accompagnement : adaptation des horaires, réorganisation des activités, modifications du cadre de vie, prise en compte de nouveaux besoins spirituels ou relationnels. Les retours individuels importants sont tracés dans le dossier du résident afin d'assurer la continuité entre les équipes. Cette démarche renforce la posture de bientraitance, inscrit l'établissement dans une amélioration continue de la qualité et montre concrètement aux résidents que leur parole contribue à faire évoluer leur environnement de vie.

Dès l'entrée de la personne accompagné l'animation recueil les données de l'expression de la personne et les retranscris sur netsoins. Au delà du fait que ces informations sont accessible à tous les soignants pour prendre connaissance de ces informations et les croisent avec leur connaissance de la personne lié à leur pratiques d'accompagnement. Ces données servent à l'échange avec la personne concernées et sa famille, à améliorer les axes de travail du projet personnalisé, à suivre le GIR de la personne concernée de manière régulière. Le service psychosociale pour le projet personnalisé est en charge de cette action et l'idec du suivi de cette démarche d'analyse.

CRITÈRE 1.6.3 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.7.1 – La personne accompagnée a la possibilité d'exprimer son consentement éclairé, grâce à une information claire et des moyens adaptés

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à ce que chaque résident puisse exprimer un consentement réellement éclairé, en lui fournissant une information accessible, loyale et compréhensible, adaptée à ses capacités cognitives et sensorielles. Les soignants prennent le temps d'expliquer les soins, interventions, modifications de traitement ou décisions importantes, en utilisant un langage simple, des supports visuels ou des reformulations lorsque nécessaire. Pour les personnes ayant des troubles cognitifs, la compréhension est vérifiée par des questions ouvertes, et la personne de confiance peut être associée tout en respectant la volonté propre du résident. En cas de refus, celui-ci est entendu, analysé en équipe et respecté sauf situation d'urgence vitale. Les décisions complexes sont discutées en réunion pluridisciplinaire afin de garantir une éthique constante dans le respect de l'autonomie. Cette attention au consentement incarne les valeurs fondamentales de Fil d'Argent : respect, dignité, bientraitance et écoute.

CRITÈRE 1.7.1 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.7.2 – Les professionnels recherchent l'adhésion de la personne accompagnée, grâce à une information claire et des moyens adaptés.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à rechercher l'adhésion du résident avant toute action d'accompagnement ou de soin, en lui fournissant une information claire, compréhensible et adaptée à ses capacités. Cette démarche dépasse la simple obtention d'un accord : elle consiste à s'assurer que la personne comprend les enjeux, les bénéfices, les alternatives et les conséquences possibles de la décision proposée. Les équipes utilisent un langage accessible, prennent le temps de reformuler, proposent des démonstrations ou utilisent des supports visuels lorsque cela facilite la compréhension. Les préférences et réticences du résident sont explorées avec bienveillance, et ses objections sont prises au sérieux puis discutées en équipe si nécessaire. Lorsque la personne présente des troubles cognitifs, l'ergothérapeute, la psychologue ou la personne de confiance peuvent être associés pour soutenir la compréhension. Cette démarche de recherche d'adhésion reflète les valeurs de respect, d'écoute et de bientraitance qui fondent la culture de Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.7.2 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.7.3 – Les professionnels réinterrogent le refus de la personne tout au long de son accompagnement et recherchent des alternatives avec elle.

À l'EHPAD Fil d'Argent, tout refus exprimé par un résident — qu'il concerne un soin, une activité, un repas, un accompagnement ou une décision importante — est accueilli avec respect et sans jugement. Les professionnels cherchent à comprendre les raisons du refus : douleur, fatigue, peur, incompréhension, pudeur, croyances, besoin d'explications supplémentaires, ou simple préférence personnelle. Ce refus n'est jamais considéré comme définitif : il est réinterrogé avec délicatesse à des moments différents de la journée ou de la semaine, en tenant compte de l'évolution de l'état de la personne et de son humeur. Les équipes travaillent avec la personne pour identifier des alternatives acceptables : proposer un autre horaire, un autre intervenant, une autre modalité de soin, ou ajuster l'environnement. Les refus récurrents sont analysés en équipe pluridisciplinaire pour adapter le projet personnalisé. Cette posture respectueuse, centrée sur la compréhension et la co-construction, illustre pleinement les valeurs d'amour, de dignité et de bientraitance propres à Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.7.3 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.7.4 – Les professionnels assurent la traçabilité du consentement ou du refus exprimé par la personne accompagnée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, le consentement ou le refus exprimé par un résident est systématiquement tracé dans le dossier informatisé, afin d'assurer une cohérence entre tous les intervenants et de garantir le respect de la volonté de la personne. Les professionnels consignent l'information de manière claire et factuelle : date, contenu du soin ou de la décision concernée, modalités d'explication, compréhension du résident, acceptation ou refus, et éventuelles alternatives proposées. Lorsqu'un refus persiste, une note complémentaire peut préciser les éléments d'analyse ou les mesures prises en équipe pour adapter l'accompagnement. Les soignants et la direction vérifient régulièrement que cette traçabilité est complète, en particulier pour les situations sensibles (soins techniques, risques, décisions médicales). Cette rigueur documentaire permet non seulement de sécuriser l'accompagnement, mais aussi de témoigner du respect absolu accordé à la parole du résident, en cohérence avec les valeurs éthiques de Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.7.4 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.8.1 – La personne accompagnée a la possibilité de maintenir ses liens sociaux et d'en créer de nouveaux, dans et hors l'établissement ou le service

À l'EHPAD Fil d'Argent, tout est mis en œuvre pour préserver et enrichir la vie relationnelle des résidents, car les liens sociaux sont essentiels à leur qualité de vie et à leur bien-être psychologique. Les professionnels encouragent et facilitent les contacts avec la famille, les amis, les anciens voisins ou les membres de la communauté religieuse, en aménageant des espaces conviviaux et en adaptant les horaires de visite. Des sorties individuelles ou collectives sont organisées lorsque l'état de santé le permet : visites de la commune, marchés, célébrations locales, activités intergénérationnelles. À l'intérieur de l'établissement, les animations créent de nouvelles occasions de rencontre : ateliers, célébrations spirituelles, moments partagés autour de la musique ou du culte, actions menées avec les bénévoles. Les situations d'isolement sont activement repérées et discutées en équipe pluridisciplinaire pour proposer un accompagnement renforcé. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les valeurs de solidarité, d'ouverture d'esprit et de bienveillance de Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.8.1 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.8.2 – La personne peut s'investir dans la vie sociale et culturelle et participer à des évènements sur le territoire grâce à un accompagnement adapté.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels favorisent activement la participation des résidents à la vie sociale et culturelle locale, convaincus que l'ouverture sur le territoire renforce l'estime de soi, la vitalité et le sentiment d'appartenance. Les animations sont pensées en lien avec la commune, les associations, les écoles et les acteurs culturels du Val d'Aigoual, permettant aux résidents de prendre part à des festivités, expositions, sorties nature, célébrations religieuses ou événements intergénérationnels. Pour les personnes ayant des limitations motrices ou cognitives, un accompagnement adapté est proposé : aide humaine, matériel (fauteuil, déambulateur, transport sécurisé), rythme individualisé et présence rassurante d'un professionnel ou d'un bénévole. L'équipe veille également à recueillir les envies de chacun afin de proposer des activités correspondant réellement à leurs centres d'intérêt et à leurs valeurs. Cette ouverture vers l'extérieur s'inscrit pleinement dans l'esprit d'ouverture, de respect et de solidarité porté par l'association Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.8.2 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.8.3 – Les professionnels informent la personne accompagnée sur l'offre d'activités sportives, socioculturelles et de loisirs, recueillent ses attentes et respectent ses choix de participation.

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'animatrice et l'ensemble des professionnels veillent à informer chaque résident de manière claire et régulière sur les activités sportives douces, socioculturelles et de loisirs proposées au sein de l'établissement et sur le territoire. Le programme hebdomadaire, affiché dans les lieux de passage et présenté en petits groupes ou individuellement, permet à chacun de visualiser les choix disponibles : ateliers, activités spirituelles, basket santé, mobilisation douce, événements culturels. Les préférences des résidents sont recueillies lors des entretiens d'admission, des réévaluations du projet personnalisé et au fil du quotidien. Ces attentes guident l'élaboration du planning d'animation afin qu'il reflète les goûts réels des personnes accueillies. Les professionnels respectent totalement la liberté de participer ou non, sans pression ni jugement, y compris pour les personnes introverties ou en perte d'initiative. Cette démarche contribue à préserver l'autonomie, la dignité et la qualité de vie, en cohérence avec les valeurs d'ouverture, de respect et de bientraitance défendues par l'association Fil d'Argent.

Anisen en lien avec Netsoins permet une traçabilité de la vie sociale

CRITÈRE 1.8.3 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.8.4 – Les professionnels identifient et mobilisent les ressources et moyens nécessaires à la mise en place d'activités sportives, socioculturelles et de loisirs.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels travaillent en coordination pour identifier les ressources humaines, matérielles et partenariales nécessaires à l'organisation d'activités adaptées aux capacités et attentes des résidents. L'animatrice, en lien avec l'équipe soignante et la direction, évalue régulièrement les besoins : matériel de gymnastique douce, accessoires sensoriels, instruments de musique, supports bibliques ou spirituels, équipements créatifs, moyens de transport pour les sorties en lien avec l'Ehpad de l'Oustaou. Les acteurs du territoire (associations locales, école, mairie, structures culturelles, réseau religieux) sont mobilisés pour enrichir l'offre et créer des activités intergénérationnelles ou culturelles variées. Les bénévoles, formés à l'esprit de l'établissement, contribuent également à renforcer la diversité des propositions. Les professionnels ajustent les activités en fonction des capacités physiques, cognitives ou émotionnelles des résidents, en proposant des variantes ou en renforçant l'accompagnement humain. Cette mobilisation organisée reflète les valeurs d'engagement, d'ouverture d'esprit et de solidarité portées par l'association Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.8.4 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.8.5 – Les professionnels encouragent le recours à la pairaidance et autres dispositifs facilitant l'entraide entre les personnes accompagnées.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels favorisent activement les relations d'entraide entre résidents en s'appuyant sur les dynamiques naturelles du groupe et sur les capacités de chacun. Les personnes qui le souhaitent peuvent partager leurs expériences, leurs savoir-faire ou leurs centres d'intérêt avec d'autres résidents, notamment lors d'ateliers partagés, de temps spirituels, ou d'activités socioculturelles. L'équipe identifie les résidents susceptibles de jouer un rôle de soutien positif (pairaidance) — par exemple en aidant à rassurer un nouvel arrivant, en accompagnant un voisin vers une activité, ou en partageant une passion commune — tout en veillant à éviter toute surcharge émotionnelle ou relation asymétrique. Les professionnels créent des espaces où ces échanges peuvent se développer : ateliers collectifs, groupes de parole, co-animation d'activités, moments conviviaux. Cette valorisation de l'entraide renforce le sentiment d'utilité, d'appartenance et de solidarité, en parfaite cohérence avec les valeurs fondatrices de l'association Fil d'Argent : bienfaisance, respect, bienveillance et soutien mutuel.

CRITÈRE 1.8.5 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.9.1 – La personne est accompagnée selon ses besoins et ses souhaits dans sa participation à la vie citoyenne

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à soutenir chaque résident dans l'exercice de sa citoyenneté, en tenant compte de ses souhaits, de ses capacités et de ses besoins spécifiques. L'équipe informe et accompagne les personnes qui souhaitent voter (procuration, mobilité, compréhension des démarches) et facilite la participation aux événements publics ou aux instances locales lorsque cela est possible. Dans le quotidien, la citoyenneté s'exprime aussi par la prise de parole, la participation aux décisions collectives, le respect des autres et l'engagement dans la vie de l'établissement. Les professionnels encouragent l'expression de chacun lors du CVS, des réunions d'étage ou des temps d'échange informels, en s'adaptant aux limitations cognitives ou motrices. Lorsque la personne présente une fragilité ou un isolement, l'équipe mobilise les ressources internes et communautaires pour préserver son rôle de citoyen actif. Cette démarche reflète les valeurs d'ouverture, de respect et de dignité portées par l'association Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.9.1 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.9.2 – Les professionnels utilisent des moyens et des outils adaptés permettant à la personne accompagnée d'exercer sa citoyenneté ou de bénéficier d'une éducation à la citoyenneté.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels mobilisent des outils variés pour permettre aux résidents d'exercer pleinement leur citoyenneté, en tenant compte de leurs capacités cognitives, sensorielles et motrices. Des supports adaptés — affichages en gros caractères, documents simplifiés, lecture accompagnée, ateliers d'information — sont utilisés pour faciliter la compréhension des droits civiques, des actualités ou des démarches administratives. Les équipes encouragent la participation aux temps collectifs (CVS, réunions de vie sociale) en apportant un soutien individualisé : reformulation, médiation, rappel des enjeux, aide à la prise de parole. Pour les résidents présentant des troubles cognitifs, des méthodes alternatives sont mobilisées : supports visuels, observation des réactions, entretien individuel. L'établissement propose également des animations autour des valeurs républicaines, de la solidarité, de la vie locale ou de thématiques citoyennes. Cette démarche inclusive favorise le maintien d'un rôle actif dans la société, en cohérence avec les valeurs d'ouverture d'esprit, de respect et de bientraitance défendues par Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.9.2 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.10.1 – La personne exprime ses attentes sur son projet d'accompagnement.

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'expression des attentes du résident constitue une étape essentielle de l'élaboration de son projet d'accompagnement. Dès l'admission, un temps d'écoute structuré permet d'identifier ses souhaits, ses habitudes de vie, ses priorités, ses appréhensions et les éléments qui donnent sens à son quotidien. Les équipes adoptent une posture bienveillante et ouverte, adaptée aux capacités de communication de chacun : entretien individuel, observation, médiation, recours à la personne de confiance, supports visuels si besoin. Les attentes sont ensuite reformulées pour s'assurer de leur exactitude, puis tracées dans le dossier du résident. Elles sont régulièrement réévaluées lors des réunions de projet personnalisé ou à l'occasion de changements de situation (hospitalisation, perte d'autonomie, évolution psychologique). Cette démarche, centrée sur la parole du résident, permet d'individualiser l'accompagnement et reflète les valeurs de respect, de dignité et de bientraitance portées par l'association Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.10.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.10.2 – La personne avec son entourage et les professionnels en équipe coconstruisent le projet d'accompagnement.

À l'EHPAD Fil d'Argent, le projet d'accompagnement est systématiquement coconstruit avec le résident, son entourage lorsqu'il le souhaite, et l'ensemble des professionnels concernés. Le processus débute par un entretien approfondi visant à recueillir l'histoire de vie, les habitudes, les attentes, les priorités et les besoins de la personne. Les familles ou la personne de confiance peuvent être associées pour enrichir les informations, tout en respectant strictement la volonté du résident. L'équipe pluridisciplinaire (soins, animation, psychologue, ergothérapeute, hôtellerie, direction) analyse ensuite ces éléments pour définir des objectifs réalistes, personnalisés et évolutifs. Les choix de la personne sont au cœur du projet, et les décisions sont expliquées de manière claire afin d'obtenir son adhésion. Le projet est réévalué régulièrement ou à tout changement significatif de situation. Cette démarche collaborative traduit les valeurs fondatrices de Fil d'Argent : respect de la personne, bienveillance, solidarité et recherche constante d'une action juste et ajustée.

CRITÈRE 1.10.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.10.3 – Les professionnels évaluent les besoins de la personne pour construire son projet d'accompagnement en utilisant des outils d'évaluations validés

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'évaluation des besoins repose sur une méthodologie rigoureuse mobilisant des outils validés et reconnus dans le secteur médico-social. Dès l'admission, les professionnels réalisent une évaluation globale incluant l'autonomie, l'état cognitif, la douleur, la nutrition, la mobilité, les risques de chute, l'humeur, le sommeil et les besoins spirituels ou relationnels. Les échelles recommandées (AGGIR, MMS ou équivalent, échelle de douleur, repérage dénutrition, grilles d'observation comportementale) sont utilisées par les soignants formés à leur passation. Ces données sont croisées en équipe pluridisciplinaire afin de construire un projet d'accompagnement cohérent et personnalisé, tenant compte des capacités, fragilités et souhaits du résident. Les évaluations sont actualisées régulièrement ou en cas d'évolution de l'état de santé, permettant d'ajuster en continu les objectifs et les modalités d'accompagnement. Cette démarche structurée reflète l'engagement de Fil d'Argent en faveur d'un accompagnement individualisé, éthique et basé sur l'amélioration continue de la qualité.

CRITÈRE 1.10.3 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.10.4 – Les professionnels coconstruisent avec la personne et son entourage son projet d'accompagnement

À l'EHPAD Fil d'Argent, la coconstruction du projet d'accompagnement se fait dans une dynamique collaborative où la parole du résident et celle de son entourage sont systématiquement recherchées et valorisées. Les professionnels organisent des temps d'échanges réguliers permettant d'exprimer attentes, priorités, limites et souhaits d'évolution du résident, tout en respectant sa capacité d'autodétermination. La famille ou la personne de confiance peut participer si le résident le souhaite, afin d'apporter des éléments complémentaires d'histoire de vie, de repères ou de besoins spécifiques. L'équipe pluridisciplinaire traduit ensuite ces informations en objectifs concrets, réalistes et personnalisés. Chaque décision est explicitée au résident pour s'assurer de sa compréhension et de son adhésion. Ce travail collectif n'est pas ponctuel : il se poursuit dans le temps, avec des ajustements à chaque réévaluation. Cette coconstruction reflète profondément les valeurs de Fil d'Argent : respect, écoute, bienveillance, solidarité et reconnaissance de la singularité de chacun.

CRITÈRE 1.10.4 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.10.5 – Les professionnels mobilisent les ressources internes et/ou externes et les outils pour mettre en œuvre le projet d'accompagnement de la personne.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à mobiliser l'ensemble des ressources nécessaires pour mettre en œuvre le projet d'accompagnement de chaque résident, en s'appuyant sur les compétences internes (soins, animation, équipe hôtelière, psychologue, ergothérapeute, direction) et sur les partenaires extérieurs. Selon les besoins identifiés, ils sollicitent le médecin traitant, les services paramédicaux libéraux, les bénévoles, les associations locales, les services sociaux ou encore les acteurs spirituels du territoire. Les outils professionnels — transmissions ciblées, dossiers informatisés, protocoles, évaluations standardisées — permettent d'assurer la cohérence et la continuité des actions. L'équipe ajuste les interventions au rythme, aux capacités et aux préférences du résident, en prenant soin d'anticiper les besoins matériels (aides techniques, adaptations du lieu de vie, organisation logistique). Cette mobilisation coordonnée garantit un accompagnement global, individualisé et fidèle aux valeurs de solidarité, de bienveillance et de respect portées par l'association Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.10.5 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.10.6 – Les professionnels assurent la traçabilité et réévaluent le projet d'accompagnement avec la personne, chaque fois que nécessaire, et au moins une fois par an

À l'EHPAD Fil d'Argent, le projet d'accompagnement fait l'objet d'une traçabilité rigoureuse dans le dossier du résident afin de garantir la cohérence de l'accompagnement entre tous les intervenants. Les professionnels consignent les objectifs fixés, les actions prévues, les évolutions observées et les ajustements proposés. La réévaluation du projet est menée en équipe pluridisciplinaire au moins une fois par an, mais elle peut être réalisée plus fréquemment lorsqu'un changement significatif survient (hospitalisation, perte d'autonomie, évolution cognitive, modification de l'environnement familial ou spirituel). Le résident est systématiquement associé à cette réévaluation, ainsi que son entourage si tel est son souhait. Les professionnels prennent le temps d'expliquer les évolutions, de recueillir à nouveau ses attentes et de valider avec lui les nouveaux objectifs. Cette démarche vivante garantit un accompagnement ajusté, personnalisé et fidèle aux valeurs de bienveillance, de respect et d'amour du prochain portées par l'association Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.10.6 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.11.1 – La personne définit avec les professionnels la place de son entourage dans son accompagnement.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels prennent systématiquement le temps d'aborder avec chaque résident la place qu'il souhaite accorder à son entourage dans son accompagnement, que ce soit lors de l'admission ou au cours de l'évolution de son séjour. Le résident est invité à déterminer qui peut être associé aux décisions, aux échanges, aux entretiens ou aux réunions du projet d'accompagnement : famille proche, amis, voisins, représentants spirituels ou personne de confiance. Les professionnels veillent à respecter la volonté du résident, y compris lorsqu'elle diffère des attentes de la famille, en reformulant et en vérifiant la compréhension des enjeux pour éviter toute pression extérieure. Cette place peut évoluer : les équipes reprennent régulièrement la question avec le résident pour ajuster le niveau d'implication souhaité, notamment en cas de tensions familiales, de changement d'état de santé ou de perte d'autonomie. La décision est tracée dans le dossier, permettant à l'ensemble des intervenants de garantir un accompagnement cohérent, respectueux et aligné avec les valeurs de dignité, de bienveillance et de respect portées par Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.11.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.11.2 – Les professionnels informent, orientent et/ou accompagnent l'entourage vers les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels jouent un rôle actif auprès des proches en les informant des dispositifs de prévention, de soutien psychologique, d'accompagnement social disponibles. Dès l'admission, l'équipe présente les solutions existantes : plateformes de répit, consultations mémoire, associations d'aidants, groupes de soutien, dispositifs de médiation familiale, services sociaux du département ou partenaires locaux. Lorsqu'un proche exprime une fatigue, une inquiétude ou une difficulté à faire face à la situation, les professionnels prennent le temps d'échanger avec lui et de l'orienter vers les ressources adaptées, tout en respectant la confidentialité et la volonté du résident. La psychologue, la direction et l'animatrice peuvent proposer des entretiens personnalisés, des temps d'écoute ou des rencontres collectives. L'accompagnement ne se limite pas à l'information : l'équipe peut aider à prendre un premier contact, à remplir un dossier ou à fixer un rendez-vous. Cette approche soutenante témoigne de la volonté de Fil d'Argent de prendre soin non seulement du résident, mais aussi de son entourage, en cohérence avec les valeurs d'amour, de bienveillance et de solidarité portées par l'association.

Mettre les informations du club qualité à disposition des aidants voir

Voir renouvellement des projets personnalisés

CRITÈRE 1.11.2 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.12.1 – La personne accompagnée exprime régulièrement ses attentes sur les mesures d'aide et de soutien souhaitées pour favoriser ou préserver son autonomie.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels encouragent chaque résident à exprimer régulièrement ses attentes en matière d'aide et de soutien pour maintenir ou renforcer son autonomie. Ces échanges ont lieu lors des temps quotidiens (toilette, repas, déplacements), mais aussi dans des temps dédiés tels que les entretiens de projet personnalisé, les visites des soignants référents ou les échanges avec la psychologue. Les équipes adoptent une posture d'écoute active permettant d'identifier les souhaits du résident : niveau d'aide souhaité, préférences pour certaines tâches, refus de certaines aides, volonté de réapprendre ou de préserver des gestes du quotidien. Pour les personnes ayant des troubles cognitifs, les professionnels utilisent l'observation, les questions alternatives et les supports adaptés afin de recueillir leur ressenti et leurs préférences. Les attentes exprimées sont ensuite tracées afin de guider les interventions quotidiennes. Cette démarche respecte la volonté du résident de rester acteur de son parcours et incarne les valeurs de dignité, de bienveillance et de reconnaissance portées par l'association Fil d'Argent.

la personne accompagné est régulièrement sollicité pour exprimer ses attentes en vue de préserver son autonomie.

CRITÈRE 1.12.1 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.12.2 – Les professionnels évaluent régulièrement les besoins de la personne accompagnée pour favoriser ou préserver son autonomie.

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'évaluation des besoins liés à l'autonomie est réalisée de manière régulière et rigoureuse par l'ensemble des professionnels, afin d'adapter l'accompagnement au plus près des capacités et fragilités de chaque résident. Dès l'admission puis tout au long du séjour, les équipes observent et analysent les capacités fonctionnelles (mobilité, marche, transferts), les besoins d'aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne, ainsi que les capacités cognitives, sensorielles et psychiques. Des outils d'évaluation validés sont utilisés (repérage de la dénutrition, évaluations motrices, grilles de prévention des chutes, observation comportementale), et les résultats sont partagés en réunion pluridisciplinaire. Lorsque l'état du résident évolue, notamment après une hospitalisation, une chute ou un changement d'humeur, l'évaluation est immédiatement réactualisée. Cette vigilance permet d'ajuster les aides techniques, l'aménagement de l'environnement, la répartition des soins et les interventions d'animation. En maintenant l'équilibre entre soutien et autonomie, les équipes de Fil d'Argent incarnent leurs valeurs : respect, bienveillance, encouragement et accompagnement adapté.

CRITÈRE 1.12.2 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.12.3 – Les professionnels repèrent de manière précoce les risques de perte d'autonomie et d'isolement social de la personne accompagnée et alertent les personnes-ressources

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont particulièrement attentifs aux signes précoces de perte d'autonomie ou d'isolement social, car ces situations peuvent évoluer rapidement et fragiliser fortement la personne âgée. Ils observent au quotidien les modifications du comportement, les difficultés nouvelles dans les actes de la vie quotidienne, l'apparition d'un repli, la diminution des interactions sociales ou de la participation aux activités. Les transmissions, les échanges informels en équipe et les réunions pluridisciplinaires permettent de croiser les observations et d'identifier rapidement un risque émergent. Lorsqu'un signal est repéré, l'équipe alerte sans délai les personnes-ressources : médecin traitant, psychologue, psychomotricienne, animatrice, famille, personne de confiance, partenaires sociaux ou structures de soutien. Des actions adaptées sont ensuite mises en place (programme de stimulation, visites renforcées, accompagnement psychologique, sollicitation de bénévoles, réévaluation du projet personnalisé). Cette vigilance partagée illustre l'engagement de Fil d'Argent à préserver la qualité de vie, la dignité et l'inclusion sociale de chaque résident.

CRITÈRE 1.12.3 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.13.1 – La personne accompagnée a la possibilité d'exprimer ses attentes en matière de logement ou d'hébergement.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à offrir à chaque résident un espace d'expression concernant ses attentes en matière de logement ou d'hébergement, dès l'admission puis tout au long de son séjour. Les résidents peuvent exprimer leurs préférences quant au type de chambre (personnelle ou double), à la localisation dans l'établissement, à la proximité de certains espaces (salle d'animation, salle à manger, jardin), ou encore aux aménagements souhaités pour leur confort et leur sécurité. L'équipe recueille également les attentes liées à la personnalisation de la chambre : objets personnels, mobilier, décorations, éléments spirituels, photos de famille. Pour les personnes présentant des troubles cognitifs, les professionnels utilisent des supports visuels et des entretiens adaptés pour faciliter l'expression de ces préférences. Les choix sont ensuite discutés en équipe et tracés, afin d'assurer la cohérence de l'accompagnement. Cette démarche reflète la volonté de Fil d'Argent d'offrir un lieu de vie respectueux de l'identité, de l'histoire et des besoins individuels de chaque personne accueillie.

CRITÈRE 1.13.1 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.13.2 – La personne est accompagnée dans ses démarches pour accéder ou se maintenir dans son logement ou hébergement.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels accompagnent chaque résident dans les démarches administratives et pratiques liées à l'accès ou au maintien dans son hébergement, en veillant à respecter sa volonté et son niveau d'autonomie. Lors de l'admission, l'équipe administrative aide à constituer les dossiers nécessaires (hébergement, aides financières type APA, APL, ASH), en lien avec les services sociaux du département ou avec les familles lorsque la personne le souhaite. Pendant le séjour, les professionnels veillent à ce que le résident puisse se maintenir dans son logement dans de bonnes conditions : adaptations du lieu de vie, aides techniques, organisation des soins, évaluation régulière des besoins. En cas de difficultés financières, médicales ou relationnelles pouvant compromettre le maintien dans l'hébergement, l'équipe alerte les partenaires compétents (travailleurs sociaux, autorités territoriales, médecin traitant, proches, représentant légal). Cet accompagnement complet garantit la continuité du parcours résidentiel et incarne les valeurs de solidarité, de dignité et de soutien portées par Fil d'Argent.

En attente des éléments d'anisen concerne activité groupe de parole

CRITÈRE 1.13.2 – Eléments Preuves

1.13.2 Compte rendu collectif_censuré.pdf

CRITÈRE 1.13.3 – Les professionnels accompagnent la personne dans sa recherche de logement ou d'hébergement adapté à ses besoins et attentes.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels accompagnent les personnes pour lesquelles l'établissement ne constitue pas, ou plus, la solution la plus adaptée, en les aidant à identifier un logement ou un hébergement correspondant à leurs besoins, capacités et attentes. Cet accompagnement peut concerner l'entrée en EHPAD (en amont du séjour), une réorientation vers un autre type d'hébergement (logement autonome, résidence services, foyer de vie, autre ESSMS), ou encore une solution plus spécialisée lorsque l'état de santé l'exige. L'équipe pluridisciplinaire, en lien avec l'assistante sociale, informe la personne et son entourage sur les différentes options, leurs critères d'admission, leurs coûts, leurs démarches administratives et les dispositifs d'aide mobilisables. Lorsque le résident le souhaite, les professionnels facilitent les contacts, aident à compléter les dossiers, transmettent les éléments nécessaires aux structures sollicitées et accompagnent la transition afin d'assurer une continuité d'accompagnement. Cette démarche, menée avec tact et respect, traduit les valeurs d'humanité, d'écoute et de bientraitance qui caractérisent l'EHPAD Fil d'Argent.

Eléments preuves demandent de changement M. Salem voir dossier

CRITÈRE 1.13.3 – Eléments Preuves

CRITÈRE 1.14.1 – La personne accompagnée participe à la définition de ses besoins en matière de prévention et d'éducation à la santé.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels impliquent systématiquement chaque résident dans l'identification de ses besoins en prévention et en éducation à la santé, en tenant compte de son niveau de compréhension, de ses habitudes de vie et de ses priorités. Lors des temps d'accueil, des visites de soins ou des entretiens de projet personnalisé, les résidents sont encouragés à exprimer leurs préoccupations : douleur, sommeil, hygiène bucco-dentaire, nutrition, activité physique, prévention des chutes, santé mentale, sexualité, addictions, pratiques spirituelles ou questions médicales. Les professionnels utilisent un langage clair, reformulent si nécessaire, et adaptent leurs questions afin de permettre une expression authentique, même pour les personnes présentant des troubles cognitifs. Cette participation active permet de définir des actions éducatives et préventives personnalisées, telles que des ateliers, des séances d'information, des accompagnements individuels ou des exercices adaptés. Cette démarche collaborative s'inscrit dans les valeurs de respect, de dignité et de responsabilisation portées par l'association Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.14.1 – Eléments Preuves

1.14.1 Compte rendu Bénévôles_censuré.pdf

CRITÈRE 1.14.2 – Les professionnels évaluent les besoins de la personne accompagnée en matière de prévention et d'éducation à la santé.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels réalisent une évaluation régulière et structurée des besoins de chaque résident en matière de prévention et d'éducation à la santé. Cette évaluation s'appuie sur des observations quotidiennes, des entretiens individualisés et l'utilisation d'outils validés permettant d'identifier les risques spécifiques : chutes, dénutrition, déshydratation, escarres, troubles cognitifs, isolement, douleur chronique ou altérations sensorielles. L'équipe tient également compte du niveau de compréhension, des représentations personnelles de la santé et des habitudes de vie du résident, afin de proposer des actions éducatives adaptées et thérapeutique. Les besoins repérés sont ensuite discutés en réunion pluridisciplinaire afin d'élaborer des priorités d'intervention cohérentes avec les attentes exprimées par la personne. Cette évaluation continue permet d'ajuster les messages de prévention, les ateliers, les informations médicales et l'accompagnement individualisé, conformément aux valeurs de bientraitance, de respect et d'écoute qui fondent l'accompagnement au sein de Fil d'Argent.

Eléments preuves les GIR

Entretien avec la psychologue

Les groupes de paroles avec anisen, stimulation au repas pour Mme Deschard

voir éléments preuves dans evaluation has par critères

CRITÈRE 1.14.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.14.3 – Les professionnels orientent vers et/ou mettent en œuvre un programme de prévention et d'éducation à la santé adapté à la personne accompagnée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels déploient des actions de prévention et d'éducation à la santé adaptées à chaque résident, en tenant compte de ses capacités, de ses risques identifiés et de ses préférences. Selon les besoins repérés, les équipes proposent des programmes individualisés ou collectifs : ateliers de prévention des chutes, stimulation cognitive, hygiène bucco-dentaire, prévention de la dénutrition, gestion de la douleur, activité physique douce, sommeil, bien-être psychologique, éducation thérapeutique ou accompagnement spirituel. L'équipe oriente également la personne vers les professionnels compétents (médecin traitant, kinésithérapeute, psychologue, diététicienne, infirmier, structures de prévention) lorsque l'intervention nécessite une expertise spécifique. Les messages de prévention sont personnalisés, expliqués avec un langage accessible et reformulés si nécessaire. La participation du résident est encouragée mais jamais imposée, afin de respecter son rythme et sa volonté. Cette démarche incarne les valeurs de bienveillance, de dignité et de respect portées par Fil d'Argent, tout en contribuant à une amélioration continue de la qualité de vie et de l'autonomie.

bascket sante + travail kiné dans netsois + compte rendu bénévole travail cognitif cantou

CRITÈRE 1.14.3 – Eléments preuves

1.14.3 Compte rendu Bénévôles_censuré.pdf

CRITÈRE 1.14.4 – Les professionnels facilitent la compréhension des messages de prévention et d'éducation à la santé de la personne accompagnée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à transmettre les messages de prévention et d'éducation à la santé de manière accessible, claire et adaptée aux capacités de chaque résident. Ils utilisent un langage simple, des phrases courtes, des supports visuels, des démonstrations concrètes ou des reformulations afin de garantir une compréhension réelle des informations (nutrition, hydratation, prévention des chutes, hygiène, sommeil, gestion de la douleur, traitements…). Pour les personnes présentant des troubles cognitifs ou sensoriels, les équipes mobilisent des outils spécifiques : pictogrammes, gestes, lecture accompagnée, ralentissement du rythme, répétition graduée des messages, soutien de la personne de confiance ou de la famille. Les professionnels vérifient systématiquement la compréhension à l'aide de questions ouvertes ou de mises en situation simples. Cette adaptation continue permet d'éviter les malentendus, sécurise les soins et renforce la capacité du résident à participer activement à sa santé. Elle incarne pleinement les valeurs d'attention, de dignité, de respect et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

voir affichage adapté

CRITÈRE 1.14.4 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.14.5 – Les professionnels organisent l'accompagnement et/ou accompagnent la personne lors des dépistages et des soins de prévention.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels jouent un rôle actif dans l'organisation et la réalisation des actions de dépistage et de prévention nécessaires au maintien de la santé des résidents. Ils planifient les rendez-vous de dépistage (vaccinations, bilans biologiques, dépistage bucco-dentaire, troubles visuels, auditifs ou nutritionnels) en coordination avec le médecin traitant, les intervenants libéraux et les partenaires extérieurs. Lorsqu'un accompagnement physique ou humain est nécessaire, les équipes s'organisent pour assurer une présence rassurante auprès du résident, notamment pour les personnes anxieuses, désorientées ou à mobilité réduite. Les professionnels veillent également à anticiper les conditions matérielles adaptées : transport, aides techniques, documents médicaux, transmissions précises. Après chaque dépistage ou soin de prévention, les informations sont tracées et expliquées au résident dans un langage clair, et intégrées au projet d'accompagnement si elles impliquent des ajustements. Cette démarche proactive reflète l'engagement de Fil d'Argent en faveur de la santé globale, de la prévention et du bien-être des personnes accueillies.

L'organisation des vaccinations se fait par les infirmières … organisation des soins psy en ambulance

CRITÈRE 1.14.5 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.14.6 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à l'éducation à la santé.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels bénéficient régulièrement de formations et de sensibilisations portant sur la prévention et l'éducation à la santé, afin de maintenir un haut niveau de compétence et d'adapter leurs pratiques aux besoins évolutifs des résidents. Le plan de formation annuel inclut des modules sur la prévention des chutes, la dénutrition, la douleur, l'hygiène bucco-dentaire, l'accompagnement des troubles cognitifs, la gestion du sommeil, la santé mentale, ainsi que les bonnes pratiques de communication en éducation à la santé. Des rappels en équipe, ateliers pratiques, analyses de situations et temps d'échanges avec des intervenants spécialisés (médecin coordonnateur, psychologue, kinésithérapeutes, diététiciennes, structures externes) renforcent cette dynamique d'apprentissage continu. Les nouveaux arrivants sont intégrés dans ce processus dès leur prise de poste afin d'harmoniser les pratiques. Cette mobilisation collective garantit une approche cohérente, bienveillante et efficace, fidèle aux valeurs de Fil d'Argent : dignité, accompagnement juste, santé globale et bientraitance.

CRITÈRE 1.14.6 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.15.1 – La personne accompagnée est informée des soins qui lui sont proposés, selon des modalités adaptées.

À l'EHPAD Fil d'Argent, chaque résident est informé des soins qui lui sont proposés de manière claire, accessible et respectueuse de ses capacités de compréhension. Les professionnels expliquent les objectifs du soin, son déroulement, ses bénéfices attendus et les alternatives possibles, en utilisant un langage simple, des phrases courtes et des supports visuels lorsque cela facilite la compréhension. Les équipes prennent le temps de reformuler et de vérifier que l'information a bien été comprise, en particulier pour les personnes présentant des troubles cognitifs ou sensoriels. Lorsque nécessaire, la personne de confiance ou un proche est associé, toujours dans le respect de la volonté du résident. Les soignants privilégient des temps d'échanges calmes et personnalisés afin de permettre une véritable appropriation de l'information. Cette démarche, qui s'inscrit dans une dynamique de bientraitance et de respect de l'autonomie, garantit que chaque personne reste actrice de son parcours de santé comme le défend l'association Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.15.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.15.2 – La personne accompagnée bénéficie de temps d'échange et de soutien autour de son état de santé, des soins possibles et de la stratégie thérapeutique proposée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à offrir à chaque résident des temps d'échange réguliers, individualisés et bienveillants concernant son état de santé, les soins envisagés et la stratégie thérapeutique proposée. Les infirmiers, le médecin coordonnateur, la psychologue et les soignants prennent le temps de répondre aux questions, d'écouter les inquiétudes et de clarifier les informations médicales avec un langage simple et adapté aux capacités du résident. Lorsque nécessaire, un entretien dédié est organisé pour aborder des décisions importantes, en associant la personne de confiance ou la famille, si le résident le souhaite. Les résidents sont encouragés à exprimer leurs ressentis, leurs préférences, leurs peurs ou leurs refus, afin que les choix thérapeutiques soient réellement partagés. L'équipe veille également à proposer un soutien émotionnel lors des périodes sensibles : aggravation de l'état de santé, changement de traitement, hospitalisation, ou annonce médicale difficile. Ces temps de dialogue renforcent la relation de confiance et incarnent les valeurs d'écoute, de respect, de dignité et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.15.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.15.3 – La personne bénéficie d'un accompagnement adapté, en cas de refus de soins.

À l'EHPAD Fil d'Argent, le refus de soins est toujours accueilli avec respect et bienveillance, conformément aux droits fondamentaux de la personne accompagnée. Lorsqu'un résident refuse un soin, les professionnels prennent le temps d'explorer les raisons possibles : douleur, fatigue, pudeur, incompréhension, crainte du geste, inconfort relationnel, préférence personnelle ou problématique cognitive. Ils reformulent, expliquent à nouveau le soin proposé avec des mots simples, et s'assurent de la compréhension réelle de la personne. Le refus est ensuite réévalué à un autre moment, dans un autre contexte, avec éventuellement un autre intervenant, afin de ne jamais imposer un geste sans adhésion. Lorsque le refus persiste, des alternatives sont recherchées : adaptation du soin, proposition d'un autre horaire, recours à un proche rassurant, intervention de la psychologue, ou modification de l'environnement. Le tout est tracé de manière rigoureuse. Cette posture d'accompagnement personnalisé reflète les valeurs fortes de Fil d'Argent : dignité, respect, bientraitance et accompagnement juste.

Mme Gazzo refuse le doliprame régulièrement et c'est tracé dans netsoins

CRITÈRE 1.15.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.15.4 – La personne accompagnée est associée à la gestion de son traitement médicamenteux pour favoriser sa compréhension et son adhésion et s'assurer de sa continuité

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels associent systématiquement le résident à la gestion de son traitement médicamenteux, dans une démarche visant la compréhension, l'adhésion et la continuité thérapeutique. Lors de l'introduction, de la modification ou de la réévaluation d'un traitement, les infirmiers et le médecin expliquent au résident les objectifs, les bénéfices attendus, les éventuels effets secondaires, ainsi que les modalités pratiques d'administration, en utilisant un langage simple et adapté. Lorsque la personne le souhaite, la famille ou la personne de confiance peut être associée à ces échanges. Les soignants vérifient régulièrement la bonne compréhension du traitement, notamment pour les résidents capables d'exprimer leurs ressentis ou d'observer des effets indésirables. En cas de refus, d'oubli ou de difficulté d'adhésion, l'équipe recherche des explications, propose des alternatives et réévalue la situation en concertation avec le médecin. La traçabilité est assurée dans le dossier informatisé, garantissant la continuité du traitement. Cette démarche illustre les valeurs de transparence, de respect et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.15.4 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.15.5 – Les professionnels identifient et/ou évaluent régulièrement les besoins en santé de la personne accompagnée

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels réalisent une évaluation régulière, systématique et structurée des besoins en santé de chaque résident, afin d'adapter l'accompagnement et d'anticiper les évolutions de son état. Cette évaluation repose sur l'observation quotidienne des soignants, les transmissions ciblées, les bilans infirmiers, les entretiens avec la psychologue et les visites du médecin coordonnateur ou du médecin traitant. Les professionnels examinent l'ensemble des dimensions de santé : douleur, mobilité, nutrition, hydratation, sommeil, cognition, humeur, hygiène bucco-dentaire, risques infectieux, équilibre thérapeutique et fragilités psychosociales. Des outils validés (grilles de repérage, échelles d'évaluation, suivi des constantes, bilans réguliers) complètent cette approche clinique. Lorsque des changements sont repérés — aggravation, apparition d'un symptôme, modification comportementale — l'équipe réévalue immédiatement les besoins et adapte le projet de soins. Ce suivi attentif, garant d'une vigilance continue, reflète les valeurs de bienveillance, de dignité et de qualité d'accompagnement propres à Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.15.5 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.15.6 – Les professionnels repèrent de manière précoce les risques en santé pour la personne accompagnée et alertent les personnes ressources.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont formés à repérer précocement tout signe pouvant indiquer un risque en santé : aggravation de la douleur, déshydratation, perte d'appétit, baisse de mobilité, somnolence inhabituelle, agitation, signes infectieux, troubles cognitifs nouveaux, risque suicidaire, repli social ou modification du comportement. Les observations réalisées au quotidien sont immédiatement rapportées via les transmissions ciblées, puis discutées en équipe afin d'assurer une réaction rapide et coordonnée. Lorsqu'un risque est identifié, les professionnels alertent les personnes ressources pertinentes : infirmiers, psychologue, médecin traitant, médecin coordonnateur, famille, personne de confiance, kinésithérapeute ou partenaires extérieurs. Cette dynamique de vigilance permet des interventions précoces, qu'il s'agisse d'un bilan clinique, d'adaptations environnementales, de renforcement de la surveillance ou d'une modification du projet d'accompagnement. Cette démarche proactive témoigne de l'engagement de Fil d'Argent envers la sécurité, la prévention, la dignité et la bientraitance des résidents.

CRITÈRE 1.15.6 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.15.7 – Les professionnels tiennent compte du rapport bénéfice/ risque pour proposer des modalités d'accompagnement adaptées à la santé de la personne.

À l'EHPAD Fil d'Argent, chaque modalité d'accompagnement est pensée à partir d'une analyse rigoureuse du rapport bénéfice/risque, afin de garantir un équilibre optimal entre sécurité, autonomie et qualité de vie. Les professionnels évaluent systématiquement l'intérêt d'une intervention (soin, activité, déplacement, changement environnemental) en tenant compte de l'état de santé du résident, de ses souhaits, de sa compréhension des enjeux et des risques associés. Cette évaluation s'appuie sur les observations du quotidien, les outils de prévention, l'expertise pluridisciplinaire (médecin coordonnateur, infirmiers, psychologue, ergothérapeute) et les échanges avec la famille ou la personne de confiance lorsque cela est pertinent. L'équipe privilégie toujours les solutions les moins restrictives, réajuste les modalités si nécessaire, et explique clairement au résident les raisons des décisions proposées. Cette approche graduée et personnalisée permet de maintenir l'équilibre entre protection et respect de la liberté, et traduit les valeurs de dignité, de prudence, de bientraitance et de respect portées par l'association Fil d'Argent.

CRITÈRE 1.15.7 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.15.8 – Les professionnels s'appuient sur des activités et des approches non médicamenteuses dans l'accompagnement de la personne

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels utilisent de manière privilégiée les approches non médicamenteuses pour soutenir le bien-être, la santé globale et la qualité de vie des résidents, en complément ou en alternative aux traitements pharmacologiques lorsqu'ils ne sont pas indispensables. Ces approches incluent notamment la musicothérapie, la stimulation cognitive, la médiation artistique, les activités sensorielles, la relaxation, la marche accompagnée, les ateliers mémoire, les activités spirituelles, les sorties nature, ainsi que les échanges sociaux ou intergénérationnels. L'équipe soignante s'appuie sur l'observation des réactions et préférences individuelles pour adapter la fréquence, l'intensité et le type d'intervention. Ces approches sont intégrées au projet d'accompagnement, discutées en réunion pluridisciplinaire et régulièrement réévaluées en fonction de l'évolution de l'état de santé. En limitant le recours systématique aux médicaments, notamment psychotropes, ces interventions contribuent à la prévention de la perte d'autonomie, à la réduction de l'anxiété et à l'amélioration du confort émotionnel, tout en incarnant les valeurs de respect, d'humanité et de bientraitance propres à Fil d'Argent.voir anisen avec les bilan individuels

voir les bilan des bénévoles animation jeux pour le cantou (compte rendus

voir atelier mémoire et sensoriel fait par la psychologue voir compte rendu généraux

CRITÈRE 1.15.8 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.15.9 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux activités et approches non médicamenteuses.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels bénéficient de formations régulières et de temps de sensibilisation dédiés aux approches non médicamenteuses, afin de renforcer leurs compétences et d'enrichir les modalités d'accompagnement proposées aux résidents. Le plan de formation inclut des modules sur la stimulation cognitive, la gestion non médicamenteuse de l'anxiété, les approches sensorielles, la communication adaptée aux troubles cognitifs, la prévention des troubles du comportement, la musicothérapie, les activités psychosociales et les techniques de relaxation. Des ateliers pratiques, animés par des intervenants spécialisés (psychologue, ergothérapeute, animateur formé, partenaires extérieurs), permettent de consolider les apprentissages et de développer des postures professionnelles adaptées. Les retours d'expérience sont régulièrement partagés en réunions d'équipe, afin d'ajuster les pratiques et d'identifier les approches les plus efficaces pour chaque résident. Cette dynamique de formation continue illustre l'engagement de Fil d'Argent envers un accompagnement global, humaniste, respectueux et fondé sur la bientraitance.

voir formation anisen et siel bleu pour l'apa

CRITÈRE 1.15.9 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.15.10 – Les professionnels mobilisent les expertises et partenariats du territoire, nécessaires à l'accompagnement à la santé de la personne

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels s'appuient activement sur les expertises et les ressources du territoire pour garantir un accompagnement en santé complet, réactif et adapté aux besoins de chaque résident. L'équipe collabore avec les médecins traitants, les infirmiers et kinésithérapeutes libéraux, les pharmacies partenaires, les services hospitaliers, les réseaux gérontologiques, les consultations mémoire, les services de soins palliatifs, ainsi que les spécialistes (nutritionnistes, psychiatres, ophtalmologues, dentistes…). Dès qu'une situation nécessite une expertise particulière, les professionnels sollicitent le partenaire adéquat pour assurer une prise en charge coordonnée et sécurisée. L'EHPAD entretient également des liens structurés avec les services sociaux, les associations locales, les équipes mobiles et les acteurs religieux ou spirituels du territoire afin de répondre aux besoins globaux de la personne. Cette mobilisation territoriale, inscrite au cœur du projet d'établissement, permet de renforcer la continuité des soins et d'incarner pleinement les valeurs de solidarité, d'ouverture, de dignité et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

liste medecin traitant kiné

voir dans netsoins séances compte rendu

voir classeur des conventions

- CRITÈRE 1.15.10 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.16.1 – La personne s'exprime sur la manière dont sont prises en charge ses douleurs tout au long de son accompagnement..

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à offrir à chaque résident un espace d'expression régulier concernant la manière dont sa douleur est prise en charge. Lors des soins quotidiens, des entretiens infirmiers, des visites du médecin traitant ou du médecin coordonnateur, la personne est invitée à décrire son ressenti, l'efficacité des traitements, les éventuels effets indésirables, ainsi que son confort global. Les équipes utilisent des outils adaptés aux capacités de chacun : échelle verbale simple, EVA, DOLOPLUS pour les personnes non communicantes, observation comportementale, aide à la formulation ou recours à la personne de confiance. Les retours du résident sont systématiquement pris en compte dans l'ajustement des traitements médicamenteux et non médicamenteux, et sont tracés pour assurer la continuité entre les professionnels. Cette démarche, empreinte d'écoute active et de respect de la singularité de chacun, reflète la volonté de Fil d'Argent d'offrir un accompagnement apaisant, digne et centré sur la personne.

Voir protocole douleur

Voir compte psychologue et évaluation sur netsoins en présence la psychologue qui partage avec les soignants l'état de la personne par oral

- CRITÈRE 1.16.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.16.2 – Les professionnels repèrent et/ou évaluent régulièrement et tracent les douleurs de la personne accompagnée selon des modalités adaptées.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont attentifs au repérage précoce et à l'évaluation régulière de la douleur, en utilisant des méthodes adaptées à l'expression et aux capacités de chaque résident. Pour les personnes communicantes, les équipes ont recours à des échelles simples (EVA, échelle verbale, échelle numérique) permettant une mesure précise et répétée. Pour les résidents ayant des troubles cognitifs ou ne pouvant pas verbaliser, les professionnels utilisent des outils spécifiques comme l'échelle DOLOPLUS ou l'observation clinique structurée, complétée par la connaissance fine des comportements habituels de la personne. Le repérage systématique de la douleur s'effectue au quotidien : lors des soins, des déplacements, des repas, des toilettes ou des temps relationnels. Toute douleur identifiée est tracée dans le dossier informatisé, permettant un suivi partagé par l'ensemble de l'équipe et facilitant les réajustements thérapeutiques. Cette vigilance constante garantit une prise en charge réactive, personnalisée et respectueuse de la dignité du résident, en accord avec les valeurs de bientraitance et d'attention portées par l'EHPAD Fil d'Argent.

- CRITÈRE 1.16.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.16.3 – Les professionnels recueillent, auprès de l'entourage, des informations sur les manifestations habituelles des douleurs chez la personne accompagnée

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sollicitent systématiquement l'entourage — famille, proches aidants, personne de confiance — pour mieux comprendre les manifestations habituelles de la douleur chez le résident, en particulier lorsque celui-ci présente des troubles cognitifs, une communication altérée ou des difficultés à verbaliser ses sensations. Les proches apportent des informations précieuses sur les signes antérieurs : mimiques, postures, comportements, variations d'humeur, refus de s'alimenter, cris, agitation, repli, troubles du sommeil. Ces éléments sont recueillis dès l'admission puis réactualisés au fil du séjour, lors des entretiens familiaux ou des réunions de projet personnalisé. Ils sont intégrés à la démarche d'évaluation de la douleur et tracés dans le dossier, permettant à toute l'équipe d'adopter des repères cohérents et personnalisés. Cette collaboration étroite avec les proches favorise une prise en charge plus fine, réactive et respectueuse de la personne, incarnant les valeurs de bienveillance, de dignité et de partenariat portées par l'EHPAD Fil d'Argent.

- CRITÈRE 1.16.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.16.4 – Les professionnels coconstruisent avec la personne accompagnée, la stratégie de prise en charge de la douleur.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la stratégie de prise en charge de la douleur est élaborée en étroite collaboration avec le résident, afin de garantir une démarche réellement personnalisée et respectueuse de ses préférences. Les professionnels présentent les différentes options thérapeutiques — médicaments, approches non médicamenteuses, adaptations environnementales, techniques de relaxation, stimulations sensorielles, mobilisation douce — en expliquant leurs bénéfices, leurs limites et leurs modalités de réalisation. Le résident est encouragé à exprimer ce qu'il ressent, ce qu'il préfère, ce qu'il redoute ou ce qui l'apaise le plus. Pour les personnes ayant des troubles cognitifs, la coconstruction s'appuie également sur l'entourage, la personne de confiance et les observations des soignants. Les décisions sont discutées en équipe pluridisciplinaire et ajustées régulièrement en fonction de l'évolution de la douleur et des réactions du résident. Cette démarche collaborative, centrée sur la participation active de la personne, incarne les valeurs de dignité, d'écoute, de bientraitance et de respect portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 1.16.4 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.16.5 – Les professionnels alertent et/ou mobilisent tous les moyens nécessaires pour soulager la douleur de la personne accompagnée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels agissent avec réactivité et coordination dès lors qu'une douleur est identifiée ou suspectée chez un résident. Ils mobilisent immédiatement les ressources internes : infirmiers, médecin coordonnateur, psychologue, équipe soignante, et sollicitent le médecin traitant pour adapter ou réévaluer le traitement médicamenteux si nécessaire. Les équipes mettent également en œuvre des approches non médicamenteuses efficaces (relaxation, mobilisation douce, stimulations sensorielles, changements de position, chaleur ou froid, accompagnement spirituel, écoute active) afin d'apporter un soulagement complémentaire. En cas de douleur aiguë, inhabituelle ou résistante, les professionnels alertent rapidement les partenaires extérieurs appropriés : équipes mobiles de soins palliatifs, kinésithérapeutes, consultations spécialisées, services hospitaliers. L'ensemble des actions entreprises est tracé pour assurer la continuité et l'efficacité de la prise en charge. Cette posture proactive et bienveillante illustre l'engagement profond de Fil d'Argent à garantir confort, dignité et apaisement à chaque personne accueillie.

- CRITÈRE 1.16.5 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.17.1 – La personne est accompagnée pour prévenir les situations de transition ou de rupture dans son parcours

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à anticiper et prévenir les situations de transition ou de rupture susceptibles de fragiliser le résident : changements d'unité, hospitalisations, retours à domicile, modifications du projet de vie, ou entrée dans une phase palliative. Dès qu'un risque de transition est identifié, l'équipe organise des échanges individualisés avec le résident et, si celui-ci le souhaite, avec son entourage, afin d'expliquer les enjeux, répondre aux inquiétudes et préparer les étapes à venir. Les professionnels renforcent l'observation, adaptent l'accompagnement et mobilisent les ressources nécessaires (médecin traitant, psychologue, ergothérapeute, assistante sociale). Lorsque des transitions sont inévitables, une préparation graduée est mise en place : informations anticipées, visites des lieux concernés, coordination avec les intervenants externes, transmission sécurisée des informations. Cette vigilance vise à garantir une continuité apaisée du parcours, à éviter les ruptures brutales et à préserver la confiance, en cohérence avec les valeurs de dignité, de bienveillance et de soutien portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 1.17.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.17.2 – Les professionnels accompagnent la personne et mobilisent les partenariats nécessaires en cas de situation de rupture concernant son parcours.

À l'EHPAD Fil d'Argent, lorsqu'une situation de rupture dans le parcours du résident survient — hospitalisation en urgence, aggravation brutale de l'état de santé, modification du lieu d'hébergement, interruption d'un accompagnement extérieur, rupture familiale ou sociale — les professionnels réagissent rapidement pour assurer un soutien global et sécurisé. L'équipe contacte les partenaires indispensables : médecins traitants, services hospitaliers, équipes mobiles, travailleurs sociaux, structures spécialisées, associations de soutien ou acteurs spirituels. Les transmissions sont réalisées de manière claire et structurée afin d'éviter toute perte d'information. Le résident est accompagné dans la compréhension de la situation et dans l'expression de ses émotions, et son entourage est informé et soutenu selon sa volonté. Dès que possible, une continuité d'accompagnement est rétablie grâce à des échanges coordonnés et une adaptation du projet personnalisé. Cette mobilisation rapide et coordonnée incarne les valeurs fondamentales de Fil d'Argent : solidarité, dignité, sécurité et bienveillance envers chaque personne accueillie.

voir grille de répérage de parcours de rupture avec mas careiron

- CRITÈRE 1.17.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.17.3 – Les professionnels apportent leur(s) expertise(s) en soutien d'autres intervenants dans l'accompagnement de la personne.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels mettent leurs expertises respectives au service des autres intervenants afin de garantir un accompagnement cohérent, complet et sécurisé pour chaque résident. Les infirmiers, aides-soignants, psychologue, animateur, ergothérapeute, médecin coordonnateur et équipes hôtelières partagent leurs observations, connaissances et compétences lors des transmissions, réunions pluridisciplinaires ou échanges informels. Cette coopération active permet de soutenir les professionnels extérieurs (médecins traitants, kinésithérapeutes, équipes hospitalières, services sociaux, structures partenaires) en leur transmettant des informations fiables, utiles et personnalisées sur l'état de santé, le vécu et les besoins du résident. En retour, l'équipe de l'EHPAD s'appuie sur les recommandations des intervenants externes pour adapter son accompagnement. Cette dynamique collaborative renforce la continuité du parcours, évite les ruptures et illustre les valeurs de solidarité, d'ouverture, d'humilité professionnelle et de bienveillance qui fondent l'identité de Fil d'Argent.

- CRITÈRE 1.17.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 1.17.4 – Les professionnels participent aux réunions de coordinations (médico-psycho-sociales) nécessaires à l'accompagnement de la personne.

Dans le cadre de l'organisation des réunions des professionnels concernant l'accompagnement des résidents l'équipe psychosocial se réunie pour proposer des axes de travail. ces réunions ont lieu tous les lundis matin entre 11 h et 12h. le compte rendu de ces axes de travail sont les projets personnalisés des résidents effectués. Ces axes de travail sont ensuite présenté et débatu à la réunion des soignants tous les lundi de 15h15 à 16h,dont l'idec à la charge de recueillir l'émargement des professionnels quelques soit le sujet traité d'ailleurs. Un affichage au niveau de l'infirmerie identifie les sujets des réunions du lundi au vendredi (lundi projet personnalisé, Mardi PLAN DE SOIN . Mercredi réunion avec le directeur Jeudi PLAN DE SOINS Vendredi GIR, le samedi et le dimanche les réunions sont à la discrétion des IDE en fonction des besoins du service. En cas de visite extérieur comme avec le CMP les IDE organise cette démarche.

Tous les lundis une réunion informelle s'est construite entre 9h et 9h30 permettant aux soignants libéraux et interne à la structure d'échanger de manière pluridisciplinaire autour des résidents dans un objectifs d'évaluation et/ou d'action globaux (bilans, intervention auprès de la personne, informations, évaluation des comportements lié à la médication,...)

- CRITÈRE 1.17.4 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.1.1 – Les professionnels identifient en équipe les questionnements éthiques propres à la personne accompagnée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont attentifs à repérer les questionnements éthiques qui émergent dans l'accompagnement de chaque résident : respect de l'autonomie malgré la dépendance, refus de soin, maintien des liens familiaux conflictuels, expression spirituelle singulière, gestion des risques, confidentialité, choix de vie ou de fin de vie. Ces questionnements sont identifiés lors des observations du quotidien, des discussions informelles, des transmissions soignantes et des réunions pluridisciplinaires. L'équipe analyse collectivement les situations sensibles afin de comprendre ce qui est en jeu pour la personne, ses valeurs, sa dignité, ses priorités et ses vulnérabilités. La psychologue, le médecin coordonnateur, la direction et les soignants apportent chacun leur éclairage, en tenant compte du projet de vie et du projet associatif fondé sur la bienveillance et le respect inconditionnel de la personne. Cette démarche permet de prévenir les tensions éthiques, d'ajuster l'accompagnement et de garantir que les décisions prises correspondent au mieux aux besoins et à la volonté du résident.

- CRITÈRE 2.1.1 - Eléments Preuves
  - 2.1.1-240414-QuestionnementEthiqueSignatureAsh_censuré.pdf
  - 2.1.1-250416-QuestionnementEthiqueSignatureSoignant_censuré.pdf
  - 2.1.1-251118-QuestionnementEthiqueSignatureSoignant_censuré.pdf
  - 2.1.1-ElémentTransmisEnRéunionSynthes_ethique_anesm.pdf

CRITÈRE 2.1.2 – Les professionnels associent la personne et son entourage aux questionnements éthiques, liés à son accompagnement

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à ce que les questionnements éthiques concernant l'accompagnement d'un résident soient abordés avec lui de manière respectueuse, claire et adaptée. Que la problématique concerne un refus de soins, une restriction de liberté, une décision complexe, une difficulté relationnelle ou une question de fin de vie, la personne est systématiquement invitée à exprimer son point de vue, ses valeurs, ses priorités et ses ressentis. Lorsque le résident le souhaite, l'entourage (famille, proches, personne de confiance) est associé aux échanges afin de contribuer à la compréhension de la situation et d'apporter un soutien émotionnel. L'équipe adopte une posture d'écoute active, sans jugement, et reformule les enjeux pour favoriser une compréhension partagée. La psychologue ou la direction peuvent intervenir pour faciliter les échanges en cas de tension. Cette participation active du résident et de son entourage reflète profondément les valeurs de dignité, de transparence, de bientraitance et de respect qui guident l'action de Fil d'Argent.

Cette démarche se concrétise dans le cadre de l'écriture des projets personnalisés. Ces derniers seront à consulter sur place et peuvent l'être aussi dans le DUI sur Netsoins.

- CRITÈRE 2.1.2 - Eléments Preuves

CRITÈRE 2.1.3 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au questionnement éthique.

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'éthique est une dimension fondamentale de l'accompagnement, et les professionnels bénéficient régulièrement de sensibilisations ou de formations dédiées au questionnement éthique. Ces temps de formation abordent les thématiques essentielles du respect de l'autonomie, du consentement, des refus de soins, de la juste distance professionnelle, de la dignité, de la spiritualité, du respect de l'intimité, ainsi que les dilemmes rencontrés dans les situations complexes (fin de vie, risques, conflits familiaux). L'équipe s'appuie également sur des temps d'analyse de pratiques, des réunions pluridisciplinaires et l'intervention de la psychologue ou de la direction pour approfondir la réflexion. Ces échanges permettent aux professionnels de prendre du recul, d'harmoniser leurs postures et de développer une culture commune de la réflexion éthique. Cette dynamique contribue à sécuriser les décisions, à éviter les dérives, et à incarner les valeurs fondatrices de Fil d'Argent : bienveillance, humanité, justice, respect inconditionnel de la personne accompagnée. Une vidéo formative existe ci dessous comme élément preuve.

Source video : voir page d'accueil de https://www.fildargent.pro

- CRITÈRE 2.1.3 - Eléments Preuves
  - 2.1.1-240414-QuestionnementEthiqueSignatureAsh_censuré.pdf
  - 2.1.1-250416-QuestionnementEthiqueSignatureSoignant_censuré.pdf
  - 2.1.1-251118-QuestionnementEthiqueSignatureSoignant_censuré.pdf

CRITÈRE 2.1.4 – L'ESSMS organise le questionnement éthique en associant l'ensemble des acteurs (personne accompagnée, professionnels, partenaires) et participe à des instances de réflexion éthique sur le territoire

À l'EHPAD Fil d'Argent, le questionnement éthique est structuré et organisé afin d'associer l'ensemble des acteurs concernés par une situation : la personne accompagnée, son entourage, les professionnels et, lorsque nécessaire, les partenaires extérieurs. L'établissement utilise les espaces dédiés à la réflexion éthique : réunions pluridisciplinaires, mobilisation de la psychologue ou de la direction en cas de dilemme. Lorsqu'une situation complexe l'exige — refus de soins, arbitrage entre liberté et sécurité, tensions familiales, fin de vie, discrimination, confidentialité — l'équipe sollicite, avec l'accord du résident, les ressources externes pertinentes : médecin traitant, équipes mobiles, réseau gérontologique, associations, représentants spirituels. L'EHPAD participe également aux instances de réflexion éthique du territoire (intervention du directeur à la fnadepa) lorsque cela est possible, afin d'enrichir ses pratiques, partager des expériences et renforcer sa cohérence avec les recommandations nationales. Cette organisation traduit l'engagement de Fil d'Argent à garantir un accompagnement juste, respectueux, humaniste et aligné avec les valeurs d'amour du prochain, de bienveillance et de dignité.

Source de l'annonce sur fildargent.pro avec son document preuve en pièce jointe : https://www.fildargent.pro/mod/forum/discuss.php?d=104#p106

- CRITÈRE 2.1.4 - Eléments Preuves
  - 2.1.4-230927-Annonce EHPAD-FILDARGENT Le questionnement éthique au coeur de nos pratiques bientraitantes.pdf
  - 2.1.4-PROGRAMME COLLOQUE FNADEPA GARD 8 avril 2025 Intervention de 14h.pdf
  - 2.1.4-Questionnement Ethique PE Ehpad Le fil dargent pp28-29.pdf

CRITÈRE 2.2.1 – Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée

Les résidents sont libres de sortir et d'entrer comme ils le souhaitent. Des mesures proportionnées et adaptées sont prises pour leur sécurité par l'intermédiaire d'un digicode (travaux dans la rue, vigipirate, lutter contre les intrusions ex : kiné changement de code). La secrétaire gère les accès et communique le code aux personnes cohérentes. Celles pour lesquelles nous sommes en difficultés il existe un accompagnement soit par les familles soit par les animatrices. Les portes des chambres ne sont jamais fermées. Les personnes présentes au sein du secteur fermé le sont à partir d'une décision médicale en début d'admission ou par une évolution du comportement au sein de la structure. Le CVS est au courant de cette situation. le directeur à pris le temps d'évoquer ce sujet au moins à deux reprises dans les derniers CVS. Les personnes accueillies majoritaires participant à la vie et à l'organisation de l'établissement avec les représentant des familles présentes au sein du CVS ont confirmes cette décision équilibrée de maintenir le digicode pour sécuriser les personnes entre liberté et sécurité.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels considèrent la liberté d'aller et venir comme un droit fondamental, indissociable de la dignité et de l'autonomie des personnes accueillies. Ils veillent à permettre au résident de circuler librement dans l'établissement, d'accéder aux espaces communs, de sortir dans les jardins et, lorsque cela est possible et souhaité, de se déplacer à l'extérieur. Cette liberté est toujours encouragée tant qu'elle ne met pas en danger la personne ou autrui. Les professionnels s'appuient sur l'observation quotidienne, les évaluations des risques, et le dialogue avec la personne et son entourage pour établir un accompagnement proportionné : aménagements sécurisants, aide humaine, dispositifs de repérage, soutien à la marche ou explications adaptées. Les restrictions, lorsqu'elles s'avèrent nécessaires, sont strictement encadrées, réexaminées régulièrement et toujours expliquées au résident. Cette démarche respecte les valeurs de bientraitance, d'équilibre entre liberté et sécurité, et de respect profond de la personne qui caractérisent l'EHPAD Fil d'Argent.

Voir les éléments preuves : Règlement de fonctionnement p.5 et p.7 et cvs du 21/10/2025, De plus les professionnels sont sensibilisés à ce critère voir fiche d'émargement.

ATTENTION - LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE 5EME CHAMBRE LE 2 DECEMBRE 2025 - 2106790 DECIDE QU'EN L'ABSENCE DE LA SECRETAIRE D'ACCUEIL L'ÉTABLISSEMENT EST RESPONSABLE DE CE QUI ARRIVE A LA PERSONNE QUI QUITTE L'ETABLISSEMENT -

CETTE DECISION FAIT PRIMER LA SECURITE SUR LA LIBERTE

CRITÈRE 2.2.1 - Eléments Preuves

- CRITÈRE 1.15.10 – Eléments preuves
- 2.2.1-2025-CrCvs-21-10-25-p6.pdf
- 2.2.1-2025-CrCvs-21-10-25-p7.pdf
- 2.2.1-CrCvs-03-12-24-p2.pdf
- 2025-FA Réglement de fonctionnement p-5-SortiesAnimauxDenreesPérissablesVisitesRelationAvecLesFamillesCourrier.pdf
- 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-7-LaSécuritéOuvertureEtFermetureDesPortes.pdf

- CRITÈRE 2.2.1 - Eléments Preuves
  - 2.2.1-2024-Emargement-SensibilisationAllerEtVenir_anonymisé.pdf
  - 2.2.1-2025-CrCvs-21-10-25-p6.pdf
  - 2.2.1-2025-CrCvs-21-10-25-p7.pdf
  - 2.2.1-CrCvs-03-12-24-p2.pdf
  - 2025-FA Réglement de fonctionnement p-5-SortiesAnimauxDenreesPérissablesVisitesRelationAvecLesFamillesCourrier.pdf
  - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-7-LaSécuritéOuvertureEtFermetureDesPortes.pdf

CRITÈRE 2.2.2 – Les professionnels respectent la dignité et l'intégrité de la personne accompagnée

À l'EHPAD Fil d'Argent, le respect absolu de la dignité et de l'intégrité de chaque résident constitue un principe fondateur et non négociable. Les professionnels adoptent en toute circonstance une posture attentive, bienveillante et respectueuse : ils préservent la pudeur lors des soins, protègent l'intimité, s'adressent à la personne avec un langage valorisant, et veillent à ne jamais infantiliser ou brusquer. L'intégrité physique et psychique est garantie par des pratiques sécurisées, la prévention active des maltraitances, la vigilance face aux situations de vulnérabilité et la traçabilité des actes de soins. Les équipes sont formées à repérer tout signe de mal-être, de violence, d'atteinte à la liberté ou de souffrance morale, et alertent immédiatement la direction pour une analyse et une action rapide. Le respect des convictions, de la spiritualité, de l'histoire de vie et des choix personnels des résidents est au cœur de l'accompagnement. Cette exigence éthique incarne pleinement les valeurs humaines et profondément chrétiennes qui animent Fil d'Argent : dignité, amour du prochain, bienveillance et respect inconditionnel de la personne.

Article 12 de la charte des droits et libertés + en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) + Charte de bientraitance à l'affichage

CRITERE 2.2.2 - LIEN ELEMENT PREUVE SUR LE SITE DES FAMILLES ET A L'AFFICHAGE - CHARTE BIENTRAITANCE

- CRITÈRE 2.2.2 - Eléments Preuves
  - 2025-03-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel et demandez à la direction vos codes Octime. Charte de bientraitance jointe_censuré.jpg
  - 2025-ProtocoleSoinsRespectDiginiteEtIntegriteDeLaPersonneAccompagnée_censuré.pdf
  - 250616-EmargementRéunionAshSensibilisationEvaluationHas2.2.1-2-3-4-5-6-7_censuré.pdf
  - 250702-EmargementRéunionSoignantsViePrivéeEtIntimitéDeLaPersonne_censuré.pdf
  - CHARTE DE BIENTRAITANCE.pdf
  - Charte droits et libertés FNADEPA.pdf
  - EHPAD-FILDARGENT SENSIBILISATION POSTURES PROFESSIONNELLES BIENTRAITANTE EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - FALC-CharteDesDroitsEtLiberté_censuré.pdf

CRITÈRE 2.2.3 – Les professionnels respectent la vie privée et l'intimité de la personne accompagnée

Respect de la correspondance, respect de la chambre comme lieu privé, on n'entre pas dans les chambres sans frapper quand une porte est fermée on n'utilise pas directement le passe. Un repas est dédié aux familles une nappe est mise …. De plus on a observé des rapprochements entre résidents entre M. B et Mme L discussion de la situation en équipe pluridisciplinaire le 18/11/2025 (AS, AES, IDE, IDEC) il a été convenu avec eux de leur laisser vivre leur intimité dans leur espace privé pour ne pas gêner le collectif.

À l'EHPAD Fil d'Argent, le respect de la vie privée et de l'intimité des résidents est une priorité quotidienne, intégrée à toutes les pratiques professionnelles. Les équipes veillent à ne jamais entrer dans une chambre sans frapper et attendre la réponse, à préserver la pudeur lors des soins (porte fermée, gestes discrets), et à limiter toute intrusion à ce qui est strictement nécessaire. Les conversations confidentielles se déroulent dans des espaces adaptés, à l'abri des regards et des oreilles indiscrètes. Les effets personnels, correspondances, objets religieux et éléments affectifs sont manipulés avec respect, sans jugement ni déplacement injustifié. Les professionnels adoptent une posture relationnelle qui valorise la personne, respecte son espace symbolique et évite toute infantilisation. Une vigilance particulière est portée aux résidents ayant des troubles cognitifs, afin que leur intimité ne soit jamais compromise malgré leur vulnérabilité. Cette exigence quotidienne reflète les valeurs profondes de Fil d'Argent : respect, dignité, humanité et bientraitance.

La charte des droits et libertés est affichée dans le hall d'accueil avec la charte de bientraitance

Annonce posture bientraitance sur fildargent.pro : https://www.fildargent.pro/mod/forum/discuss.php?d=373#p419

- CRITÈRE 2.2.3 - Eléments Preuves
  - 2.2.3-HAS-AnnoncePostureProfessionnellebientraitante.pdf
  - 2.2.3-HAS-PostureProfessionnellebientraitante.pdf
  - 2.2.3-ReglementFonctionnementp4EspacesPrivatifsViePrivé.pdf
  - 2.2.3-ReglementFonctionnementp5Courrier.pdf
  - 2.2.3-RéunionSoignantViePrivéeIntimité_censuré.pdf
  - CHARTE DE BIENTRAITANCE.pdf
  - Charte droits et libertés FNADEPA.pdf
  - FALC-CHARTE DROITS ET LIBERTES AFFICHAGE.pdf

CRITÈRE 2.2.4 – Les professionnels respectent la liberté d'opinion, les croyances et la vie spirituelle de la personne accompagnée.

Les pratiques spirituelles sont connues à l'entrée de l'établissement ce sont les animatrices qui s'informent à ce sujet. Voir fiche de recueil. La vie spirituelle est indiquée dans plusieurs projets personnalisés. Une organisation est mise en place pour la participation aux messes et aux cultes organisés par des bénévoles liste des personnes a accompagner aux offices religieux Voir la liste des ministres du culte sur le territoire à l'affichage). Voir planning anisen charte des droits et liberté article 11 à l'affichage et ici comme éléments preuves. Voir affiche et emploi du temps vie sociale.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à respecter pleinement la liberté d'opinion, les croyances, la spiritualité et les pratiques religieuses ou philosophiques de chaque résident. Cette liberté est garantie par une posture d'écoute, de non-jugement et de neutralité bienveillante dans toutes les interactions. Les résidents sont encouragés à exprimer leurs convictions, à pratiquer leurs rites, à participer aux offices ou rencontres spirituelles lorsqu'ils le souhaitent, ou à ne pratiquer aucune religion s'ils le préfèrent. L'équipe facilite l'accès aux représentants spirituels du territoire (aumôniers, ministres du culte, accompagnants spirituels) et veille à mettre à disposition des espaces adaptés à la méditation, la prière ou au recueillement. Lors des situations sensibles (fin de vie, deuil, souffrance morale, questionnements existentiels), les professionnels s'assurent que les besoins spirituels de la personne sont entendus et respectés. Cette attention profonde à la vie intérieure de chacun incarne les valeurs fondatrices de Fil d'Argent : dignité, respect, ouverture et humanité.

Annonce faite sur fildargent.fr : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=29#p30

- CRITÈRE 2.2.4 – Eléments preuves
  - 2.2.4-LISTE DES CULTES SUR LA COMMUNE DE VAL DAIGOUAL FILDARGENT-FAMILLES.pdf
  - 2.2.4-LivretAccueilPage17-Culte.pdf
  - 2.2.4-ProjetPersonnaliséAxeSpirituelRésident_censuré.pdf
  - 2.2.4-SpiritualitéProjetPersonnaliséTypeContratDeSejourPage7.pdf
  - Art 11 Charte droits et libertés FNADEPA.pdf

CRITÈRE 2.2.5 – Les professionnels respectent le droit à l'image de la personne accompagnée.

Notes de l'Ehpad Fil d'Argent : Seules les animatrices prennent des photos des résidents, elles sollicitent les personnes concernées pour leur demander une fois par an leur autorisation. Dans le cadre du contrat de séjour la direction impose concerne l'identito vigilance la présence d'une photo de la personne accompagné dans le logiciel netsoins et sur les piluliers (article 6 du rgpd licéité)

Les personnes concernées ont le droit de s'exprimer sur leur droit à l'image même si elles sont sous protection.

Règle en cours

1/ uniquement les animatrices recueillent le droit à l'image et qui prennent les photos (liste dans netsoins)

2/ l'identito vigilance est imposée par la direction pour entrée dans l'établissement du fait de l'article 6 du rgpd licéité - une personne refusant de transmettre ses données personnelles (c'est son droit) ne peut pas être admis dans l'établissement. voir projet d'établissement p. 18 (si refus du consentement, ce qui est le droit de la personne, pas d'admission possible du fait de l'article 6 licéité du RGPD, c'est le sens cohérent de ce 2ème paragraphe dans Les outils de la loi 2002-2) et contrat de séjour p.6 en son article 2

3/ sur netsoins la distinction en identito vigilance obligatoire et droit à l'image est indiquée.

4/ dans le cadre du suivi sans les photos sont prises uniquement avec la tablette pour le suivi d'une plaie par exemple.

- CRITÈRE 2.2.5 – Eléments preuves
  - 2.2.5-ContratDeSejourDroitImage.pdf
  - 2.2.5-DocumentDroitImage.pdf
  - 2.2.5-Netsoin-Administratif-Synthese-Consentement_censuré.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-18-AccesAuxDroitsDesPersonnesAccompagnées.pdf
  - 251119-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationDroitImage+DroitLibertéAllerEtVenir_censuré.pdf

CRITÈRE 2.2.6 – L'ESSMS favorise l'exercice des droits et libertés de la personne accompagnée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'exercice effectif des droits et libertés des résidents est une priorité inscrite dans le projet d'établissement et portée au quotidien par l'ensemble des professionnels. L'institution veille à ce que chaque personne puisse exprimer ses choix, influencer les décisions qui la concernent, accéder à l'information, participer à la vie collective, exercer sa citoyenneté et maintenir sa liberté d'aller et venir dans le respect de sa sécurité. Les documents institutionnels (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, charte des droits, procédures internes) sont conçus pour garantir un cadre protecteur et compréhensible. Les instances telles que le CVS, les réunions en groupe et les temps d'expression individuelle permettent aux résidents d'exercer leur droit à la participation. L'établissement met également en place des dispositifs pour prévenir les atteintes aux droits : sensibilisations des professionnels, sensibilisation à la bientraitance, réflexion éthique, analyse des situations sensibles. Cette organisation globale reflète les valeurs fondamentales de Fil d'Argent : respect, humanité, justice, dignité et accompagnement juste.

- CRITÈRE 2.2.6 – Eléments preuves
  - 2.2.6-SensibilisationEmargement-anonyme-01_anonymisé.pdf
  - 2025-FA Livret daccueil -p20-LesDroitsDesRésidents.pdf
  - 2025-FA Livret daccueil -p21-LesDroitsDesRésidentsSuiteFormalitéAdmission.pdf
  - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-4-6-DroitsDevoirsEtLibertés.pdf
  - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-8-Citoyenneté.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-18-AccesAuxDroitsDesPersonnesAccompagnées.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-28-29-p28EthiqueEtBientraitance-p29PromotionBientraitancePréventionMaltraintEtCharteDesDroitsEtLibertés.pdf
  - 220415-ANNONCE FILDARGENTPRO RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES.pdf
  - 250331-EmargementRéunionAshRecommandationsDeBonnesPratiquesProjetEtablissement_censuré.pdf
  - 250616-EmargementRéunionAshSensibilisationEvaluationHas2.2.1-2-3-4-5-6-7_censuré.pdf
  - 250721-EmargementRéunionAshSensibilisationDroitsEtLibertés2.2.1._censuré.pdf
  - 251117-EmargentRéunionAshSensibilisationAuxDroitsDesUsagers_censuré.pdf
  - Charte droits et libertés FNADEPA.pdf
  - Charte_ISA_français - Charte_ISA_francaisSignée_censuré.pdf
  - FALC-CHARTE DROITS ET LIBERTES AFFICHAGE.pdf
  - FILDARGENT-FAMILLES Document Personne de confiance FILDARGENT-FAMILLES.pdf
  - FILDARGENT-FAMILLES FILDARGENT - Outils de la loi du 2 janvier 2022 FILDARGENT-FAMILLES.pdf

CRITÈRE 2.2.7 – L'ESSMS garantit la confidentialité et la protection des informations et données relatives à la personne accompagnée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la confidentialité et la protection des données personnelles constituent des exigences essentielles, encadrées par des procédures strictes et une vigilance permanente. Les professionnels appliquent les obligations du secret professionnel et du RGPD : seules les informations nécessaires à l'accompagnement sont collectées, accessibles aux intervenants autorisés et utilisées exclusivement dans l'intérêt du résident. Les dossiers papier et numériques sont sécurisés : accès nominatif par identifiant et mot de passe, traçabilité des consultations, archivage protégé et règles de conservation conformes aux textes en vigueur. Les échanges entre professionnels se font dans des espaces confidentiels, en veillant à ne jamais divulguer d'informations personnelles dans les lieux communs ou devant d'autres résidents. Les transmissions orales et écrites respectent la discrétion et la pertinence de l'information partagée. L'établissement sensibilise régulièrement les équipes et les nouveaux arrivants aux bonnes pratiques de confidentialité. Cette vigilance quotidienne garantit la protection de la vie privée, la dignité de la personne et la confiance mutuelle, en cohérence avec les valeurs fondatrices de Fil d'Argent.

Le délégué à la protection des données gère désigné par la direction depuis le 22/10/2022 est la société RTO de M. GR. Nous vous transmettons sa désignation auprès de la CNIL. Afin de permettre à tous les professionnels d'avoir accès au registre de la protection des données personnels nous avons créé un espace sur https://www.fildargent.pro « REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES » dans lequel les professionnels ont à leur disposition en consultation depuis la même date les différents documents que nous vous transmettons ci-dessous :

Pièce 01 : désignation d'un dpo depuis le 21/10/2022

Pièce 02 : Information sur l'espace « REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES » de l'ENT https://www.fildargent.pro comprenant le dossier du registre RGPD et celui du référentiel.

Pièce 03 : Le dossier registre RGPD avec le listing des fiches d'activité de traitement. Ces différentes fiches ont été créées le 12/09/2022 et modifié le 17/04/2023 puis fin 2025.

Pièce 04 : Le dossier référentiel RGPD avec le listing de documents de référence RGPD comprenant les fichiers pdf suivants : la charte d'archivage ehpad public, cyber sécurité, fiche pratique appareil mobiles, guide du sous-traitant, guide durée de conservation, notification violation de données, protection données personnelles, référentiel social, sécurfiche pratique usages pro perso, sécurité – arnaques faux support technique, sécurité – déni de service, sécurité – fiche reflexe hameçonnage, sécurité mot de passe, sécurité navigation sur internet, sécurité plan de reprise d'activité, sécurité – fiche réflexe rançongiciels.

Pièce 05 : fiche d'activité de traitement Animation V01 et V02

Pièce 06 : fiche d'activité de traitement comptabilité V01 et V02

Pièce 07 : fiche d'activité de traitement dossier médical V01 et V02

Pièce 08 : fiche d'activité de traitement dossier administratif des résidents V01 et V02

Pièce 09 : fiche d'activité de traitement Entretien et suivi du linge V01 et V02

Pièce 10 : fiche d'activité de traitement Extranet V01 et V02

Pièce 11 : fiche d'activité de traitement facturation V01 et V02

Pièce 12 : fiche d'activité de traitement gestion de la sécurité des systèmes d'information V01 et V02

Pièce 13 : fiche d'activité de traitement gestion des demandes d'emploi V01 et V02

Pièce 14 : fiche d'activité de traitement gestion des fournisseursV01 et V02

Pièce 15 : fiche d'activité de traitement gestion des ressources humaines V01 et V02

Pièce 16 : fiche d'activité de traitement nettoyage des locaux V01 et V02

Pièce 17 : fiche d'activité de traitement Planning des temps de travail V01 et V02

Pièce 18 : fiche d'activité de traitement production et livraison de repas V01 et V02

Pièce 19 : fiche d'activité de traitement registre des activités de traitement V01 et V02

Pièce 20 : fiche d'activité de traitement site internet V01 et V02

Pièce 21 : fiche d'activité de traitement de la paie V01 et V02

ENT https://www.fildargent.pro : Charte informatique Ehpad Fil d'Argent

Source : information protection des données personnelles - https://www.fildargent.pro/mod/forum/discuss.php?d=372#p418

- CRITÈRE 2.2.7 – Eléments preuves
  - 2023-EHPAD FILDARGENTPRO SENSIBILISATION REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES.pdf
  - 2025-FA Livret daccueil -p18-Droit-A-ImageRgpdArticle6Licéité.pdf
  - 2025-FA-Contrat de séjour p-6-AutorisationUsageDonnéesPersonnelles.pdf
  - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-3-ExpressionDesRésidentsDroitsAutonomieConsentement.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-18-AccesAuxDroitsDesPersonnesAccompagnées.pdf
  - 221020-Ehpad-FildargentPro-RGPD-DesignationOfficielUnNouveauDpo.pdf
  - 221202-Ehpad-FildargentPro-DevelopperLesUsagesDuNumériqueAuSeinDuSecteurMedicoSocialEtSocial.pdf
  - 221214--Ehpad-FildargentPro-MessageFormaticSanté-FormationAuxUsagesDuNumérique.pdf
  - 230126-CHARTE INFORMATIQUE FILDARGENTPRO EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - 231125-Ehpad-FildargentPro-Annonce-InformationSystèmeDeJournalisation.pdf
  - 250616-EmargementRéunionAshSensibilisationEvaluationHas2.2.1-2-3-4-5-6-7_censuré.pdf
  - 250723-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationProtectionDesDonnéesClasseurRGPD_censuré.pdf
  - 250728-EmargementRéuionAshSensibilisationRgpd2.2.7_censuré.pdf
  - Charte droits et libertés FNADEPA.pdf
  - EHPAD-FILDARGENT Information - Système de journalisation EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - EHPAD-FILDARGENT Information – Protection des données personnelles EHPAD-FILDARGENT.pdf

CRITÈRE 2.3.1 – Les professionnels favorisent la préservation et le développement des relations sociales et affectives de la personne accompagnée

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent activement à préserver et enrichir les relations sociales et affectives de chaque résident, conscientes que ces liens constituent un pilier essentiel du bien-être, de la santé psychique et de l'identité personnelle. L'équipe encourage les échanges avec la famille, les amis, les anciens voisins, les représentants spirituels et les autres résidents, en facilitant l'organisation des rencontres, des appels, des visioconférences et des moments de convivialité. Les activités collectives — ateliers mémoire, animations spirituelles, projets intergénérationnels, évènements culturels — sont pensées pour créer des occasions de rencontre authentique et favoriser de nouvelles relations. Lorsque des signes d'isolement ou de retrait sont repérés, les professionnels proposent un accompagnement renforcé, incluant la mobilisation de bénévoles, de la psychologue ou des proches. Les préférences relationnelles du résident sont toujours respectées, qu'il s'agisse de renforcer certains liens ou d'en limiter d'autres. Cette démarche, attentive et bienveillante, incarne les valeurs de solidarité, de respect et de bientraitance qui fondent la mission de Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.3.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.3.2 – Les professionnels soutiennent et/ou orientent la personne accompagnée pour accéder aux services et dispositifs de droit commun.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels accompagnent chaque résident dans l'accès aux services et dispositifs de droit commun afin de préserver son inclusion sociale, son autonomie et l'exercice de ses droits. Ils identifient, en fonction des besoins et souhaits de la personne, les ressources disponibles sur le territoire : services municipaux, associations locales, médiathèque, clubs seniors, groupes spirituels, dispositifs de transport adapté, structures culturelles ou encore services sociaux départementaux. L'équipe oriente la personne en lui fournissant des informations claires, en facilitant la prise de contact, et en l'aidant si nécessaire à remplir les démarches administratives. Pour les résidents les plus vulnérables ou isolés, les professionnels peuvent accompagner physiquement ou solliciter un partenaire (bénévole, service social, association) pour sécuriser la démarche. Cette ouverture vers l'extérieur contribue à lutter contre l'isolement et à maintenir la personne dans une citoyenneté pleine et active. Elle reflète les valeurs de respect, d'ouverture, de solidarité et de bientraitance qui caractérisent l'EHPAD Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.3.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.4.1 – Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de fugue ou de disparition auxquels la personne est confrontée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels évaluent systématiquement le risque de fugue ou de disparition lors de l'admission puis régulièrement au fil du séjour, notamment pour les personnes présentant des troubles cognitifs, de la désorientation spatiale ou une anxiété liée aux changements d'environnement. Lorsque ce risque est identifié, le projet d'accompagnement est ajusté de manière individualisée : repérage renforcé, surveillance discrète mais attentive, accompagnement à la marche, accès sécurisé aux espaces extérieurs, rituels d'orientation, moyens de repérage adaptés (bracelet d'identification interne, photo récente), et dialogue approfondi avec la famille. Les équipes privilégient toujours les mesures les moins restrictives, en veillant à préserver au maximum la liberté d'aller et venir. Des stratégies de prévention sont intégrées aux pratiques quotidiennes : sécurisation des déplacements, temps relationnels rassurants, activités structurantes. Cette vigilance est partagée avec l'ensemble de l'équipe et formalisée dans le dossier du résident. L'approche adoptée par Fil d'Argent concilie sécurité, respect de la dignité et bientraitance, en évitant toute mesure disproportionnée.

Voir le protocole fugue

- CRITÈRE 2.4.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.4.2 – Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux addictions et conduites à risques auxquels la personne est confrontée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont attentifs au repérage et à l'accompagnement des résidents confrontés à des conduites à risques ou à des problématiques d'addiction — qu'il s'agisse d'alcool, de tabac, de médicaments, de comportements impulsifs, d'errance nocturne ou de mises en danger involontaires. Lors de l'admission et tout au long du séjour, l'équipe évalue ces risques de manière pluridisciplinaire, en mobilisant l'écoute active, l'observation, les échanges avec l'entourage et l'expertise du médecin traitant ou du médecin coordonnateur. Lorsque des risques sont identifiés, le projet d'accompagnement est ajusté : actions de prévention personnalisées, renforcement de la surveillance bienveillante, adaptation de l'environnement, soutien psychologique, interventions non médicamenteuses, stratégies de réduction des risques et collaboration avec les services spécialisés du territoire si nécessaire. Les professionnels veillent toujours à respecter la dignité et la liberté de la personne, en évitant toute stigmatisation. Cette démarche permet de concilier sécurité, respect de la volonté du résident et accompagnement humaniste, fidèle aux valeurs de Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.4.2 – Eléments preuvres

CRITÈRE 2.4.3 – Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux chutes auxquels la personne est confrontée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels évaluent systématiquement le risque de chute dès l'admission et tout au long du séjour, en tenant compte de l'état de santé, de la mobilité, des traitements, de l'équilibre, des troubles cognitifs éventuels et de l'environnement de chaque résident. Lorsque ce risque est identifié, le projet d'accompagnement est adapté de manière individualisée : installation d'aides techniques (barres d'appui, déambulateur, fauteuil adapté), aménagement du lieu de vie, vérification de l'éclairage, adaptation des chaussures, surveillance renforcée aux moments critiques (transferts, levers nocturnes), et accompagnement sécurisé lors des déplacements. Les équipes mettent en place des actions de prévention personnalisées : exercices physiques doux, stimulation motrice, ateliers d'équilibre, conseils de la psychomotricité ou de l'ergothérapie. La coordination avec le médecin traitant permet d'ajuster les traitements pouvant favoriser les chutes. Chaque adaptation est expliquée au résident et, s'il le souhaite, à son entourage, afin de préserver son autonomie tout en réduisant les risques. Cette démarche concilie sécurité, respect et bientraitance, dans l'esprit des valeurs portées par Fil d'Argent.

voir protocole chute sur octime

partenariat avec le kiné

précision dans le pp du risque de chute, M. L arrivé en fauteuil et il marche maitenant

évaluation psychomotricienne (get up and go)

- CRITÈRE 2.4.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.4.4 – Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition auxquels la personne est confrontée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels évaluent régulièrement l'état nutritionnel de chaque résident afin de prévenir la dénutrition, la malnutrition et les troubles de la déglutition, particulièrement fréquents chez les personnes âgées fragiles. Lorsque ces risques sont identifiés — perte de poids, diminution de l'appétit, difficultés à avaler, troubles bucco-dentaires, fatigue ou pathologies associées — le projet d'accompagnement est ajusté de manière individualisée. L'équipe propose des repas enrichis, des textures modifiées, une surveillance rapprochée lors des repas, une aide humaine adaptée, ou encore l'intervention d'un orthophoniste, d'un diététicien ou du médecin traitant pour affiner la prise en charge. Les soignants veillent à ce que les repas restent un moment de plaisir, en s'appuyant sur les goûts, habitudes et préférences religieuses ou culturelles du résident. Les familles sont informées et associées lorsque la personne le souhaite. Cette démarche globale garantit un accompagnement sécurisant et respectueux de la dignité, tout en préservant le bien-être et la qualité de vie, conformément aux valeurs humaines de Fil d'Argent. Le travail sur les chutes se fait par le kinésithérapeute libérale intervenant sur regard de l'équipe soignante. Les interactions des équipes soignantes sont récoltées par l'IDE dans l'échange en réunion entre 15h15 et 16h. Les constats oraux et écrits sont transmis au médecin traitant et au médecin coordinateur lui intervenant uniquement à distance.

partenariat avec l'orthophoniste et voir les bilans + évaluation soignant sur netsoins le MNA simplifié

La construction du projet personnalisé se fait avec la personne concernée - Les moyens mobilisé sont identifiés dans le projet personnalisé.

- CRITÈRE 2.4.4 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.4.5 – Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés à la sexualité auxquels la personne est confrontée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels reconnaissent la sexualité et la vie affective comme des composantes naturelles de la personne adulte, y compris en situation de dépendance. Lorsque des risques liés à la sexualité sont identifiés — méconnaissance du consentement en contexte de troubles cognitifs, comportements inadaptés, vulnérabilité accrue, risques d'abus ou d'exposition non souhaitée — l'équipe adapte le projet d'accompagnement de manière individualisée et proportionnée. Cette adaptation repose sur une évaluation pluridisciplinaire, incluant l'avis du médecin coordonnateur, de la psychologue, des soignants et, lorsque nécessaire, des partenaires extérieurs spécialisés. L'équipe veille à préserver l'intimité, la dignité, la sécurité et la liberté de chacun, tout en intervenant avec tact lorsque des situations nécessitent protection ou médiation. Les professionnels soutiennent l'expression affective dans un cadre clair, respectueux et sécurisant, en associant le résident et, si souhaité, son entourage. Cette posture bienveillante incarne les valeurs de respect, de dignité, de bientraitance et d'attention éthique propres à l'EHPAD Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.4.5 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.4.6 – Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse auxquels la personne est confrontée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont particulièrement vigilants aux risques de harcèlement, de pression psychologique, d'abus de confiance ou d'abus de faiblesse, qui peuvent toucher les personnes âgées en situation de dépendance ou de fragilité cognitive. L'équipe observe quotidiennement les interactions entre résidents, mais aussi entre résidents et intervenants extérieurs, afin de repérer toute situation préoccupante : propos intrusifs, emprise affective, demandes financières, comportements menaçants, isolement forcé ou attitudes dévalorisantes. Dès qu'un risque est identifié, le projet d'accompagnement est adapté : renforcement de la surveillance bienveillante, médiation, accompagnement psychologique, sensibilisation de l'entourage, mise en place d'aménagements visant à protéger la personne sans restreindre inutilement sa liberté. Les professionnels alertent immédiatement la direction et, si nécessaire, les partenaires compétents (médecin traitant, services sociaux, autorités judiciaires). Toutes les actions sont menées avec discrétion, respect et sérieux afin de préserver la dignité, la sécurité et les droits fondamentaux du résident. Cette vigilance incarne les valeurs de protection, de respect, de bientraitance et d'humanité qui fondent l'identité de Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.4.6 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.4.7 – Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de radicalisation et/ou de prosélytisme auxquels la personne est confrontée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont attentifs à toute situation pouvant exposer un résident à un risque de radicalisation, d'influence idéologique contraignante ou de prosélytisme excessif, qu'il provienne d'un tiers, d'un autre résident ou de circonstances extérieures. Cette vigilance ne porte jamais de jugement sur les croyances ou convictions personnelles, mais concerne les situations où la liberté de conscience, la sécurité, la vulnérabilité cognitive ou l'intégrité psychologique du résident pourraient être menacées. L'équipe observe les changements de comportement, les propos inhabituels, les sollicitations insistantes ou les interactions pouvant traduire une emprise. En cas de suspicion, une analyse pluridisciplinaire est immédiatement réalisée (direction, psychologue, médecin coordonnateur) afin d'adapter le projet d'accompagnement : renforcement de la protection, médiation, sécurisation des rencontres, clarification avec les intervenants concernés, sensibilisation bienveillante de l'entourage. Si nécessaire, l'EHPAD mobilise les partenaires compétents du territoire, dans le strict respect du secret professionnel. Cette démarche préventive garantit la dignité, la sécurité et la liberté de conscience du résident, en cohérence avec les valeurs d'humanité, de respect et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

L'engagement régulier des bénévoles des différentes églises du territoire réduisent considérablement ce risque d'autant que la direction est formée en sciences religieuses et s'est engager contre la dérive sectaire en tant que professionnel du travail social.

- CRITÈRE 2.4.7 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.5.3 – Les professionnels soutiennent et accompagnent la personne dans le développement de ses compétences, la stimulation, le maintien et la valorisation de ses acquis/acquisitions (capacités, compétences).

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels s'engagent à préserver, stimuler et valoriser les capacités et compétences de chaque résident, en s'appuyant sur une approche positive et individualisée. Lors de l'élaboration du projet d'accompagnement, l'équipe identifie les acquis importants pour la personne : habiletés motrices, capacités cognitives, compétences sociales, savoir-faire pratiques, aptitudes relationnelles, repères spirituels ou habitudes de vie qui soutiennent son identité. Les professionnels proposent ensuite des activités adaptées : ateliers de mémoire, mobilisation douce, expression artistique, lecture, participation aux tâches simples de la vie quotidienne, activités spirituelles, jeux collectifs, ou encore moments valorisant l'utilité sociale (entraide, pairaidance). Chaque réussite, même modeste, est reconnue et encouragée afin de renforcer l'estime de soi et le sentiment de compétence. L'équipe veille également à adapter son accompagnement pour ne pas « faire à la place » quand la personne peut encore faire partiellement. Cette démarche soutient le pouvoir d'agir du résident et illustre pleinement les valeurs de respect, de dignité, de bienveillance et de reconnaissance portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.5.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.6.1 – Les professionnels repèrent et/ou évaluent régulièrement et tracent les besoins d'accompagnement en santé mentale de la personne, selon des modalités adaptées

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont attentifs au repérage précoce des besoins en santé mentale de chaque résident, conscient que les troubles anxieux, dépressifs, comportementaux ou cognitifs peuvent évoluer rapidement avec l'âge ou selon le contexte de vie. Les observations du quotidien — sommeil, appétit, humeur, isolement, agitation, retrait social, expressions verbales ou non verbales — sont systématiquement partagées lors des transmissions et tracées dans le dossier informatisé. L'équipe utilise des outils adaptés (échelles d'humeur, repérage de la dépression, observation clinique structurée, indicateurs de souffrance psychique) tout en tenant compte des capacités cognitives de la personne. La psychologue joue un rôle central dans l'analyse de ces signaux et l'ajustement des interventions. En cas de besoin, le médecin traitant, le médecin coordonnateur ou des partenaires spécialisés en santé mentale sont sollicités. Cette démarche rigoureuse permet une adaptation réactive du projet d'accompagnement et incarne les valeurs de bientraitance, d'écoute, de dignité et de respect portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.6.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.6.2 – Les professionnels coconstruisent le projet d'accompagnement en santé mentale avec la personne et le réévaluent régulièrement

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels coconstruisent avec le résident — et, s'il le souhaite, avec son entourage — un projet d'accompagnement spécifique aux besoins en santé mentale, fondé sur ses attentes, ses fragilités, ses ressources personnelles et son histoire de vie. Ce projet intègre des objectifs individualisés : apaisement émotionnel, maintien ou stimulation des capacités cognitives, prévention de l'isolement, réduction de l'anxiété, régulation des comportements, soutien spirituel ou social. La psychologue, les soignants, le médecin traitant et le médecin coordonnateur collaborent étroitement pour élaborer des interventions adaptées : entretiens psychologiques, approches non médicamenteuses, activités thérapeutiques, adaptations de l'environnement, ajustement des rythmes de vie. Ce projet est réévalué régulièrement — et à chaque changement notable de l'état mental ou émotionnel — afin d'ajuster les actions. Les résidents sont encouragés à exprimer leurs ressentis, leurs préférences et leurs craintes pour orienter cette réévaluation continue. Cette démarche collaborative et évolutive illustre les valeurs humaines, la bientraitance et le respect de la personne portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.6.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.6.3 – Les professionnels alertent et/ou mobilisent tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre le projet d'accompagnement en santé mentale de la personne.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels mobilisent sans délai les moyens nécessaires dès qu'un besoin en santé mentale est identifié ou que l'état émotionnel du résident se modifie. L'équipe alerte les intervenants pertinents — médecin traitant, médecin coordonnateur, psychologue, équipes mobiles de psychiatrie, orthophonistes, services sociaux — afin d'assurer une réponse adaptée, rapide et sécurisée. Les approches non médicamenteuses (stimulation cognitive, relaxation, activités sensorielles, soutien spirituel, groupes de parole, ateliers thérapeutiques) sont immédiatement ajustées ou renforcées en fonction de l'état de la personne. En cas d'agitation, de souffrance morale, de risque suicidaire, de décompensation psychique ou de comportements inhabituels, une évaluation clinique coordonnée est réalisée et peut conduire à une intervention d'urgence ou à un ajustement thérapeutique. Chaque action déclenchée est tracée et expliquée au résident, dans le respect de sa dignité et de ses choix. Cette mobilisation proactive et pluridisciplinaire incarne les valeurs de sécurité, de bientraitance, d'humanité et d'attention profonde aux fragilités portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.6.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.7.1 – Les professionnels recueillent et tracent les volontés de la personne sur son accompagnement de fin de vie et ses directives anticipées, selon des modalités adaptées

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à recueillir avec délicatesse, respect et humanité les volontés de chaque résident concernant sa fin de vie, ses priorités, ses craintes, et ses éventuelles directives anticipées. Ces échanges se font au rythme de la personne, dans un environnement calme, et avec un langage clair, afin de garantir une compréhension réelle des enjeux. Les équipes s'assurent que le résident puisse exprimer ses souhaits : niveau d'intervention souhaité, présence de ses proches, besoins spirituels, soulagement de la douleur, lieu de fin de vie, décisions relatives aux traitements. Si la personne le souhaite, la famille ou la personne de confiance est associée à ces discussions. Toutes les volontés exprimées sont tracées de manière rigoureuse dans le dossier, accessibles à l'ensemble des professionnels impliqués pour garantir la continuité et la cohérence de l'accompagnement. Cette démarche est menée dans un profond respect de la dignité, de l'autonomie et de la dimension spirituelle de chacun, conformément aux valeurs de bienveillance, d'humanité et de bienfaisance qui fondent l'identité de Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.7.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.7.2 – Les professionnels échangent en équipe pour adapter l'accompagnement à la fin de vie de la personne, dans le respect des volontés exprimées.

Les professionnels échangent en équipe pour adapter l'accompagnement à la fin de vie de la personne,dans le respect des volontés exprimées.

L'adaptation de l'accompagnement en fin de vie repose sur les échanges réguliers, structurés et éthique au sein de L'Ehpad. Ces échanges permettent d'assurer une prise en charge cohérente et conforme

- Partage de l'évolution de la personne
- Rappeler les volontés exprimés s'il y a
- Ajuster les objectifs de soins (confort, apaisement, accompagnement)
- Concertation médicale (limitation ou arrêt des traitements, sédation, soins de confort)
- Transmissions orales (signes d'inconfort, besoins, souffrance , identification de la personne de confiance et des directives anticipées s'il y a)
- Transmissions écrites (informations traçées dans le dossier de soin, projet personnalisé)
- Ces échanges permettent d'adapter les soins, l'environnement (calme, présence des proches), accompagnement relationnel et émotionnel, pratique de confort et de soulagement
- Coordination avec les proches et les partenaires (EMSP, HAD)
- Soutien par la psychologue si besoin des professionnels

Éléments de preuves :

Convention EMSP

Convention HAD

Dossier de soins informatisé

Projet personnalisé (voir projet personnalisé dans netsoins + classeur)

Projet d'établissement

Charte de bientraitance

- CRITÈRE 2.7.2 – Eléments preuves
  - Charte-de-la-bienveillance-.pdf

CRITÈRE 2.7.3 – Les professionnels échangent en équipe pour adapter l'accompagnement au deuil vécu par la personne.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels portent une attention particulière aux situations de deuil vécues par un résident — qu'il s'agisse du décès d'un proche, d'un ami, d'un autre résident, ou d'un changement vécu comme une perte significative. Dès qu'un deuil est identifié, l'équipe partage l'information lors des transmissions et échange sur l'impact émotionnel potentiel : tristesse, isolement, retrait, troubles du sommeil, perte d'appétit, agitation ou besoins spirituels accrus. La psychologue, les soignants, l'animatrice et la direction travaillent ensemble les signes observés afin d'adapter le projet d'accompagnement : soutien psychologique individualisé, temps d'écoute privilégiés, accompagnement spirituel, participation ou non aux cérémonies, vigilance renforcée, activités apaisantes, ou mobilisation de l'entourage selon la volonté du résident. L'équipe veille à respecter le rythme de deuil de chacun, sans minimiser ni dramatiser. La chambre n'est pas occupé tout de suite un temps intermédiaire est appliqué. Cette coordination permet un accompagnement profondément humain, respectueux et personnalisé, en cohérence avec les valeurs de bienfaisance, de compassion, de dignité et de bienveillance portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.7.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.7.4 – Les professionnels mettent en œuvre l'accompagnement de la fin de vie et/ou du deuil de la personne.

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'accompagnement de la fin de vie et du deuil est mis en œuvre avec une attention particulière à la dignité, à l'humanité et au respect des volontés de la personne. Lorsque le résident entre en phase palliative, les professionnels renforcent la présence, ajustent les soins de confort, veillent à un soulagement optimal de la douleur et garantissent un environnement calme, rassurant et personnalisé. Les besoins émotionnels, relationnels et spirituels sont pris en compte grâce à l'intervention coordonnée du médecin traitant, du médecin coordonnateur, des infirmiers, des soignants, de la psychologue, de l'animatrice et, si souhaité, des accompagnants spirituels. L'équipe soutient également les proches, en facilitant les visites, en offrant des temps d'écoute et en les accompagnant dans les démarches pratiques ou symboliques.

Lorsqu'un résident traverse un deuil, les professionnels mettent en place un accompagnement adapté à la situation : entretiens psychologiques, soutien spirituel, repères dans le quotidien, activités apaisantes, vigilance accrue en cas de fragilité émotionnelle. Chaque intervention est tracée et réévaluée pour garantir un soutien personnalisé et bienveillant. Cette démarche témoigne des valeurs profondes de Fil d'Argent : respect, compassion, accompagnement juste et bienfaisant.

- CRITÈRE 2.7.4 – Eléments preuves
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-41-SoinsPalliatifsEtFinDeVie.pdf
  - 250108-EmargementRéunionSoignantsLaFinDeVie_censuré.pdf
  - 250113-EmargementRéunionAshSensibilisationSoinsPalliatifs_censuré.pdf
  - 250115-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationAuxSoinsPalliatifs-EthiquePalliative_censuré.pdf

CRITÈRE 2.8.1 – Les professionnels anticipent les situations de crise ou de rupture dans l'accompagnement ou le parcours de la personne et l'alertent des risques engendrés, le cas échéant.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels portent une attention constante aux facteurs pouvant entraîner une situation de crise ou une rupture dans le parcours du résident : aggravation de l'état de santé, difficultés psychologiques, comportements inhabituels, conflits familiaux, perte de repères, changement de lieu de vie, interruption d'un suivi extérieur ou événements douloureux. Grâce à l'observation quotidienne, aux transmissions et aux réunions pluridisciplinaires, l'équipe identifie précocement les signaux d'alerte et anticipe les risques associés. Lorsque cela est approprié, le résident est informé des risques potentiels avec un langage simple et rassurant, afin de l'aider à comprendre les enjeux de sa situation et à participer aux décisions. Les professionnels mobilisent ensuite les ressources nécessaires — médecin traitant, psychologue, direction, partenaires externes — pour prévenir la rupture et sécuriser le parcours. Cette démarche proactive, fondée sur la vigilance, la communication et l'anticipation, illustre l'engagement de Fil d'Argent en faveur d'un accompagnement juste, protecteur, digne et profondément humain.

- CRITÈRE 2.8.1 – eléments preuves

CRITÈRE 2.8.2 – Les professionnels accompagnent les interruptions et les ruptures d'accompagnement de la personne.

À l'EHPAD Fil d'Argent, lorsqu'une interruption ou une rupture d'accompagnement survient — hospitalisation en urgence, arrêt brutal d'un suivi extérieur, départ temporaire, changement d'un intervenant, modification du lieu de vie ou fin d'une prise en charge — les professionnels veillent à soutenir le résident dans cette transition souvent déstabilisante. L'équipe explique la situation à la personne avec des mots simples, répond à ses inquiétudes et s'assure qu'elle comprend les raisons et les implications de cette rupture. Les transmissions essentielles sont effectuées rapidement auprès des partenaires concernés pour garantir la continuité des soins et éviter les pertes d'informations. La psychologue, les soignants et la direction peuvent intervenir pour offrir un soutien relationnel, émotionnel ou organisationnel, selon les besoins. Une vigilance particulière est accordée au vécu de la personne : anxiété, perte de repères, sentiment d'abandon. À son retour ou lors d'une reprise d'accompagnement, les professionnels réévaluent la situation, ajustent le projet personnalisé et réinstallent progressivement les repères nécessaires. Cette démarche illustre les valeurs de Fil d'Argent : humanité, sécurité, accompagnement juste et respect profond de la personne.

- CRITÈRE 2.8.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.8.3 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au repérage, à la prévention, et à la gestion des risques de rupture de parcours de la personne accompagnée.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels bénéficient régulièrement de sensibilisations et de formations visant à repérer précocement, prévenir et gérer efficacement les risques de rupture de parcours des résidents. Ces temps d'apprentissage abordent les situations les plus fréquentes : hospitalisations en urgence, décompensations psychiques, épisodes de désorientation, conflits familiaux, ruptures de suivi médical ou social, aggravation de l'état de santé, situations de violence ou d'épuisement de l'entourage. L'équipe est formée à identifier les signaux d'alerte, à utiliser des outils de repérage adaptés et à mobiliser les ressources internes et externes pertinentes. Des ateliers, analyses de pratiques, réunions pluridisciplinaires et échanges avec les partenaires du territoire (HAD, hôpital, SSIAD, équipes mobiles, services sociaux) renforcent cette culture partagée de vigilance et de coordination. Cette dynamique permet à chaque professionnel de contribuer à la continuité du parcours, tout en garantissant un accompagnement juste, protecteur et profondément respectueux de la dignité du résident, conformément aux valeurs de Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.8.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.9.1 – Les professionnels se coordonnent avec les partenaires du territoire impliqués dans le parcours de la personne accompagnée et partagent les informations nécessaires.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels entretiennent une coordination active et structurée avec l'ensemble des partenaires du territoire intervenant dans le parcours du résident : médecins traitants, services hospitaliers, équipes mobiles, SSIAD, kinésithérapeutes, orthophonistes, services sociaux, pharmacies, HAD, consultations mémoire, associations ou acteurs spirituels. Les échanges d'informations se font dans le respect strict de la confidentialité et du RGPD, en ne partageant que les éléments pertinents pour la sécurité et la continuité de l'accompagnement. L'équipe assure la transmission rapide des informations essentielles lors des hospitalisations, retours d'hospitalisation, changements de traitement, situations de crise ou modifications du projet personnalisé. Les réunions de coordination, les appels partagés, les courriers médicaux et les transmissions écrites contribuent à construire une compréhension commune de la situation de la personne. Cette coopération fluide permet d'éviter les ruptures de parcours et de garantir un accompagnement cohérent, sécurisant et respectueux des valeurs de Fil d'Argent : bienveillance, dignité, solidarité et accompagnement juste.

- CRITÈRE 2.9.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.9.2 – Les professionnels informent la personne accompagnée, et son entourage, des alternatives pour la continuité de son parcours.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à informer le résident — et son entourage lorsqu'il le souhaite — des différentes alternatives disponibles pour assurer la continuité de son parcours lorsque la situation évolue : hospitalisation envisagée, recours à l'HAD (quand elle accepte), intervention d'un service externe, réévaluation du mode d'hébergement, accompagnement renforcé par un partenaire, ou orientation vers un dispositif spécialisé. L'équipe présente ces solutions avec un langage clair, rassurant et respectueux des capacités de compréhension de la personne. Les avantages, limites, implications pratiques et conditions d'accès sont explicités afin de permettre au résident de participer activement aux décisions. Les professionnels accompagnent également les proches dans la compréhension des dispositifs du territoire pour éviter les ruptures de prise en charge. Cette démarche ouverte, transparente et partagée permet de sécuriser le parcours, de renforcer la confiance et de garantir un accompagnement juste, conforme aux valeurs humaines, éthiques et de bientraitance qui guident Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.9.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.9.3 – Les professionnels transmettent toute information nécessaire à la continuité de l'accompagnement de la personne aux professionnels qui prennent le relais et à l'entourage.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à assurer une transmission claire, complète et sécurisée des informations nécessaires lorsqu'un relais d'accompagnement est mis en place : hospitalisation, intervention d'un service extérieur, arrivée d'un nouveau professionnel, changement d'un prestataire, ou transition vers un autre lieu de vie. Les informations transmises concernent les besoins de santé, les traitements en cours, les capacités fonctionnelles, les risques identifiés, les habitudes de vie, les modalités de communication, les priorités du résident et ses volontés exprimées. Ces transmissions se font dans le strict respect de la confidentialité et du RGPD, par des supports fiables : dossier informatisé, fiches de liaison, courriers médicaux, appels directs ou réunions. L'entourage est également informé, avec l'accord du résident, afin de maintenir une compréhension partagée de la situation. Cette attention portée à la continuité du parcours garantit un accompagnement fluide, cohérent et sécurisant, en cohérence avec les valeurs d'humanité, de dignité et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.9.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 2.10.1 – Les professionnels partagent entre eux les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à partager entre eux toutes les informations nécessaires à un accompagnement cohérent, personnalisé et sécurisé du résident. Ce partage se fait de manière structurée et confidentielle : transmissions ciblées, réunions pluridisciplinaires, relèves infirmières, temps de coordination, dossier informatisé sécurisé et observations quotidiennes. Les informations échangées concernent l'état de santé, les besoins psychologiques, les capacités, les risques identifiés, les préférences, les habitudes de vie, les évolutions comportementales ou les situations familiales pouvant influencer l'accompagnement. Chaque professionnel est encouragé à transmettre uniquement ce qui est utile, en respectant le secret professionnel et la dignité de la personne. L'équipe veille également à reformuler clairement les éléments importants pour éviter toute interprétation erronée ou omission. Cette organisation rigoureuse du partage d'informations garantit une prise en charge continue, cohérente et ajustée, en cohérence avec les valeurs de bienveillance, d'humanité et de respect portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.10.1 - Eléments preuves

CRITÈRE 2.10.2 – Les professionnels respectent les règles de sécurisation des données, des dossiers et des accès.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels appliquent strictement les règles de sécurisation des données personnelles et médicales afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la protection des informations relatives aux résidents. Chaque accès au dossier informatisé est sécurisé par un identifiant personnel et un mot de passe robuste ; les connexions sont tracées et limitées aux seuls professionnels habilités, selon leurs missions. Les dossiers papiers éventuellement existants sont conservés dans des lieux fermés, en accès restreint. Les transmissions orales se déroulent dans des espaces préservant la confidentialité, et aucun document ne circule dans les lieux publics de l'établissement. Les bonnes pratiques RGPD sont appliquées : minimisation des données, gestion rigoureuse des habilitations, interdiction de partager des informations par des moyens non sécurisés et sensibilisation régulière des équipes. Les nouveaux professionnels reçoivent dès leur arrivée une formation aux règles de sécurisation et aux obligations légales. Cette vigilance collective garantit la confiance des résidents et concrétise les valeurs de respect, de dignité et de responsabilité portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 2.10.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.1.1 – L'ESSMS définit sa stratégie en matière de bientraitance et en partage une définition commune avec l'ensemble des acteurs.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la bientraitance constitue un axe stratégique majeur inscrit explicitement dans le projet d'établissement et dans la culture institutionnelle. L'établissement adopte une définition commune fondée sur le respect inconditionnel de la personne, la dignité, la liberté, l'écoute, la non-infantilisation, la promotion de l'autonomie, la protection contre toute forme de maltraitance, ainsi que sur les valeurs profondes qui structurent l'identité de Fil d'Argent : humanité, bienveillance, amour du prochain et accompagnement juste. Cette définition est partagée avec l'ensemble des acteurs grâce à des réunions, des temps d'intégration, des formations, des ateliers de réflexion éthique et des analyses de pratiques. Les professionnels sont régulièrement sensibilisés aux comportements, attitudes et gestes du quotidien qui traduisent concrètement la bientraitance. La direction veille à ce que ces principes irriguent toutes les décisions, procédures et organisations de l'établissement. Cette stratégie commune permet une cohérence forte entre les équipes et garantit un cadre sécurisant, respectueux et profondément humain pour chaque résident.Il est tout à fait impossible de partager une définition commune en matière de bientraitance à 100% si ce n'est dans un état totalitaire. La définition de l'Ehpad Fil d'Argent (EFA) est identifiée dans son glossaire sur https://www.travail.social

lien annonce 20251202 : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=28#p29

- CRITÈRE 3.1.1 – Eléments preuves
  - 20251202-AnnonceFildargentFrGuidanceEntretienEvaluationHas.pdf
  - Entretien avec les membres du CVS 21.11.25-03.pdf

CRITÈRE 3.1.2 – L'ESSMS définit l'organisation et les modalités de déploiement de sa démarche de bientraitance et met à disposition les outils adaptés

À l'EHPAD Fil d'Argent, la démarche de bientraitance s'appuie sur une organisation structurée et clairement définie, pilotée par la direction en lien avec la psychologue, le médecin coordonnateur et les équipes soignantes. L'établissement met en œuvre un plan de déploiement comprenant : un référent bientraitance identifié, des réunions régulières dédiées, des analyses de situation, la diffusion de bonnes pratiques, ainsi qu'un dispositif de signalement simple et accessible pour prévenir toute forme de maltraitance. Des outils adaptés sont mis à disposition des professionnels : procédures écrites, protocoles de prévention, fiches réflexes, grille de repérage, supports de formation, documentation HAS, supports d'auto-évaluation et outils d'aide à la décision éthique. Les nouveaux salariés sont formés dès leur intégration afin d'adopter une posture bientraitante cohérente avec les valeurs de l'établissement. Cette organisation transversale garantit une application concrète et quotidienne de la bientraitance, assurant un accompagnement respectueux, sécurisant et profondément humain pour chaque résident.

- CRITÈRE 3.1.2 – Eléments preuve

CRITÈRE 3.1.3 – L'ESSMS organise des actions de sensibilisation à la bientraitance pour tout nouvel intervenant (partenaire, bénévole…).

À l'EHPAD Fil d'Argent, chaque nouvel intervenant — qu'il s'agisse d'un professionnel extérieur, d'un stagiaire, d'un bénévole ou d'un partenaire associatif — bénéficie systématiquement d'une sensibilisation initiale à la bientraitance avant toute participation auprès des résidents. Cette sensibilisation est organisée par la direction, la psychologue ou le référent bientraitance et présente les valeurs fondamentales de l'établissement : respect de la personne, dignité, écoute, neutralité bienveillante, protection contre toute forme de violence ou maltraitance, confidentialité et justesse relationnelle. Les intervenants reçoivent des informations précises sur les comportements attendus, les limites professionnelles, le respect de l'intimité, la posture adaptée en situation de vulnérabilité, ainsi que les procédures internes en cas de situation préoccupante. Des documents supports (charte de bientraitance, règlement interne, procédures d'alerte) sont remis et expliqués. Cette démarche garantit que chaque acteur entrant dans l'établissement adhère aux principes humanistes et spirituels qui fondent l'identité de Fil d'Argent et contribue ainsi à la sécurité, au respect et au bien-être des résidents.

proposer notre cours sur la bientraitance aux bénévoles et partenaires

- CRITÈRE 3.1.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.1.4 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la bientraitance.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la formation régulière des professionnels à la bientraitance constitue un pilier central du projet d'établissement. L'équipe bénéficie de sessions de sensibilisation et de formations approfondies portant sur les postures professionnelles respectueuses, la communication bienveillante, la prévention de la maltraitance, les dilemmes éthiques, le respect de l'intimité et de l'autonomie, la gestion des refus de soins ou encore l'accompagnement des personnes vulnérables. Ces temps sont animés par la psychologue, la direction, le médecin coordonnateur ou des intervenants spécialisés, et peuvent prendre la forme de formations formelles, d'analyses de pratiques, de débats éthiques, ou encore d'ateliers collaboratifs. Les nouveaux arrivants bénéficient d'une formation initiale renforcée, garantissant une adhésion immédiate aux valeurs de l'établissement. Cette dynamique continue permet d'harmoniser les pratiques, de renforcer la cohésion d'équipe et de garantir un accompagnement de grande qualité, profondément respectueux et aligné avec les valeurs humaines, spirituelles et professionnelles de Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.1.4 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.2.1 – L'ESSMS accompagne les personnes pour qu'elles puissent vivre dans des conditions matérielles et un cadre de vie respectueux de leurs droits fondamentaux.

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'ensemble de l'organisation matérielle, architecturale et hôtelière est pensé pour garantir un cadre de vie respectueux des droits fondamentaux des résidents. Les professionnels veillent quotidiennement à la propreté des espaces, à l'entretien du bâtiment, à la qualité du mobilier, à l'accessibilité et à la sécurité des lieux de vie, tout en préservant la liberté de circulation et l'intimité. Les chambres sont personnalisables afin de permettre aux personnes de recréer un environnement familier et rassurant. Les espaces communs — salle à manger, salons, jardin, lieux spirituels — sont aménagés pour favoriser les interactions sociales, le confort, la convivialité et le bien-être. Les professionnels restent attentifs aux besoins individuels et adaptent l'environnement en fonction des capacités physiques, sensorielles et cognitives de chacun. Les résidents peuvent signaler tout dysfonctionnement ou inconfort, et les actions correctives sont rapidement engagées. Cette vigilance matérielle et humaine incarne les valeurs fondatrices de Fil d'Argent : dignité, respect, sécurité, humanité et bientraitance.

- CRITÈRE 3.2.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.2.2 – L'ESSMS garantit un cadre de vie respectueux des droits fondamentaux des personnes accompagnées.

À l'EHPAD Fil d'Argent, le respect des droits fondamentaux des résidents est garanti par une organisation institutionnelle claire, portée par la direction, inscrite dans le projet d'établissement et appliquée au quotidien par tous les professionnels. L'établissement veille à ce que le cadre de vie respecte la liberté, l'intimité, la dignité, la sécurité, la santé, la spiritualité, la vie privée et la participation des personnes. Des documents de référence (charte des droits, règlement de fonctionnement, procédures internes, démarche de bientraitance) sont accessibles et expliqués aux résidents et à leurs proches. Le cadre de vie est aménagé pour concilier sécurité et autonomie : espaces sécurisés mais ouverts, respect du libre choix, dispositifs proportionnés de prévention des risques, accès aux lieux spirituels et aux espaces extérieurs. L'ESSMS met également en place des dispositifs d'écoute, de médiation et de signalement pour prévenir toute atteinte aux droits. Cette vigilance institutionnelle garantit un environnement protecteur, humain et profondément respectueux, conforme aux valeurs de dignité, de justice, d'humanité et de bientraitance qui caractérisent Fil d'Argent.

lien annonce 20251202 : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=28#p29

- CRITÈRE 3.2.2 – Eléments preuves
  - 20251202-AnnonceFildargentFrGuidanceEntretienEvaluationHas.pdf
  - Entretien avec les membres du CVS 21.11.25-03.pdf

CRITÈRE 3.3.1 – L'ESSMS met à disposition des personnes accompagnées des espaces de rencontre et de socialisation, ainsi que des espaces d'apaisement et de bien-être.

À l'EHPAD Fil d'Argent, avec et malgré le manque de place, l'environnement architectural et les aménagements intérieurs sont pensés pour offrir aux résidents des lieux favorisant à la fois la socialisation, le partage, la convivialité et l'apaisement. L'établissement met à disposition des espaces communs lumineux et accessibles : salons de détente, salle d'animation, bibliothèque, salle à manger conviviale, terrasse et jardin permettant les échanges informels, les visites familiales et les activités collectives. Les professionnels veillent à ce que ces lieux soient accueillants, sécurisés et adaptés aux capacités sensorielles et motrices des résidents. Ils encouragent chacun à s'y rendre selon ses envies et soutiennent la création de liens sociaux, tout en respectant les besoins de solitude ou de retrait. Ces aménagements contribuent à un cadre de vie chaleureux, humain et digne, en cohérence avec les valeurs de bienveillance, de respect et d'amour du prochain portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.3.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.4.1 – L'ESSMS met en œuvre une approche inclusive des accompagnements proposés.

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'approche inclusive constitue un principe structurant de l'accompagnement. Elle se traduit par la volonté constante de permettre à chaque résident — quels que soient son âge, ses capacités, son degré d'autonomie, sa culture, sa spiritualité ou son handicap — de participer pleinement à la vie sociale, culturelle et collective de l'établissement. Les activités et les services sont adaptés pour être accessibles à tous : ateliers avec variantes de participation, supports visuels ou simplifiés, accompagnement humain pour les déplacements, prise en compte des limitations sensorielles, cognitives ou motrices. L'inclusion se manifeste aussi par l'attention portée aux résidents isolés, aux nouveaux arrivants, aux personnes présentant des troubles neurocognitifs ou des fragilités psychologiques, afin de prévenir la marginalisation. Les équipes encouragent la mixité des groupes, le respect des singularités et la valorisation de chacun dans des rôles sociaux utiles (entraide, participation active, pairaidance). Cette approche inclusive, profondément enracinée dans les valeurs de dignité, d'ouverture, de fraternité et de bientraitance de Fil d'Argent, favorise le sentiment d'appartenance, la cohésion et le bien-être de tous.

- CRITÈRE 3.4.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.4.2 – L'ESSMS s'inscrit dans des partenariats pour enrichir son offre d'accompagnement au bénéfice des personnes.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les partenariats territoriaux constituent un levier essentiel pour enrichir et diversifier les accompagnements proposés aux résidents. L'établissement collabore activement avec les acteurs locaux : mairie, écoles, associations culturelles et sportives, structures religieuses, services sociaux, acteurs du soin (médecins traitants, kinésithérapeutes, orthophonistes, pharmaciens), hôpital de proximité, équipes mobiles, HAD, associations de bénévoles, ainsi que les réseaux gérontologiques. Ces partenariats permettent d'offrir aux résidents des activités variées, des animations intergénérationnelles, des accès facilités à des expertises spécialisées, un soutien spirituel, des ateliers culturels et des interventions thérapeutiques adaptées. Ils contribuent également à l'ouverture sur l'extérieur, au maintien des liens sociaux, à la prévention de l'isolement et à la continuité du parcours de vie. L'EHPAD veille à entretenir des relations durables, transparentes et respectueuses avec chaque partenaire, dans un esprit de collaboration et de complémentarité. Cette dynamique reflète les valeurs de solidarité, d'ouverture, d'humanité et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.4.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.4.3 – L'ESSMS s'inscrit dans des projets communs avec les partenaires du territoire pour renforcer l'offre d'accompagnement.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la dynamique inclusive repose sur la participation active de tous les acteurs : professionnels, bénévoles, intervenants extérieurs, familles, proches, résidents eux-mêmes et partenaires du territoire. L'établissement encourage chacun à contribuer à un environnement accueillant, ouvert et attentif aux singularités. Les équipes soignantes et hôtelières, l'animatrice, la psychologue et la direction collaborent pour créer des activités accessibles à tous, prévenir les situations d'exclusion et favoriser l'expression des compétences et talents de chacun. Les familles sont invitées à participer aux temps conviviaux, aux projets collectifs, aux groupes d'expression et aux temps spirituels, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et de continuité. Les bénévoles et partenaires extérieurs enrichissent la vie sociale en apportant leur sensibilité, leurs compétences et leur présence. Cette mobilisation collective permet d'adapter en permanence les accompagnements, de renforcer la cohésion et d'inscrire l'établissement dans une démarche vivante d'ouverture. Elle reflète pleinement les valeurs de fraternité, de respect, d'hospitalité et de bientraitance qui fondent l'esprit de Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.4.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.4.4 – L'ESSMS est force de proposition et d'innovation pour améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d'intervention.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la novation et l'amélioration continue sont encouragées à tous les niveaux de l'organisation afin d'enrichir les accompagnements et de répondre au mieux aux besoins évolutifs des résidents. Les professionnels sont invités à proposer de nouvelles pratiques, outils ou activités, qu'il s'agisse d'approches non médicamenteuses, de modalités éducatives, de supports de communication, d'aménagements du cadre de vie ou de partenariats innovants avec le territoire. Des espaces d'expression — réunions pluridisciplinaires organisé par la direction — permettent de transformer les idées en actions concrètes. L'établissement soutient également la formation continue, les retours d'expérience, la veille professionnelle et l'expérimentation de dispositifs favorisant l'autonomie, la qualité de vie ou la participation sociale des résidents. Chaque novation est soutenue (site internet, les bénévoles, outil anisen, ...) , ajustée et partagée avec l'ensemble de l'équipe afin d'assurer sa pertinence et sa cohérence. Cette dynamique créative et collaborative incarne pleinement les valeurs de progrès, de dignité, de bienveillance et d'ouverture d'esprit qui caractérisent Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.4.4 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.4.5 – L'ESSMS développe des actions d'ouverture à et sur son environnement pour favoriser les interactions et partenariats.

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'ouverture sur l'environnement constitue un axe stratégique permettant de renforcer la qualité de vie des résidents et d'enrichir les accompagnements. L'établissement développe activement des actions facilitant les interactions avec la commune, les associations locales, les écoles, les structures culturelles et spirituelles, les professionnels de santé et les acteurs sociaux du territoire. Ces partenariats permettent d'organiser des projets intergénérationnels, des sorties culturelles, des ateliers partagés, des célébrations religieuses, des actions solidaires ou encore des activités sportives adaptées. Ils favorisent également la venue régulière d'intervenants extérieurs (musiciens, animateurs, bénévoles, professionnels spécialisés) afin de diversifier les expériences proposées aux résidents. L'EHPAD participe à des événements du territoire et accueille des initiatives locales pour maintenir un lien vivant avec la communauté. Cette dynamique d'ouverture contribue à lutter contre l'isolement, à valoriser les compétences des résidents et à inscrire Fil d'Argent dans une démarche d'inclusion, de fraternité et de coopération bénéfique pour tous.

- CRITÈRE 3.4.5 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.5.1 – L'ESSMS définit sa stratégie de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées et s'assure de sa mise en œuvre.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la préservation de l'autonomie et la prévention du risque d'isolement constituent des axes stratégiques majeurs inscrits dans le projet d'établissement. L'institution développe une stratégie structurée fondée sur l'évaluation régulière des capacités, l'adaptation des accompagnements, la stimulation cognitive et motrice, l'encouragement à la participation sociale et la mise en valeur des compétences de chaque résident. Les professionnels sont mobilisés pour repérer précocement tout signe de repli, de perte d'envie, de dépendance accrue ou d'isolement affectif et relationnel. Des actions concrètes sont mises en œuvre : activités variées et accessibles, ateliers de socialisation, programmes de mobilité douce, temps spirituels, pairaidance, rencontres intergénérationnelles et accompagnement individualisé des résidents les plus vulnérables. La direction s'assure de la mise en œuvre effective de cette stratégie grâce à un suivi en équipe, des réunions pluridisciplinaires et des ajustements réguliers. Cette démarche proactive reflète pleinement les valeurs de Fil d'Argent : dignité, autonomie, humanité et lutte contre l'isolement.

Stratégie afin de préserver l'autonomie et prévenir de l'isolement du résident.

La prise en charge personnalisée de chaque résident autour de besoins spécifiques et de leur niveau d'autonomie permet de préserver la santé du résident.

Afin de conserver au maximum son autonomie nous adaptons les soins, les activités et faisons intervenir les accompagnants.

Intervention du médecin traitant pour la prévention des risques :

- Prévient la maladie (contrôle régulier de la tension artérielle, du bilan biologique, du poids, de la mémoire, du moral)

- Favorise le dépistage (cancer colorectal, cancer du sein, troubles de la mémoire, sevrage tabagique)

- Recommande la vaccination (grippe, Covid, pneumocoque, zona)

- Préconise le suivi Ophtalmologique (pour corriger la vue)- Le suivi Bucco-dentaire (RDV chez le dentiste)- Les soins des pieds (pédicure 1x/mois) chez diabétique Prendre soin de sa santé mentale : avoir une activité physique comme la marche lente, une alimentation équilibrée (diététicienne de la cuisine), des lien sociaux (participer aux animations musicales, visite de galerie d'art, sortie à la commémoration du 11 novembre)**Intervention du médecin coordonnateur et de l'ensemble des soignants** sur la prévention des risques liés au Grand Age : la chute, la douleur, la dénutrition, les troubles cognitifs.
Cela permet de prévenir la perte d'autonomie et de diminuer la détresse psychologique ainsi que l'isolement social en proposant des ateliers mémoire, des activités physiques adaptées.

Prévenir et analyser les chutes :

- Comprendre les raisons des chutes : problème d'environnement de l'architecture (chambre encombrée, manque de lumière..), problème de vision, d'équilibre, de dénutrition

- Réaménagement du lieu de vie : éclairage adapté, barre-d 'appui (vérifiés par l'homme d'entretien régulièrement), passage facilité entre le lit et les toilettes avec si besoin déambulateur, chaise roulante, sonnette à disposition

- Aide techniques à préconiser avec apprentissage de marche avec le kiné : canne, déambulateur, fauteuil roulant (VALEA Santé)

Renforcer l'Autonomie :

- En restant actif : pratique de l'APA, Séances de Kiné avec travail de l'équilibre, bilan de positionnement et renforcement musculaire

- En participant à des animations de la vie quotidienne : pelage de fruits ou légumes, pliage de serviettes, cuisine thérapeutique, jardinage.

Agir contre l'isolement :

- Rompre la solitude avec des sorties en extérieur (sortie pêche, sortie en Calèche), activités manuelles ou culturelles (visite de galerie d'art)

- Renouer les liens sociaux en assurant un lien entre les résidents, leur famille, les équipes internes et professionnels externes

ELEMENTS DE PREUVES :

Site pour bien vieillir des caisses de retraite (https://www.pourbienvieillir.fr)

CCAS du village Val d'Aigoual

Animation

Projet d'Établissement

Projet d'Accueil Personnalisé (PAP)

- CRITÈRE 3.5.1 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.5.2 – Les professionnels mettent en œuvre les actions de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels déploient quotidiennement des actions concrètes pour soutenir l'autonomie des résidents et prévenir toute forme d'isolement social, affectif ou spirituel. L'équipe accompagne chaque personne en respectant son rythme et ses capacités, en l'encourageant à participer aux gestes du quotidien, aux activités collectives, aux ateliers thérapeutiques, aux temps de socialisation et aux sorties organisées. Les soignants veillent à ne pas « faire à la place » lorsque la personne peut accomplir partiellement ou totalement une tâche, afin de maintenir ses acquis. Les animations proposées — stimulation cognitive, activités sensorielles, projets intergénérationnels, ateliers créatifs, moments spirituels, activités physiques adaptées — sont pensées pour favoriser la participation et la création de liens. Les professionnels repèrent activement les signes de repli ou de solitude et renforcent l'accompagnement : visites individuelles, pairaidance, mobilisation des bénévoles ou de la psychologue. Cette mobilisation constante garantit un accompagnement humain, personnalisé et fidèle aux valeurs de dignité, de bienveillance et d'attention portée à chacun au sein de Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.5.2 – Dossier Eléments preuves

CRITÈRE 3.5.3 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la préservation de l'autonomie et à la prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'ensemble des professionnels bénéficie régulièrement de sensibilisations et de formations dédiées à la préservation de l'autonomie et à la prévention de l'isolement, deux enjeux centraux du bien-être des résidents. Ces temps de formation abordent les bonnes pratiques pour maintenir les capacités motrices, cognitives et sociales, l'importance de l'encouragement sans substitution, les techniques d'accompagnement stimulant l'initiative, les actions de prévention des chutes, ainsi que les approches relationnelles permettant de renforcer le lien social. Les équipes sont également formées au repérage précoce des signaux d'isolement (repli, perte d'intérêt, refus d'activités, modifications comportementales) et aux méthodes d'intervention adaptées : mobilisation de l'animation, pairaidance, soutien psychologique, sollicitation des bénévoles ou de la famille. Les nouveaux arrivants sont systématiquement sensibilisés lors de leur intégration afin d'adopter une posture alignée avec les valeurs de l'établissement. Cette dynamique d'apprentissage continu garantit un accompagnement chaleureux, humain et respectueux, fidèle à l'esprit de dignité, de bientraitance et de fraternité qui caractérise Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.5.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.6.1 – L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la gestion du risque médicamenteux repose sur une stratégie institutionnelle clairement définie, soutenue par des procédures écrites, une coordination pluridisciplinaire, la vigilance quotidienne des équipes et le suivi du COMEDIMS ou instance équivalente. Cette stratégie couvre l'ensemble du circuit du médicament : prescription, réception, préparation, administration, surveillance des effets, gestion des anomalies, traçabilité et sécurisation des stocks. L'établissement s'assure que chaque étape respecte les bonnes pratiques professionnelles, la réglementation en vigueur et les recommandations HAS. La direction garantit la mise en œuvre de cette stratégie à travers des audits internes, des formations régulières, des revues de signalements, des analyses d'écarts et la mise en place d'actions d'amélioration continues. Les professionnels disposent d'outils adaptés : feuille de traitement claire, plan de soins informatisé, procédures sécurisées, fiches réflexes, registre d'incidents et de vigilances. Cette organisation rigoureuse vise à prévenir les erreurs, sécuriser les soins et garantir un accompagnement respectueux, fiable et conforme aux valeurs de sécurité, de dignité et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

Connaître les bonnes pratiques et les éléments de sécurisation

Liste des médicaments écrasables (Octime)

https://www.omedit-normandie.fr/boite-a-outils/bon-usage/liste-des-medicaments-ecrasables/liste-des-medicaments-ecrasables,3184,3511.html

Netsoins (vérification des ordonnances, traçage et signature)

Effets indésirables a traçer sur Netsoins

Livret d'accueil

Protocole circuit du médicament

Protocole délégation de prise du ttt par les AS/AES/AMP

OMEDIT Val de Loire

Convention avec la pharmacie

Classeur traitement papier

- CRITÈRE 3.6.1 – Eléments preuves
  - Liste médicaments écrasables_03112025.xlsx

CRITÈRE 3.6.2 – Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels appliquent strictement toutes les règles de sécurisation du circuit du médicament, depuis la prescription jusqu'à l'administration, afin de prévenir les erreurs et de garantir la sécurité des résidents. Les infirmiers vérifient systématiquement la conformité des prescriptions médicales, la lisibilité, les posologies et la cohérence des traitements, en lien avec le médecin traitant et le médecin coordonnateur. La préparation des piluliers se fait dans un environnement calme, selon des procédures écrites, avec double vérification si nécessaire. L'administration respecte les 5B (bon médicament, bon patient, bonne dose, bon moment, bonne voie), avec une traçabilité rigoureuse dans le dossier informatisé. Toute anomalie, oubli, refus ou effet indésirable est immédiatement signalé, tracé et analysé avec l'équipe. Les stocks sont gérés selon les règles de sécurité (armoires fermées, température adaptée, contrôle des dates de péremption). Les soignants formés à ces pratiques respectent la confidentialité, la vigilance et l'exactitude indispensables à la sécurisation du traitement. Cette rigueur reflète pleinement l'engagement de Fil d'Argent en faveur d'un accompagnement sûr, digne et bientraitant.

Prescription médecins par logiciels résidents envoie numérique à la pharmacie de l'Aigoual => Réception numérique de la Pharmacie de l'Aigoual des prescriptions, préparation par un robot sous forme de plaquette journalière individualisée => livraison médicament à l'Ehpad => Stockage médicament Ehpad => Rangement et Vérification IDE => Organisation chariot du médicament tous les jours pour le lendemain = > distribution du médicaments par IDE tous les jours (si besoin par les soignants) matin midi et soir. Et on recommence, aucune retranscription dans le processus...

Éléments preuves

Circuit du médicament

Convention avec la pharmacie

Protocole de la sécurisation de la prise e charge médicamenteuse

Protocole de la délégation de prise des traitements par les soignants si besoin

Protocole des stupéfiants et stockage oxygène

- CRITÈRE 3.6.2 – Eléments preuves
  - 2025-CircuitDuMédicament.pdf
  - 2025-ConventionPharmacieDeAigoual.pdf
  - 2025-DéléguationDeDistributionPourLesSoignants.pdf
  - 2025-InterventionMedicaleStaffDuMedecinCoordinateur_censuré.pdf
  - 2025-ProcedureRefusDeSoins_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleAdministrationDesGouttesEtLiquides_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleDeLaSecurisationDeLaPriseEnChargeMédicamenteuse_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleDelegationDistributionTraitementParEquipeSoignante_censuré.pdf
  - 2025-ProtocoleHygieneDesMains_censuré.pdf
  - 2025-ProtocolePansement4Temps_censuré.pdf
  - 2025-ProtocolePreventionDesEscarres_censuré.pdf
  - 2025-PROTOCOLES-STUPEFIANTS-OXYGENE_censuré.pdf

CRITÈRE 3.6.3 – Les professionnels accompagnent les personnes dans la continuité de leur prise en charge médicamenteuse.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels veillent à garantir une continuité totale et sécurisée de la prise en charge médicamenteuse des résidents, que ce soit lors des soins quotidiens, des transitions (hospitalisation, retour d'hospitalisation, changement de prescripteur) ou des évolutions de l'état de santé. Les infirmiers assurent un suivi rigoureux des traitements : vérification quotidienne de la bonne administration, surveillance des effets attendus et indésirables, adaptation des aides à la prise pour les personnes présentant des troubles cognitifs ou sensoriels, et explications adaptées au résident pour favoriser l'adhésion thérapeutique. Lorsqu'une modification de traitement intervient, l'information est immédiatement transmise à l'équipe, tracée dans le dossier informatisé et expliquée à la personne et, si elle le souhaite, à son entourage. Les professionnels travaillent en étroite coordination avec le médecin traitant, le médecin coordonnateur, la pharmacie et les services hospitaliers pour éviter toute rupture ou erreur. Cette vigilance continue incarne les valeurs de sécurité, de respect, de transparence et de bientraitance qui guident l'action quotidienne de Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.6.3 – Eléments preuves
  - 2025-DéléguationDeDistributionPourLesSoignants.pdf
  - 2025-ProcedureRefusDeSoins_censuré.pdf

CRITÈRE 3.6.4 – Les professionnels alertent en cas de risque lié à la prise en charge médicamenteuse, dont la iatrogénie.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont sensibilisés et vigilants face aux risques liés aux traitements médicamenteux, en particulier la iatrogénie, fréquente chez les personnes âgées polymédiquées. Les infirmiers et soignants observent quotidiennement les résidents afin de repérer rapidement tout symptôme évocateur : chute inexpliquée, somnolence, agitation, confusion, troubles digestifs, baisse d'appétit, modifications comportementales ou signes d'allergie. Dès qu'une situation suspecte est identifiée, l'équipe alerte immédiatement le médecin traitant et le médecin coordonnateur, et trace l'événement dans le dossier informatisé. Le traitement peut alors être réévalué, ajusté ou arrêté en concertation. Les professionnels signalent également toute anomalie. Les situations à risque font l'objet d'analyses internes afin d'identifier les causes et d'améliorer les pratiques. Cette vigilance partagée garantit une prise en charge sécurisée, respectueuse et alignée avec les valeurs de protection, de dignité et de bientraitance fondatrices de Fil d'Argent.

Protocoles éléments de preuves

- délégation de distribution par les soignants
- sécurisation de la prise en charge médicamenteuse
- le circuit du médicament
- le lien présent sur la page d'accueil de fildargent.pro (liste des médicaments écrasables, sécurisation du circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux, la base des données publique des médicaments)

CRITÈRE 3.6.5 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la gestion du risque médicamenteux.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels bénéficient régulièrement d'informations dédiées à la prévention du risque médicamenteux, en cohérence avec les exigences du circuit du médicament et les vulnérabilités propres aux personnes âgées. Ces informations portent sur les bonnes pratiques d'administration, la prévention de la iatrogénie, la reconnaissance des effets indésirables, les interactions médicamenteuses, la pharmacovigilance et les procédures internes de sécurisation. Les infirmiers et soignants sont également sensibilisé au repérage des signaux d'alerte et aux conduites à tenir en cas d'incident ou d'erreur. Du fait du changement de dispositif en 2023 par la transformation du circuit du médicament permet une dynamique nouvelle et continue de montée en compétences contribuant à renforcer la sécurité, la qualité des soins (pas d'escarres depuis plus d'une année) et la confiance entre les professionnels et les résidents, en cohérence avec les valeurs de responsabilité, de bientraitance et de rigueur portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.6.5 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.7.1 – L'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assure de sa mise en œuvre.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la prévention et la maîtrise du risque infectieux reposent sur une stratégie institutionnelle claire, intégrée dans le projet d'établissement et pilotée par la direction en lien étroit avec l'infirmière coordinatrice, le médecin coordonnateur et les équipes soignantes. Cette stratégie s'appuie sur des procédures écrites, une veille sanitaire, l'application des recommandations HAS et les protocoles nationaux d'hygiène. Elle couvre l'ensemble des domaines : hygiène des mains, gestion des antiseptiques, entretien des locaux, circuit du linge, préparation et distribution des repas, gestion des déchets à risque, surveillance des infections associées aux soins, précautions standard et complémentaires, ainsi que la vaccination des professionnels et des résidents. Des audits internes, des analyses de situations, des indicateurs de suivi et des plans d'action (dont PCA, plans épidémiques ou COVID) permettent de garantir l'efficacité des mesures. L'établissement organise également des formations régulières et s'assure de l'adhésion de l'ensemble des professionnels et prestataires. Cette démarche globale traduit l'engagement de Fil d'Argent envers la sécurité, la santé, la dignité et la protection des personnes les plus vulnérables.

- CRITÈRE 3.7.1 – Eléments preuves
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-15-17-LaPolitiqueDePréventionDesRisques-P15EiEtEigP16RisquesInfectieuxProPlanBleuEtBlanc.pdf

CRITÈRE 3.7.2 – Les professionnels mettent en œuvre les actions de prévention et de gestion du risque infectieux.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels appliquent au quotidien l'ensemble des mesures de prévention et de gestion du risque infectieux afin de protéger les résidents, particulièrement vulnérables, ainsi que leurs proches et les intervenants. Les équipes respectent rigoureusement les procédures d'hygiène : lavage des mains selon les normes, utilisation de solutions hydroalcooliques, port adapté des équipements de protection individuelle, bonnes pratiques de gestion du linge, entretien des locaux et désinfection du matériel. Lors de situations à risque — épisode infectieux, suspicion d'épidémie, gastro-entérite, grippe, COVID ou gale — les précautions complémentaires sont immédiatement mises en œuvre : isolement adapté, affichages ciblés, renforcement des désinfections et communication rapide avec l'ensemble du personnel. Les professionnels surveillent l'apparition de symptômes, tracent les événements infectieux et alertent la direction ou le médecin coordonnateur si nécessaire. Cette vigilance quotidienne, alliée à une posture responsable et bienveillante, garantit un accompagnement sécurisé, conforme aux normes et aux valeurs de protection et de dignité portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.7.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.7.3 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels bénéficient régulièrement de sensibilisations et de formations obligatoires consacrées à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux. Ces sessions, animées par l'infirmière coordinatrice, le médecin coordonnateur, des spécialistes en hygiène hospitalière ou des partenaires extérieurs (Chu de Nîmes, valé santé,...), permettent de renforcer les connaissances sur les précautions standard, le lavage des mains, l'utilisation correcte des EPI, la gestion des épidémies, la désinfection du matériel, la surveillance des infections associées aux soins et la prévention de la transmission croisée. Les nouveaux salariés reçoivent une sensibilisation avec les autres professionnels. Des rappels réguliers, des affichages dans les zones stratégiques, des audits de pratiques, et des retours d'expérience complètent cette montée en compétences continue. Cette dynamique de formation garantit un haut niveau de sécurité et traduit l'engagement de Fil d'Argent envers la protection, la dignité, la bientraitance et la santé des personnes accueillies.

- CRITÈRE 3.7.3 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.8.1 – L'ESSMS définit et déploie sa politique ressources humaines et met en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la politique de ressources humaines est structurée autour de la qualité de vie au travail, de la sécurisation des pratiques professionnelles et de la prévention des risques. L'établissement veille à mettre en oeuvre les effectifs adaptés prédéfinis, une organisation claire des rôles, un management de proximité, ainsi qu'un accompagnement des professionnels dans leur parcours de sensibilisation, d'intégration et de montée en compétences. La prévention des risques professionnels — troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux, charge émotionnelle, accidents liés aux manutentions, exposition infectieuse — fait l'objet d'une démarche active appuyée sur le DUERP, des sensibilisations régulières (gestes et postures, manutention, gestion des situations difficiles), l'analyse des événements indésirables, et la mise à disposition d'équipements adaptés. La direction encourage l'expression des équipes, soutient le dialogue social et favorise un climat de travail serein et collaboratif. Cette politique RH proactive permet de sécuriser les pratiques, d'améliorer le bien-être des professionnels et de garantir un accompagnement digne, humain et bientraitant des résidents.

- CRITÈRE 3.8.1 – Eléments preuves
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-22-OrganisationDesEquipes.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-23-Organigramme.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-26-PolitiqueGpec.pdf
  - Espace SENSIBILISATION DUERP - Document Unique des Risques Professionnels EHPAD-FILDARGENT.pdf

CRITÈRE 3.8.2 – L'ESSMS met en œuvre un processus d'accueil et d'intégration des nouveaux professionnels et intervenants.

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'accueil des nouveaux professionnels et intervenants fait l'objet d'un processus structuré visant à garantir une intégration progressive, sécurisée et conforme aux valeurs de l'établissement. Dès leur arrivée, les nouveaux collaborateurs bénéficient d'un livret d'accueil, d'une présentation du projet d'établissement, des valeurs éthiques, de la politique de bientraitance, des règles de confidentialité et des procédures essentielles (hygiène, sécurité, circuit du médicament, gestion des risques). Des doublures sont systématiquement misent en place pour permettre aux nouveaux professionnels d'appréhender les tâches professionnels à effectuées. Les temps d'observation, l'immersion auprès des équipes, les sensibilisations obligatoires (bientraitance, prévention des risques, hygiène, RGPD) et les évaluations en début de parcours permettent de sécuriser les pratiques. Ce processus favorise une appropriation rapide des attentes institutionnelles et soutient la cohésion d'équipe. Il reflète les valeurs humaines, professionnelles et spirituelles de Fil d'Argent : accueil bienveillant, solidarité, engagement et exigence de qualité.

- CRITÈRE 3.8.2 – Eléments preuves
  - 2026-GRH-GestionDesDoublures_censuré.pdf

CRITÈRE 3.8.3 – L'ESSMS adapte sa gestion des emplois et des parcours professionnels aux évolutions du secteur et de sa stratégie.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la gestion des emplois et des parcours professionnels s'inscrit dans une démarche proactive permettant d'anticiper les évolutions du secteur médico-social, les nouveaux besoins des résidents et les priorités stratégiques de l'établissement. La direction ajuste les effectifs, les compétences et l'organisation du travail et à partir des moyens alloués en tenant compte des recommandations nationales, des exigences réglementaires, du vieillissement de la population accueillie et de l'évolution des métiers (approches non médicamenteuses, hygiène renforcée, accompagnement des troubles cognitifs, développement de l'animation et du soutien spirituel, qualité et gestion des risques). Les professionnels bénéficient d'entretiens annuels, d'accompagnements individualisés, de formations qualifiantes et de possibilités d'évolution interne (référents thématiques, montée en compétences, spécialisation). L'établissement anticipe également les besoins en recrutement et renforce l'attractivité par un accueil soigné, une culture d'équipe solide et un management bienveillant. Cette adaptation continue permet de garantir une offre d'accompagnement de haute qualité, cohérente avec les valeurs humaines, éthiques et professionnelles de Fil d'Argent.

Exemple mise en place de l'Activité Physique Adapté lié directement à l'augmentation du Pathos, cela a nécessité une formation spécifique que l'animatrice à mis en œuvre par la VAE, une formation avec la fondation ciel bleu mandaté par l'Ars Occitanie pour ce sujet.

Eléments preuve à l'affichage - Apa + Les évaluateurs demanderons à l'animatrice son parcours.

- CRITÈRE 3.8.3 – Eléments Preuves

CRITÈRE 3.8.4 – L'ESSMS met au service des accompagnements une équipe de professionnels formés et qualifiés.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la qualité des accompagnements repose sur la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire formée, qualifiée et engagée. L'établissement veille à recruter des professionnels titulaires des diplômes requis (AS, IDE, AES, agents hôteliers, animateurs, psychologue, médecin coordonnateur), et à maintenir un haut niveau de compétences par le biais de sensibilisations continues, de participation à des réunions thématiques, d'analyses de pratiques et d'informations régulières sur les recommandations HAS.

Comme toutes les structures de santé nous faisons face à une pénurie de soignants que notre localisation en ruralité accentue, aussi la compétence et l'engagement deviennent des vecteurs vitaux de la continuité des soins.

Nous avons aussi une qualité de professionnel libéraux médecin généraliste, kinésithérapeute, orthophoniste, s'associant avec les professionnel interne IDE, psychologue, psychomotricienne, soignants pour faire vivre au résidents accueillie le meilleur accompagnement que nous pouvons mettre en œuvre, auxquels s'ajoutent un nombre certain de bénévoles de grande qualité.

Les professionnels sont accompagnés dans leur montée en expertise sur des thématiques essentielles : prévention des risques, accompagnement des troubles cognitifs, douleur, soins palliatifs, hygiène, gestion des urgences, bientraitance et approche non médicamenteuse. Les compétences spécifiques de chacun sont mobilisées pour garantir des accompagnements individualisés : soutien psychologique, expertise médicale, stimulation sociale, accompagnement spirituel, coordination soignante, soins techniques. Cette exigence de qualification assure un accompagnement fiable, sécurisant et profondément humain, fidèle aux valeurs de dignité, de bientraitance et d'excellence portées par Fil d'Argent.

VOIR LES ACTES ET LES COMPTES RENDUS ET LES TRANSMISSIONS SUR NETSOIN

Nous ajoutons en élément preuve l'évaluation de notre pathos par l'ars et notre gir par le département qui sans une traçabilité et une formalisation de nos actions de santé et de travail pour lutter contre la dépendance des résidents n'auraient jamais pu être aussi élevé.

- CRITÈRE 3.8.4 – Eléments preuves
  - AGGIR-PATHOS-PV_validation_300781259_2024_censuré.pdf

CRITÈRE 3.8.5 – L'ESSMS définit des modalités de travail adaptées pour garantir la sécurité, la continuité et la qualité de l'accompagnement des personnes

À l'EHPAD Fil d'Argent, l'organisation du travail est structurée de manière à garantir en permanence la sécurité, la continuité et la qualité de l'accompagnement. Les plannings sont conçus pour assurer une présence suffisante dans le cadre des moyens alloués et compétente de professionnels à chaque moment de la journée, notamment lors des temps sensibles (levers, repas, soins, coucher). Des consignes précises encadrent les transmissions orales et écrites, l'organisation des relèves, la coordination pluridisciplinaire, la gestion des urgences et la continuité des soins. L'établissement veille à adapter régulièrement cette organisation en fonction des évolutions du secteur, des besoins des résidents, des retours de terrain et des situations exceptionnelles (plan canicule, plan bleu, épidémies). Les professionnels disposent également d'outils facilitant la coordination (dossier informatisé, réunions d'équipe, protocoles, les sites internet). Cette structuration organisationnelle garantit un accompagnement fluide, sécurisant et cohérent, fidèle aux valeurs de dignité, de bientraitance, d'humanité et de responsabilité qui guident le projet de Fil d'Argent. Comme toutes structures du grand age nous restons sous dotés en relation avec les demandes identiques faites en comparaison avec le secteur du handicap. Nous avons donc fait une demande de rebasage pour tendre vers le niveau d'encadrement du handicap que nous mettons en élément preuve avec le projet d'établissement.

- CRITÈRE 3.8.5 – Eléments preuves
  - 2023-FA-DEMANDE-REBASAGE.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent FINAL.pdf

CRITÈRE 3.8.6 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux RBPP, procédures et références spécifiques à leur cadre d'intervention.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels bénéficient d'une sensibilisation continue structurée afin de maîtriser les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP), les procédures internes et les références réglementaires qui encadrent leur intervention. Chaque métier — soignant, animateur, hôtelier, psychologue, maintenance, cadre, direction — reçoit les contenus adaptés à son champ d'action : accompagnement des personnes âgées, hygiène, bientraitance, gestion du risque médicamenteux, prévention des infections, troubles cognitifs, soins palliatifs, sécurité alimentaire, RGPD, vigilance sanitaire. Les équipes sont régulièrement sensibilisées via des formations internes par les interventions de partenaires (Chu de nîmes, réseaux gérontologiques), Les réunions institutionnelles sont construites pour être des analyse de pratiques, des rapports terrain, nous souhaitons les amené jusqu'à des revues de procédures. Les nouveaux arrivants reçoivent une présentation complète des RBPP et des protocoles institutionnels lors de leur intégration comme de toutes les informations présentes sur l'Envirronement numérique de travail https://fildargent.pro. Cette dynamique permet de maintenir un niveau de compétence élevé, d'harmoniser les pratiques, de prévenir les écarts et d'assurer un accompagnement cohérent, sécurisant et profondément respectueux, en conformité avec les valeurs humaines et professionnelles de Fil d'Argent. Ce site est aussi en train de devenir une référence objective.

Voir Projet d'établissement page 7

- CRITÈRE 3.8.6 – Eléments preuves
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-6-7-NotreHistoireNosValeursEtElementsDeMethode.pdf
  - 220415-Ehpad-FildargentPro-RecommandationsDeBonnesPratiquesProfessionnelles.pdf
  - 250319-EmargementRéunionSoignantsProjetEtablissementRecommandationsDeBonnesPratiques_censuré.pdf
  - 250331-EmargementRéunionAshRecommandationsDeBonnesPratiquesProjetEtablissement_censuré.pdf
  - 250416-EmargementRéunionSoignantsEvaluationHasSynteèseRbppQuestionnementEthique_censuré.pdf
  - EHPAD-FILDARGENT HAS - RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - Espace SENSIBILISATION RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EHPAD-FILDARGENT.pdf

CRITÈRE 3.9.1 – L'ESSMS promeut une politique favorisant la qualité de vie au travail.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la qualité de vie au travail constitue un axe stratégique essentiel, porté par la direction et partagé par l'ensemble de l'équipe. L'établissement met en place une politique visant à créer un environnement professionnel sécurisant, respectueux, collaboratif et épanouissant. Celle-ci repose sur plusieurs leviers : écoute active des professionnels, management bienveillant et de proximité, reconnaissance du travail accompli, aménagements organisationnels réalistes, adaptation des plannings, prévention des risques psychosociaux, espaces de dialogue et participation des équipes aux décisions qui les concernent. La direction favorise également la communication interne, les temps de cohésion, les formations valorisantes, la conciliation vie professionnelle/vie personnelle et la gestion des conflits par la médiation et le soutien de la psychologue en cas de besoin. Cette politique RH centrée sur l'humain garantit des équipes motivées, stables et engagées, ce qui conditionne directement la qualité de l'accompagnement des résidents. Elle reflète profondément les valeurs de respect, de solidarité, de bienveillance et d'attention à l'autre qui caractérisent Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.9.1 – Eléments preuves
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-6-7-NotreHistoireNosValeursEtElementsDeMethode.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-22-OrganisationDesEquipes.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-23-Organigramme.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-26-PolitiqueGpec.pdf
  - 2025-STRATEGIE NUMERIQUE-V023.15.2.pdf
  - 260112-ENT-FILDARGENTPRO-Accueil EHPAD-FILDARGENT.pdf

CRITÈRE 3.9.2 – L'ESSMS favorise la qualité de l'environnement de travail des professionnels.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la direction veille à offrir aux professionnels un environnement de travail sain, sécurisé, ergonomique et propice à la qualité des accompagnements. Les locaux dédiés aux équipes — salles de pause, vestiaires, postes de travail, bureaux administratifs — sont aménagés pour garantir confort, confidentialité et fonctionnalité. L'établissement investit dans des équipements adaptés : matériel de manutention facilitant les transferts, outils informatiques performants, dispositifs de communication internes fiables, espaces de rangement organisés et fournitures en quantité suffisante pour éviter les tensions logistiques. Une attention particulière est portée à l'hygiène et à la sécurité des lieux : contrôles réguliers, maintenance préventive, conformité réglementaire et gestion rapide des dysfonctionnements. L'EHPAD s'attache également à limiter la pénibilité du travail en adaptant les organisations, en prévenant les surcharges et en favorisant la coopération entre professionnels. Cette qualité de l'environnement de travail contribue au bien-être des équipes, renforce la cohésion et garantit un accompagnement respectueux et sécurisé, en parfaite cohérence avec les valeurs humaines et professionnelles de Fil d'Argent.

La visite des locaux et la paroles des professionnels seront là pour soutenir ce critère

- CRITÈRE 3.9.2 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.9.3 – L'ESSMS organise des espaces de discussion et de partage pour les professionnels et des temps de soutien psychologique et/ou éthique.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la direction a organisé des espaces réguliers de discussion et de partage en réunion permettant aux professionnels d'exprimer leurs ressentis, leurs questionnements et leurs difficultés, et d'analyser collectivement les situations complexes. Ces temps peuvent prendre la forme de réunions d'équipe dédiées, d'analyses des pratiques animées par la psychologue autour du projet des résidents ou d'échanges autour des dilemmes éthiques rencontrés dans l'accompagnement. L'établissement facilite également l'accès individuel à la psychologue pour les professionnels souhaitant un soutien plus personnel, notamment en cas de surcharge émotionnelle, de conflit, de deuil ou d'événement traumatisant. Ces espaces sécurisés encouragent une parole libre et respectueuse, renforcent la cohésion d'équipe et favorisent une prise de recul indispensable à la qualité du travail. Ils reflètent profondément les valeurs d'humanité, de respect, de solidarité et de réflexion éthique qui fondent l'identité de Fil d'Argent et contribuent directement à la qualité de l'accompagnement des résidents.

Le 0.2 ETP de psychologue ne permet pas des temps de soutien organisés, ils sont pourtant pris quand ils ont lieu sur le temps de l'institution de manière informel donc non traçable.

- CRITÈRE 3.9.3 – Eléments preuves
  - 241202-EmargementRéunionAshSensibilisationEthiqueBientraitanceEcouteActive_censuré.pdf
  - 250929-EmargementRéunionAshSensibilisationQuestionnementEthiqueVousTu+InfosNetsoinsdu29-9-25._censuré.pdf
  - 251118-EmargementRéunionSoignantsQuestionnementEthiqueDuProfessionnelDeSanté_censuré.pdf
  - EHPAD-FILDARGENT SENSIBILISATION ETHIQUE CONFLIT DE CONSCIENCE DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ FACE AU DROIT DU SUICIDE ASSISTÉ EHPAD-FILDARGENT.pdf

CRITÈRE 3.10.1 – L'ESSMS définit sa politique qualité et gestion des risques

À l'EHPAD Fil d'Argent, la politique qualité et gestion des risques est clairement formalisée, pilotée par la direction en lien étroit avec le médecin coordonnateur, la psychologue, l'IDEC et les équipes pluridisciplinaires. Cette politique s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, articulant exigences réglementaires, recommandations HAS et valeurs propres à l'établissement. Elle définit les objectifs en matière de sécurité des soins, de qualité de vie des résidents, de prévention des risques (infectieux, médicamenteux, chutes, maltraitance, risques psychosociaux) et de gestion des événements indésirables. Des outils structurants — procédures internes, cartographie des risques, DUERP, plans d'actions, audits, indicateurs de suivi — soutiennent cette démarche. La politique est présentée aux équipes, intégrée dans les pratiques quotidiennes et réévaluée régulièrement au regard des retours de terrain, des incidents déclarés, des évaluations internes et externes. Cette organisation garantit une dynamique collective de maîtrise des risques et d'amélioration continue, en cohérence avec les valeurs d'humanité, de dignité, de sécurité et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

lien annonce 20251202 : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=28#p29

- CRITÈRE 3.10.1 – Eléments preuves
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-6-7-NotreHistoireNosValeursEtElementsDeMethode.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-10-13-P10LaDemarcheQualitéHasRbppP11OrganisationOutils-P12EnqueteDonnéesPersonnelles-P12-13Numerique.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-46-47-ProjetFichesAction.pdf
  - 20251202-AnnonceFildargentFrGuidanceEntretienEvaluationHas.pdf
  - Entretien avec les membres du CVS 21.11.25-03.pdf

CRITÈRE 3.10.2 – L'ESSMS met en œuvre sa démarche qualité et gestion des risques.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la démarche qualité et gestion des risques est déployée de façon opérationnelle et continue, en impliquant l'ensemble des professionnels. Les équipes appliquent les procédures internes, déclarent les événements indésirables, participent aux analyses collectives et contribuent aux plans d'actions d'amélioration. Des audits internes réguliers, des revues de processus, des indicateurs de suivi (chutes, infections, iatrogénie, plaintes, risques psychosociaux) et des réunions dédiées permettent de mesurer l'efficacité des actions et d'ajuster les pratiques. L'établissement met en œuvre des actions préventives (formation, sensibilisation, sécurisation des locaux, protocoles d'hygiène, sécurisation du circuit du médicament) et correctives en fonction des risques identifiés. La direction veille à ce que les résultats, les alertes et les actions d'amélioration soient partagés avec les équipes afin de renforcer une culture commune de sécurité. Cette mise en œuvre opérationnelle garantit un accompagnement fiable, cohérent et sécurisant pour les résidents, en adéquation avec les valeurs de rigueur, de bientraitance, d'humanité et de responsabilité qui caractérisent Fil d'Argent.

lien annonce 20251202 : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=28#p29

- CRITÈRE 3.10.2 – Eléments preuves
  - 2024-SENSIBILISATION DUERP FILDARGENTPRO - Document Unique des Risques Professionnels.pdf
  - 2025-DevisDemarcheQualitéSigné-anonymsé.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-PointDémarcheQualitéPrésentationDeEnvironnementNumériqueDeTravail.pdf
  - 250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-6-PointDémarcheQualitéFormationQualitéDeVieAuTravailpourToutLePersonnel.pdf
  - 250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PointDemarcheQualitéRésultatsEnquêtesDeSatisfactionRésidentsEtFamilles.pdf
  - 250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PointDemarcheQualitéTravauxActualisationProjetEtablissement.pdf
  - 251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-5a6-PointDemarcheQualitéInformationEvaluationHas.pdf
  - 251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-7-PointPréventionDesRisquesCommissionCommunaleDeSécuritéAvisFavorable.pdf
  - 20251202-AnnonceFildargentFrGuidanceEntretienEvaluationHas.pdf
  - Entretien avec les membres du CVS 21.11.25-03.pdf

CRITÈRE 3.11.1 – L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la direction, en collaboration étroite avec les professionnels, définit un plan structuré de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence, afin de garantir la protection et la dignité des résidents. Ce plan repose sur une analyse partagée des situations à risque : vulnérabilité cognitive, isolement, troubles du comportement, tensions relationnelles, risques environnementaux,.... Le projet d'établissement précise les conduites à tenir, les circuits d'alerte, les modalités de signalement interne et externe, ainsi que les mesures d'accompagnement immédiates des personnes concernées. Le plan inclut également des actions de sensibilisation, d'amélioration continue, et des retours d'expérience. Les professionnels sont associés à son élaboration et à son actualisation pour s'assurer de sa pertinence et de son application réelle sur le terrain. Cette démarche proactive inscrit Fil d'Argent dans une dynamique de vigilance, de protection, de bientraitance active et de respect profond des droits fondamentaux des résidents.

La direction a crée une cartographie simplifiée à partir du document de l'anap afin d'identifier avec les professionnels les risques liés à la question de la maltraitance voir réunions du 09/10/2025 et du 9/12/2025 avec sa fiche. Le projet d'établissement évoque la méthodologie récemment actualisée par la HAS en 2025 (PE pp. 30-32 & 33-34). Sur cette base nous avons notre plan de prévention du risque de maltraitance. De ce fait nous avons pu mettre en place une démarche structurelle dans nos pratiques de lutte contre la maltraitance dans un contexte RH contraint.

- CRITÈRE 3.11.1 – Eléments preuves
  - 2022-2023-2024-2025- EHPAD FILDARGENTPRO Espace Sensibilisation Bientraitance et lutte contre la maltraitance.pdf
  - 2025-02-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel et demandez à la direction vos codes Octime. Charte de bientraitance jointe_censuré.jpg
  - 2025-03-bs-Connectez vous régulièrement sur www.fildargent.pro Pensez à consulter votre courriel professionnel et demandez à la direction vos codes Octime. Charte de bientraitance jointe_censuré.jpg
  - 2025-CartographieDesRisquesDeMaltraitance.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-33-34-PlanDePreventionMaltraitance.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p30-32-PlanDePreventionDuRisqueDeMaltraitance.pdf
  - 220415-Ehpad-FildargentPro-RecommandationsDeBonnesPratiquesProfessionnelles.pdf
  - 241202-EmargementRéunionAshSensibilisationEthiqueBientraitanceEcouteActive_censuré.pdf
  - 250319-EmargementRéunionSoignantsProjetEtablissementRecommandationsDeBonnesPratiques_censuré.pdf
  - 250331-EmargementRéunionAshRecommandationsDeBonnesPratiquesProjetEtablissement_censuré.pdf
  - 250716-EmargementRéunionSoignantsEvaluationHasCritèresImpératifs_censuré.pdf
  - 251009-EmargementRéunionCartographieRisquesMaltraitancesSoignants_censuré.pdf
  - 251209-EmargementRéunionSoignantsCartographieRisquesMaltraitance_censuré.pdf
  - CHARTE DE BIENTRAITANCE.pdf
  - Charte droits et libertés FNADEPA.pdf
  - Charte_ISA_français - Charte_ISA_francaisSignée_censuré.pdf
  - EHPAD-FILDARGENT CHARTE DE BIENTRAITANCE EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - EHPAD-FILDARGENT SENSIBILISATION POSTURES PROFESSIONNELLES BIENTRAITANTE EHPAD-FILDARGENT.pdf
  - FILDARGENT-FAMILLES CHARTE DE BIENTRAITANCE FILDARGENT-FAMILLES.pdf

CRITÈRE 3.11.2 – L'ESSMS traite les signalements de faits de maltraitance et de violence, et met en place des actions correctives.

À l'EHPAD Fil d'Argent, tout signalement de maltraitance ou de violence — qu'il provienne d'un résident, d'un proche, d'un professionnel ou d'un intervenant extérieur — est traité avec la plus grande réactivité et rigueur. Dès qu'un fait est rapporté ou suspecté, la direction déclenche immédiatement la procédure interne : écoute de la personne concernée, recueil factuel des éléments, protection de la victime potentielle, analyse pluridisciplinaire avec la psychologue et le médecin coordonnateur, et mise en sécurité immédiate si nécessaire. Les faits sont tracés dans un registre dédié et, lorsque la situation l'exige, les autorités compétentes (ARS, procureur, conseil départemental) sont informées conformément à la réglementation pouvant aller jusqu'au procureur de la république. Parallèlement, l'établissement met en place des actions correctives visant à prévenir toute réitération : réorganisation, ajustement des pratiques, sanctions éventuelles, sensibilisation renforcée des équipes, accompagnement des professionnels concernés, médiation ou adaptation environnementale. Chaque signalement fait l'objet d'un retour d'expérience pour améliorer durablement les pratiques. Une information est faite dans le cadre du CVS. Cette démarche témoigne de l'engagement profond de Fil d'Argent à protéger les résidents, garantir leur dignité et maintenir une culture institutionnelle de vigilance, de transparence et de bientraitance active.

L'affaire du kinésithérapeute est emblématique au point que le procureur de la république s'en ai saisie - L'institution est prête à aller jusqu'au bout pour protéger les résidents les familles et les professionnels. Voir le registre maltraitance dans le bureau du directeur.

- CRITÈRE 3.11.2 – Eléments preuves
  - 2024-DemandeDeRespecterLeCodeDeDeontologieDesKinésithérapeutes_censuré.pdf
  - 2025-InformationProcureurDeLaRepubliqueAffaireKinesithérapeute_censuré.pdf
  - 2026-AvisAudienceTribunalCorrectionnelAlesAffaireKinesithérapeute_censuré.pdf
  - 2026-JournalLaDepecheKinésithérapeuteCondamné.pdf
  - 251009-EmargementRéunionCartographieRisquesMaltraitancesSoignants_censuré.pdf
  - 251209-EmargementRéunionSoignantsCartographieRisquesMaltraitance_censuré.pdf

CRITÈRE 3.11.3 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la détection et au signalement de faits de maltraitance et de violence.

À l'EHPAD Fil d'Argent, tous les professionnels — qu'ils soient soignants, hôteliers, administratifs, animateurs, agents de service ou intervenants extérieurs — bénéficient régulièrement de sensibilisations et de formations dédiées à la détection et au signalement de la maltraitance et de la violence. Ces formations permettent d'identifier les signes d'alerte physiques, psychologiques, relationnels ou environnementaux : modifications du comportement, propos évocateurs, blessures suspectes, isolement forcé, attitudes intrusives ou humiliantes, conflits non résolus, pressions financières ou spirituelles. Les professionnels apprennent également à écouter la parole des résidents avec neutralité bienveillante, à recueillir les faits de manière objective, à protéger immédiatement la personne vulnérable et à utiliser la procédure interne de signalement sans délai. Des études de cas, simulations et retours d'expérience renforcent cette montée en compétences. Cette vigilance partagée permet de construire une culture institutionnelle de protection, de transparence et de bientraitance active, en cohérence profonde avec les valeurs humaines, éthiques et spirituelles qui fondent Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.11.3 – Eléments preuves
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-30-PlanDePreventionDuRisqueDeMaltraitance.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-31-32-MethodeReperageRisqueMaltraitance.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-33-34-PlanDePreventionMaltraitance.pdf

CRITÈRE 3.12.1 – L'ESSMS organise le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations.

À l'EHPAD Fil d'Argent, le recueil et le traitement des plaintes et réclamations sont organisés de manière structurée, transparente et accessible, dans le respect des droits des résidents et de leurs proches. L'établissement met à disposition plusieurs canaux d'expression : formulaires papier, registre dédié, boîtes à suggestions, entretiens directs avec la direction, la psychologue ou tout professionnel de confiance, ainsi que la possibilité d'émettre une réclamation par courrier ou courriel. Chaque plainte reçue par la direction est positionnées dans le registre des réclamations et des satisfactions des usagers, analysée de manière objective et traitée avec diligence par la direction, en collaboration avec les professionnels concernés. La personne à l'origine de la réclamation est informée des suites apportées et des délais de réponse. Lorsque la situation le nécessite, des actions correctives sont immédiatement engagées et suivies. Les réclamations font l'objet d'une analyse collective pour identifier les axes d'amélioration. Cette organisation favorise un climat de confiance, renforce la transparence et traduit l'engagement de Fil d'Argent envers la qualité, la dignité, la bientraitance et l'écoute active des résidents et de leurs familles.

- CRITÈRE 3.12.1 – Eléments preuves
  - 2025-FA-Contrat de séjour p-13-TribunalCompetentEnCasDeLitige.pdf
  - 2025-FA-Réglement de fonctionnement p-4-ExpressionDesRésidentsMédiation.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-12-PlaintesEtRéclamationsEvenementsIndésirables.pdf
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-33-34-PlanDePreventionMaltraitance.pdf
  - 250924-EmargementRéunionSoignantsTraitementEvenementsIndésirables+RéclamationsConnaissanceAnalyseRetour_censuré.pdf
  - 251008-EmargementRéunionSoignantsAggir+EvalautionHasPresentationMethodologie+AnalyseRéclamation_censuré.pdf
  - 251009-CartographieDesRisquesDeMaltraitanceSoignants.pdf
  - 251009-EmargementRéunionCartographieRisquesMaltraitancesSoignants_censuré.pdf
  - 251202-FILDARGENT-ANNONCE-FAMILLES Guide de préparation à lentretien avec les évaluateurs HAS pour les membres du CVS.pdf
  - 251209-EmargementRéunionSoignantsCartographieRisquesMaltraitance_censuré.pdf
  - FILDARGENT-FAMILLES Sensibilisation au recueil des plaintes et des réclamations FILDARGENT-FAMILLES.pdf

CRITÈRE 3.12.2 – L'ESSMS communique sur le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la communication autour du traitement des plaintes et réclamations est organisée de manière transparente, respectueuse et constructive. Après analyse de la réclamation, la direction informe systématiquement la personne qui l'a formulée — résident, proche ou représentant légal — des suites données, des actions correctives mises en place et des mesures préventives envisagées. Cette information est transmise dans un délai raisonnable, par oral ou par écrit selon la demande, en veillant à utiliser un langage clair, apaisant et accessible. L'établissement partage également, de manière anonymisée, les tendances ou enseignements issus des plaintes au sein des instances internes (réunions d'équipe, comité de bientraitance, CVS), afin d'améliorer collectivement les pratiques. Ces retours permettent aux professionnels de comprendre les attentes des familles, d'adapter leurs postures et de renforcer la qualité de l'accompagnement. Cette communication ouverte, bienveillante et encadrée par le respect de la confidentialité reflète pleinement les valeurs de transparence, de respect, d'humanité et d'amélioration continue portées par Fil d'Argent.

lien annonce 20251202 : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=28#p29

- CRITÈRE 3.12.2 – Eléments preuves
  - 3.12.2-CVS-Du03-12-2024-plaintesRéclamations.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-PointDémarcheQualitéLesRéclamations.pdf
  - 250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-5-ActualitéFildargentFeteProcedureAncienKinésithérapeuteEnCours.pdf
  - 250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-6-PointDémarcheQualitéLesRécamationsl.pdf
  - 250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PointDemarcheQualitéLesRéclamationsLaDirectionEstDisponiblePourEchanger.pdf
  - 251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-4-PointDemarcheQualitéLesRéclamationsRésidentsFamilles.pdf
  - 251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-7-PointPréventionDesRisquesLesDifficultésAvecLancienKinéSontToujoursEnCoursDeTraitement.pdf
  - 20251202-AnnonceFildargentFrGuidanceEntretienEvaluationHas.pdf
  - Entretien avec les membres du CVS 21.11.25-03.pdf

CRITÈRE 3.12.3 – Les professionnels analysent en équipe les plaintes et les réclamations et mettent en place des actions correctives.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les plaintes et réclamations sont systématiquement analysées en équipe afin de comprendre les causes, d'identifier les points de vigilance et de mettre en œuvre des actions correctives adaptées. Les situations signalées sont présentées lors des réunions d'équipe, dans une approche non culpabilisante et centrée sur l'amélioration continue. Les professionnels examinent ensemble les éléments factuels, les circonstances, les impacts pour la personne accompagnée et les éventuels dysfonctionnements organisationnels. Sur cette base, des mesures correctives sont décidées : ajustement de pratiques, renforcement de la communication, adaptation des procédures, amélioration de l'organisation, sensibilisation. Cette approche incarne pleinement les valeurs de responsabilité, de bientraitance, d'écoute et de respect qui caractérisent Fil d'Argent.

Éléments preuves :

Projet d'établissement page 12 les plaintes et les réclamations sont à transmettre à la direction.

sensibilisation à la méthodologie plainte et réclamation + analyse

Émargement plaintes et réclamation comme celle du Kinésithérapeute évoquée

Voir registre physique des réclamations dans le bureau du directeur disponible

Voir cvs 2024 p4 date en bas de page , cvs 01 - 2025 du 4/2/25 p6 date en bas de page , cvs 02 - 2025 p 4 du 3/6/25date en bas de page, cvs 03 2025 p 4 du 21/10/25 du date en bas de page

- CRITÈRE 3.12.3 – Eléments preuves
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-12-PlaintesEtRéclamationsEvenementsIndésirables.pdf
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-PointDémarcheQualitéLesRéclamations.pdf
  - 250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-6-PointDémarcheQualitéLesRécamationsl.pdf
  - 250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PointDemarcheQualitéLesRéclamationsLaDirectionEstDisponiblePourEchanger.pdf
  - 251008-EmargementRéunionSoignantsAggir+EvalautionHasPresentationMethodologie+AnalyseRéclamation_censuré.pdf
  - 251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-4-PointDemarcheQualitéLesRéclamationsRésidentsFamilles.pdf
  - 251126-EmargementRéunionSoignantsPlaintesReclationsEIG-DirectivesanticipéesProjetEtablissement_censuré.pdf

CRITÈRE 3.13.1 – L'ESSMS organise le recueil et le traitement des évènements indésirables.

À l'EHPAD Fil d'Argent, le recueil et le traitement des événements indésirables sont organisés de manière structurée, réactive et sécurisée, afin d'améliorer en continu la qualité des accompagnements et la sécurité des résidents. L'établissement met à disposition des professionnels un système de déclaration simple et accessible (formulaire interne au travers du logiciel netsoins), accompagné d'une démarche claire décrivant les conduites à tenir, les circuits d'information et les délais de transmission en lien avec le prochain CVS. Chaque événement indésirable — chute, incident médicamenteux, erreur d'identification, problème d'hygiène, difficulté relationnelle, anomalie technique, situation à risque — est enregistré, analysé et tracé par la direction en lien avec les professionnels concernés, l'IDEC et le médecin coordonnateur. L'analyse vise à comprendre les causes, à évaluer la gravité potentielle et à proposer des mesures correctives ou préventives adaptées. L'établissement s'assure également que les déclarations soient suivies d'un retour aux équipes, afin de renforcer la culture de sécurité, la transparence et l'apprentissage collectif. Cette organisation contribue directement à la protection des résidents et à l'amélioration continue des pratiques, conformément aux valeurs de rigueur, d'humanité et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

1/ la direction centralise le recueil des évènement indésirables (EI, dorénavant) dans un registre numérique. Ces éléments sont Netsoins (logiciel résidents).

2/ tous les professionnels ont accès à netsoins pour déclarer un évènement indésirable à transmettre à la direction comme indiqué en p12 du projet d'établissement

3/ une vidéo de 3 minutes depuis septembre 2023 est accessible et disponible 24h/24 et 7 jours sur 7 librement visualisant la démarche de déclaration d'un évènement indésirable à toute personne ayant internet sur

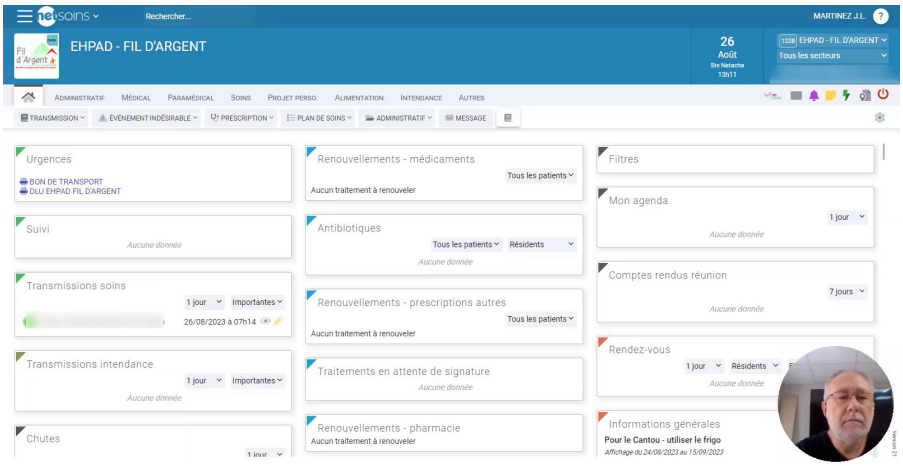

4/ la direction compile le EI de Netsoins pour les communiquer au CVS de la prochaine réunion programmé.

5/ Rapports présents sur netsoins

- CRITÈRE 3.13.1 – Eléments preuves
  - 2023-VideoEvenementsIndésirables-Autre-FINAL-04.mp4
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-12-PlaintesEtRéclamationsEvenementsIndésirables.pdf

CRITÈRE 3.13.2 – L'ESSMS communique sur le traitement des évènements indésirables auprès des parties prenantes.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la communication autour des événements indésirables est organisée de façon transparente, sécurisée et respectueuse, afin d'assurer une compréhension partagée des actions menées. Lorsqu'un événement survient, la personne concernée — et, si elle le souhaite, son entourage — est informée de manière claire et adaptée : description factuelle de l'événement, mesures prises immédiatement, évaluations réalisées, conclusions de l'analyse et actions correctives ou préventives engagées. L'établissement communique également, de manière anonymisée et dans le respect de la confidentialité, auprès des équipes, via les réunions d'équipe. Ces retours permettent d'améliorer collectivement les pratiques, de renforcer la culture de gestion des risques et de sécuriser les accompagnements. Cette transparence maîtrisée contribue à instaurer la confiance, à valoriser la responsabilité collective et à affirmer les valeurs de rigueur, de bientraitance et d'humanité qui guident Fil d'Argent.

La direction est transparente et évoque ce sujet des évènement indésirables traités à chaque CVS. Par exemple on se souvient qu'un résident continue de fumer dans les couloirs, cet événement remonté par un professionnel. D'autres exemple existent ....

1-L'animatrice réunie les résidents qui le souhaitent pour leur faire part des éléments évoqués en CVS. Voir planning d'animation en date du....

Les évènements indésirables sont communiqués aux parties prenantes au travers du cvs. Voir les comptes rendus du cvs du :

a/ cvs du 21/10/25 p. 5

b/ cvs du 3/06/25 p. 4

c/ cvs du 4/02/ 25 p. 6

d/ cvs du 3/12/2024 p.4

Les comptes rendus sont affichés dans le hall d'accueil accessible à tous. Les familles participantes aux cvs recoivent les comptes rendu preuves mail d'envoi...

2/ exemple de signalement netsoins plus envoi au ATC

3/ voir fildargent.fr à l'annonce du 2/12/2025

- CRITÈRE 3.13.2 – Eléments preuves
  - 241203-CVS-FILDARGENT-COMPTE-RENDU-DECEMBRE-p4-PointDémarcheQualitéLesEvènementIndésirables.pdf
  - 250204-CVS-COMPTE-RENDU-FEVRIER-2025-p-6-PointDémarcheQualitéLesEvenementsIndésirables.pdf
  - 250603-CVS-COMPTE-RENDU-JUIN-2025-p-4-PointDemarcheQualitéLesEvèmentsIndésirables.pdf
  - 251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-5-PointDemarcheQualitéEvènementsIndésirables.pdf

CRITÈRE 3.13.3 – Les professionnels déclarent et analysent en équipe les évènements indésirables et mettent en place des actions correctives.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont activement impliqués dans la déclaration, l'analyse et la résolution des événements indésirables afin de renforcer la sécurité et la qualité de l'accompagnement. Toute situation à risque — chute, incident médicamenteux, erreur de soin, défaillance technique, tension relationnelle, alerte infectieuse — fait l'objet d'une déclaration immédiate via le formulaire ou le dispositif interne prévu à cet effet. Lors des réunions d'équipe, de la commission qualité ou des temps de coordination, les professionnels analysent collectivement ces événements selon une méthode structurée (causes, facteurs contributifs, conséquences potentielles) et identifient les axes d'amélioration. Des actions correctives ou préventives sont enfin mises en œuvre : ajustement organisationnel, renforcement des procédures, sensibilisation de l'équipe, adaptation environnementale, communication avec un partenaire, modification d'un protocole. Le suivi de ces actions permet de vérifier leur efficacité et de prévenir la réapparition des incidents. Cette dynamique collaborative renforce la culture de sécurité, la transparence et la cohésion d'équipe, en parfaite cohérence avec les valeurs de rigueur, de responsabilité, d'humanité et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

Déclaration de l'évènement indésirables sur NetSoins (tout professionnels soignants a obligation de déclaration)
Signalement à l'IDE ou l'IDEC
Cette déclaration doit être sur des faits réels, datée et sans jugement ni recherche de faute.
Elle doit être réalisée le plus rapidement possible
Sécurisation du résident : Dés la survenu de l'effet indésirable :
- Soins immédiat au résident
- information au médecin si nécessaire
- surveillance renforcée
- information au famille selon la gravité

Analyse collective en équipe
- réunion d'équipe
- distinction entre , les facteurs humains, organisationnels, matériels ou environnementaux
- modification de l'organisation
- amélioration du matériels (lit, éclairage,…)
- adaptation du projet personnalisé
- évaluation dans le temps
- amélioration des pratiques professionnelles
- traçabilité dans le dossier de soin du résident

Éléments de preuves :
Fiches d'évènements indésirable voir Netsoins et informations cvs 2024, cvs 2025-01, cvs 2025-02, cvs 2025-03
fiche d'émargement sensibilisation évènement indésirable grave du 10/09/2024, voir aussi fiche d'émargement du 11/09/2024, voir fiche émargement sensibilisation traçabilité des EI pour les soignants, et l'analyse des évènements indésirables en réunion d'équipe et de nouveau le 26 novembre 2025.
Dossier patient voir sur netsoins
Projet Personnalisé voir sur netsoins
Charte de bientraitance

- CRITÈRE 3.13.3 – Eléments preuves
  - 240910-EmargementRéunionSoigantsSensibilisationEvenementIndésirableSurNetsoins_censuré.pdf
  - 240911-EmargementRéunionSoigantsSensibilisationEvenementIndésirableSurNetsoins_censuré.pdf
  - 241113-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationTracabilitéDesEvènementsIndésirables+Bientraitance_censuré.pdf
  - 250423-EmargementRéunionSoignantsAnalyseEnEquipeEig_censuré.pdf
  - 250611-EmargementRéunionSoignantsAnalyseEvènementsIndésirables_censuré.pdf
  - 250924-EmargementRéunionSoignantsTraitementEvenementsIndésirables+RéclamationsConnaissanceAnalyseRetour_censuré.pdf
  - 251126-EmargementRéunionSoignantsPlaintesReclationsEIG-DirectivesanticipéesProjetEtablissement_censuré.pdf

CRITÈRE 3.13.4 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion des évènements indésirables.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels bénéficient régulièrement de sensibilisations et de formations dédiées à la gestion des événements indésirables, afin de consolider une véritable culture de sécurité partagée. Ces formations portent sur l'identification des incidents, la distinction entre événement, quasi-événement et situation à risque, la déclaration selon la procédure interne, la traçabilité, la confidentialité, ainsi que sur les méthodes d'analyse collective (causes profondes, facteurs contributifs, arbre des causes). Des ateliers de simulation, des analyses de pratiques et des retours d'expérience permettent aux équipes de s'approprier les bons réflexes et de renforcer leur capacité à agir rapidement et efficacement. Les nouveaux professionnels reçoivent une sensibilisation spécifique dès leur intégration. Cette démarche continue favorise la vigilance, la transparence et l'amélioration durable des pratiques. Elle incarne les valeurs de rigueur, d'humilité professionnelle, de responsabilité et de bientraitance qui caractérisent Fil d'Argent et garantissent la sécurité des résidents.

Les professionnels sont informés tous les mois sur leur bulletins de salaire qu'ils doivent consulter fildargent.pro, .fr et le logiciel de planning octime en commentaire. Comme cette approche ne suffit pas la direction a organisé à partir de septembre 2024 des réunions hebdomadaire pour les différents services afin de leur passer ce type de vidéos. Sur fildargent.pro une vidéo disponible 24h/24 et 7 jours sur 7 de 3 minutes visualisant la démarche de déclaration d'un évènement indésirable est accessible librement sur les ordinateurs de l'Ehpad à toute personne ayant internet sur

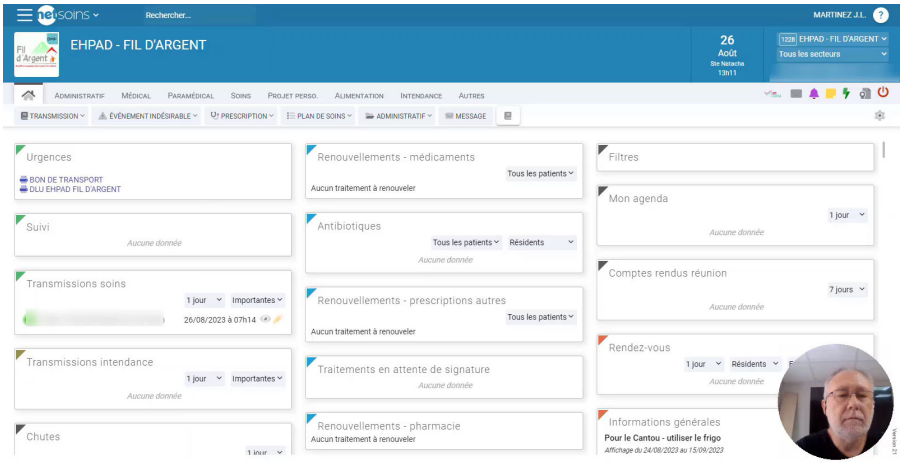

- CRITÈRE 3.13.4 – Eléments preuves
  - 240910-EmargementRéunionSoigantsSensibilisationEvenementIndésirableSurNetsoins_censuré.pdf
  - 240911-EmargementRéunionSoigantsSensibilisationEvenementIndésirableSurNetsoins_censuré.pdf
  - 241113-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationTracabilitéDesEvènementsIndésirables+Bientraitance_censuré.pdf

CRITÈRE 3.14.1 – L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualise régulièrement

À l'EHPAD Fil d'Argent, la gestion de crise et la continuité de l'activité reposent sur un plan formalisé, élaboré en concertation avec les professionnels et réactualisé régulièrement pour rester conforme aux besoins de l'établissement et aux exigences réglementaires. Ce plan couvre l'ensemble des risques majeurs susceptibles d'impacter la sécurité ou la continuité de l'accompagnement : crises sanitaires (épidémies, COVID, grippe), accidents techniques (coupure électrique, panne de chauffage, rupture d'eau), événements climatiques (canicule, grand froid), absences massives imprévues, incendie, incidents liés à la sécurité ou à la malveillance. Le plan précise les rôles de chacun, les circuits de communication internes et externes, les mesures immédiates à prendre, les partenariats mobilisables (ARS, mairie, services d'urgence, prestataires) ainsi que les procédures de continuité des soins, de restauration, de surveillance et d'accompagnement. Des exercices, des rappels et des mises à jour sont organisés afin de garantir la préparation de tous. Cette anticipation partagée permet de protéger les résidents, de sécuriser les équipes et d'assurer la continuité du service, en cohérence avec les valeurs de rigueur, d'humanité et de bienveillance qui caractérisent Fil d'Argent.

Un plan de gestion de crise est défini avec les professionnels, ce dernier est consultable sur place. Ce plan de gestion de crise a été présenté aux membres du CVS (voir compte rendu du 21/10/2025) en page 6-7. Comme indiqué sur le compte rendu du dit CVS l'établissement a participer à un exercice de gestion de crise en date du 9 octobre 2025. Le scénario choisi par l'organisme mandaté a été l'inondation.

lien annonce 20251202 : https://www.services-autonomie.fr/mod/forum/discuss.php?d=28#p29

- CRITÈRE 3.14.1 – Eléments preuves
  - 2025-PE Ehpad Le fil dargent p-15-17-LaPolitiqueDePréventionDesRisques-P15EiEtEigP16RisquesInfectieuxProPlanBleuEtBlanc.pdf
  - 251009-ParticipationFildargentExcerciceGestionDeCrise.pdf
  - 251203-EmargementRéunionSoignantsSensibilisationGestionDeCrisePropostionAmélioration PlanBleauDarde_censuré.pdf

CRITÈRE 3.14.2 – L'ESSMS communique son plan de gestion de crise en interne et en externe.

À l'EHPAD Fil d'Argent, le plan de gestion de crise est diffusé de manière claire, accessible et adaptée afin que l'ensemble des acteurs concernés puisse agir efficacement en cas de situation exceptionnelle. En interne, la direction communique auprès des professionnels lors des réunions, des briefings et via des supports dédiés (classeurs d'urgence, affichages ciblés, outils numériques). Les rôles, procédures d'alerte, conduites à tenir et circuits de communication sont explicités pour garantir une mobilisation rapide et cohérente des équipes. Les intervenants extérieurs réguliers (médecins, prestataires, bénévoles, partenaires techniques) sont informés des modalités essentielles à respecter en cas de crise.

En externe, le plan est partagé avec les institutions et partenaires concernés : ARS, mairie, services de secours, prestataires critiques, partenaires sanitaires et médico-sociaux. Les coordonnées d'urgence, les circuits de remontée d'information et les procédures de coopération sont clairement identifiés. Cette communication interne/externe structurée renforce la réactivité collective, limite les risques et garantit une continuité d'activité en adéquation avec les valeurs de rigueur, de transparence, de protection et de dignité qui fondent l'action de Fil d'Argent.

Comme évoqué en réunion du mercredi 4 décembre 2025 concernant le plan de gestion de crise nous avons pu évoqué ensemble l'organisation son organisation. Ce plan a été envoyé à la préfecture afin que cet organisme d'état puisse nous interpeller plus facilement et ainsi nous permettre de mettre en œuvre ce plan de continuité de notre activité. Ce document est disponible au niveau de l'administratif pour les professionnels d'astreinte, nous pouvons pas le divulguer car il comporte des informations d'ordre privé.

De plus dans le cadre de cette communication il a été demandé aux professionnels de proposer des solutions mieux adaptées que celles qui existent déjà et formuler dans ce plan. Il n'y a pas eu de proposition pour l'instant.

Nous avons pu en parler aussi au CVS du 21 octobre 2021 dont le compte rendu est actuellement à l'affichage au niveau du hall d'accueil d'accueil de l'Ehpad.

Afin que cette démarche soit plus ancrée dans le réel un exercice d'inondation a eu lieu le 9 octobre 2025 organisé par une société mandatée. L'Ehpad a participé à cette action et a été sollicité pour mettre à l'abri les professionnels présents au rez de chaussé. Nous avons obtenu un élément de compte rendu de la part de la mairie de Val d'Aigoual afin d'identifier notre participation à cet exercice.

Une annonce est disponible sur : https://www.fildargent.pro/mod/forum/discuss.php?d=386#p432

Annonce du 14/10/2025 : https://www.fildargent.pro/mod/forum/discuss.php?d=364#p409

- CRITÈRE 3.14.2 – Eléments preuves
  - 2025-EHPAD-FILDARGENT Communication concernant le plan de gestion de crise.pdf
  - 251009-ParticipationFildargentExcerciceGestionDeCrise.pdf
  - 251021-CVS-COMPTE-RENDU-OCTOBRE-2025-.p-7-PointPréventionDesRisquesPlanBleuAcualiséEtEnvoyéEnRecommandéPréfecture.pdf
  - EHPAD-FILDARGENT Exercice Intercommunal de Gestion de Crise.pdf

CRITÈRE 3.14.3 – Les professionnels participent aux exercices et aux retours d'expérience partagés, organisés par l'ESSMS

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels sont pleinement impliqués dans les exercices de gestion de crise et les retours d'expérience organisés par l'établissement. Des simulations régulières — incendie, évacuation, panne majeure, crise sanitaire, rupture d'activité — sont programmées afin de tester la réactivité des équipes, d'évaluer la pertinence des procédures et d'identifier les points d'amélioration. Chaque exercice fait l'objet d'un débriefing structuré, associant la direction, l'IDEC, les soignants, les agents hôteliers, la psychologue et, lorsque nécessaire, les partenaires externes. Ces retours d'expérience permettent d'analyser les points forts, les difficultés rencontrées, la fluidité des communications, l'efficacité des gestes effectués et la cohérence organisationnelle. Les enseignements tirés conduisent à la mise à jour des protocoles, à l'adaptation du plan de crise ou à la programmation de formations complémentaires. Cette participation active renforce la préparation collective, la culture de sécurité et la cohésion d'équipe, en totale cohérence avec les valeurs de responsabilité, d'anticipation, de protection et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.14.3 – Eléments preuvent

CRITÈRE 3.14.4 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion de crise

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels bénéficient régulièrement de sensibilisations et de formations dédiées à la gestion de crise, afin de garantir une préparation collective solide et une réaction adaptée en situation exceptionnelle. Ces formations portent sur les conduites à tenir lors d'incendie, d'épidémie, de canicule, de rupture d'activité, d'incident technique majeur, d'événement de sécurité ou de menace externe. Les équipes sont formées à l'utilisation des équipements d'urgence (extincteurs, alarmes, procédures d'évacuation), aux circuits de communication internes et externes, au plan bleu, au plan canicule et aux protocoles de continuité des soins. Les nouveaux professionnels reçoivent une sensibilisation initiale dès leur intégration, complétée par des rappels réguliers, des ateliers pratiques, des exercices de simulation et des retours d'expérience. Cette dynamique renforce la réactivité, la cohésion, la confiance professionnelle et la capacité à protéger efficacement les résidents. Elle incarne parfaitement les valeurs de responsabilité, de vigilance, d'anticipation et d'humanité qui caractérisent Fil d'Argent.

- CRITÈRE 3.14.4 – Eléments preuves

CRITÈRE 3.15.1 – L'ESSMS définit et met en œuvre sa stratégie d'optimisation des achats et de développement durable.

À l'EHPAD Fil d'Argent, la stratégie d'optimisation des achats et de développement durable est inscrite par nécessité dans la réalité budgétaire de l'établissement, en cohérence avec les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du secteur médico-social. L'établissement privilégie des achats responsables : produits d'entretien responsable, matériel durable, fournitures réutilisables, dispositifs limitant les déchets et la consommation énergétique. Les prestataires sont sélectionnés selon des critères de qualité, de sécurité, de conformité réglementaire et d'engagement environnemental.

La direction veille également à optimiser les stocks, à limiter les pertes alimentaires (voir compte rendu cuisine sur fildargent.pro, à réduire les consommations d'eau et d'énergie (ex:changement des pommeau de douche), et à encourager les pratiques de tri et de recyclage au sein des équipes (poubelle jaune misent à disposition par la mairie. Les professionnels sont sensibilisés à l'utilisation raisonnée des ressources et à l'impact écologique de leurs pratiques quotidiennes. Cette démarche structurée contribue à une gestion efficace des budgets, à la réduction de l'empreinte environnementale dans la mesure du possible et à un cadre de vie sain et durable pour les résidents en Cèvennes. Elle reflète pleinement les valeurs de responsabilité, d'éthique, de solidarité et d'humanité qui caractérisent Fil d'Argent.

Avec ces éléments la question financière reste première

- CRITÈRE 3.15.1 – Eléments preuves
  - 221219-ResauApogeSignature.pdf
  - 230823-cedre_contrat.pdf

CRITERE 3.15.2 - Eléments Preuves - 2024-VideosFormationDUI+Numériques

- CRITÈRE 3.15.2 - Eléments Preuves
  - 2025-COURRIER-RGPD-PROFESSIONNEL-TYPE-A-SIGNE.pdf
  - 2025-FildargentProAnnonceStratégieNumérique.pdf
  - 2025-STRATEGIE NUMERIQUE-V02.pdf

CRITÈRE 3.15.3 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux outils numériques.

À l'EHPAD Fil d'Argent, les professionnels reçoivent régulièrement des sensibilisations et des formations destinées à renforcer leur maîtrise des outils numériques utilisés dans l'établissement. Ces sessions portent sur l'utilisation du dossier informatisé du résident, du logiciel de soins, des outils de planification, des supports de communication interne, des dispositifs de traçabilité et du circuit du médicament numérisé. Elles incluent également des modules relatifs à la sécurité numérique : RGPD, gestion des mots de passe, protection des données sensibles, bonnes pratiques d'hygiène informatique et vigilance face aux cyber-risques. Les nouveaux professionnels bénéficient d'une formation initiale afin de garantir une prise en main rapide et sécurisée des outils, complétée par un accompagnement individuel en cas de besoin. Des mises à jour régulières, tutoriels internes, ateliers pratiques et temps d'échanges permettent de consolider les compétences et d'assurer une utilisation homogène et fiable des systèmes numériques. Cette démarche continue favorise la sécurité, la qualité et la fluidité des accompagnements, en cohérence avec les valeurs de modernité, de rigueur et de bientraitance portées par Fil d'Argent.

1/ un espace dédié au numérique et à l'intélligence artificiel existe sur l'ENT https://www.fildargent.pro

2/ Des vidéos de sensibilisation sur les outils numériques comme sur la page d'accueil de l'ENT pour créer par exemple un évènement indésirable :

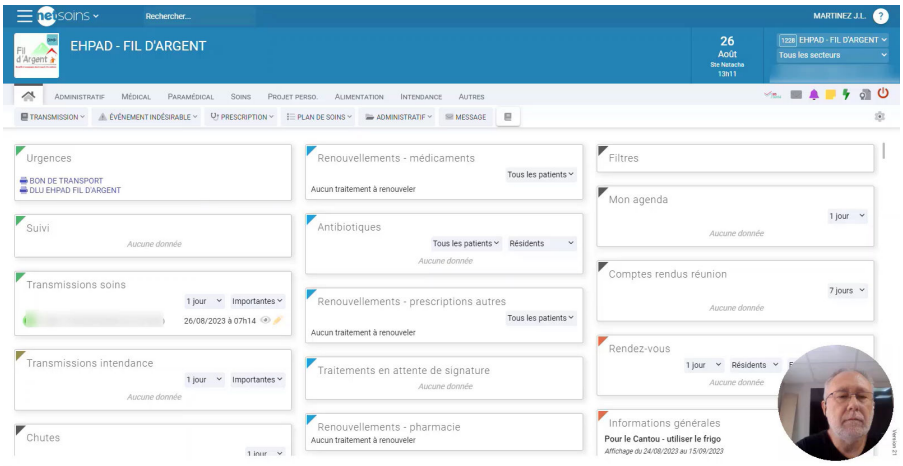

- CRITÈRE 3.15.3 - Eléments Preuves
  - 2022-09-BS-Septembre-FildargentPro+FormaticSantéFormationAuNumérique.pdf
  - 2022-2023-FormaticsantéOpenBadgesValidésParLesSalariésAnonymisésDeFildargent_censuré.pdf
  - 2022-FormationAuNumeriquePourTous.pdf

Catégories de cours

Tout déplier

Category 1

Non connecté. (Connexion)

moodle

Français (fr)
English (en)
Français (fr)

Résumé de conservation de données

Obtenir l'app mobile